

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS
M. Ouyahia reçoit le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques

P. 6

ALGÉRIE-TURQUIE
Sonatrach: signature d'un pacte d'actionnaires pour la réalisation d'un complexe pétrochimique en Turquie

P. 6

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE
Transport d'électricité : l'Algérie a abrité, pour la première fois, les réunions de la MED TSO

P. 6

FIN DES TRAVAUX DE LA RÉUNION GOUVERNEMENT-WALIS

Ouyahia : «La rationalisation des dépenses de l'Etat repose sur l'efficacité de la gestion locale des programmes de développement»

● **«Plus de 8.000 projets d'investissement enregistrés durant les 18 derniers mois»**

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé jeudi à Alger que l'aboutissement des efforts de l'Etat relatifs à la rationalisation de ses dépenses reposait sur l'efficacité de la gestion des programmes de développement au niveau local. Dans une allocution à la clôture de la réunion gouvernement-walis, M. Ouyahia a précisé qu'il était nécessaire de maîtriser le programme actuel de développement d'une valeur globale de 13,500 milliards de dinars, en évitant les retards qui induisent la réévaluation. M. Ouyahia a fait savoir que la loi de finances 2019 prévoyait un montant de 500 milliards de dinars consacrés à la réévaluation des projets en raison du retard cumulé dans les projets.

P. p 4-5



M. Bedoui : « Le projet de loi sur les collectivités territoriales a connu un progrès et sera présenté prochainement au Conseil de gouvernement »

P. 5

COMMERCE

Lancement d'une campagne pour encourager le passage au registre du commerce électronique

P. 7

SANTÉ

Bien manger pendant la grossesse et l'allaitement

Les modifications physiologiques liées à la grossesse se traduisent par une légère augmentation des besoins nutritionnels et par une prise de poids qu'il serait dangereux de chercher à éviter.

P. p 12-13

SPORTS

AG ÉLECTIVE DE L'ACNOA :

L'Algérien Berraf nouveau président

L'Algérien Mustapha Berraf a été élu président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), la branche africaine du CIO, jeudi à Tokyo lors de l'assemblée générale extraordinaire et élective de l'instance.

P. 21

CASH ASSURANCE :

Un chiffre d'affaires prévisionnel de 9,6 milliards de dinars pour 2018

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

► **Rédemption de 4 terroristes à Djanet**

► **54 orpailleurs arrêtés à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam**

P. 8

DEMAIN À L'HÔTEL SOFITEL Célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, M. Mokhtar Hasbelaoui, présidera demain dimanche 2 décembre à partir de 8h30 à l'hôtel Sofitel, la cérémonie de célébration de la journée mondiale de lutte contre le virus du sida placée cette année sous le thème «En cas de doute, le teste me rassure».



Horaire des prières

Vendredi 22- Samedi 23 Rabi' al-awwal 1440

Fajr	06:03
Dohr	12:37
Asr	15:14
Maghreb	17:36
Isha	19:01

TAJ Conférence sur le rôle des femmes dans le développement durable

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, animera une conférence sur «Le rôle des femmes dans le développement durable et les défis futurs», ce matin à partir de 10h, à l'hôtel Olympic de Delly Ibrahim (Alger).



MPA Meeting à Mostaganem

Le président du Mouvement populaire algérien, M. Amara Benyounes, animera un meeting populaire, aujourd'hui, à la maison de la culture Abderrahmane-Kaki de Mostaganem. Le président du MPA procédera durant la même journée à l'inauguration du nouveau siège du parti dans la wilaya.



RESSOURCES EN EAU Necib mardi à Sidi Bel-Abbès



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera mardi 4 décembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs infrastructures relevant de son département.

AUJOURD'HUI AU SIÈGE DE L'ANR Conférence du Dr Sahli

Dans le cadre des activités politiques du parti, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera une conférence de presse en marge de la réunion du bureau national du parti, ce matin à partir de 10h30, au siège national du parti. Au cours de cette conférence, le SG de l'ANR exposera les positions du parti vis-à-vis de l'actualité nationale, internationale ainsi que la participation aux prochaines élections relatives au renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation.



ONJSA Des cours d'espagnol au profit des journalistes

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), organise lundi 3 décembre à partir de 9h30, au Complexe sportif olympique Mohamed-Boudiaf (5 juillet), des cours de langue espagnole.

DEMAIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Conférence à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées

Le Forum de la Sûreté nationale, abrite demain dimanche 2 décembre, une conférence à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, célébrée le 3 décembre de chaque année, consacrée à la mise en valeur des efforts consentis par la Direction générale de la Sûreté nationale dans l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques.



Météo

	Max	Min
Alger	16°	08°
Oran	17°	09°
Annaba	14°	09°
Béjaïa	21°	11°
Tamanrasset	26°	13°

SALLE IBN KHALDOUN Yeti, En eau troubles et Venom en projection

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise aujourd'hui, la projection de trois films au niveau de la salle Ibn Khaldoun. Au programme : Yeti (15h), En eaux troubles (16h) et Venom (19h).

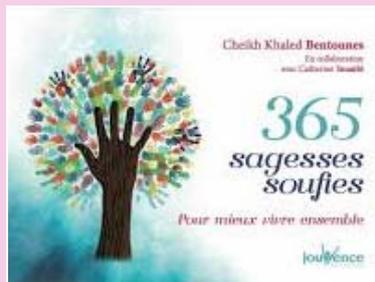


MODEM 4G DE MOBILIS Rejoignez le monde connecté avec le pack Navigui

Mobilis leader technologique, a le plaisir d'annoncer l'extension de son réseau 4G à dix (10) nouvelles wilayas à savoir: Ain El Defla, Annaba, Bechar, Bouira, Chlef, El Taref, Jijel, Khenchela, Laghouat, Mostaganem, et propose à ses clients une nouvelle offre internet «Navigui modem». Ainsi, durant un mois et pour seulement 5 500DA, Mobilis offre un pack Navigui, constitué d'un modem 3G/4G de marque Huawei E5573Cs-322 + une SIM Navigui, dotée d'une bonification internet de bienvenue doublée, soit 100 Go au lieu de 50Go, à raison de 50 Go par mois pendant 2 mois. Le modem Huawei, supporte un partage de connexion entre plusieurs utilisateurs allant jusqu'à 10 appareils connectés en même temps. À l'expiration des quotas internet offerts, le client Navigui, aura la possibilité de recharger son compte et de profiter de l'internet haut débit en choisissant l'un des pass internet disponible via le menu *600#, l'interface web meetmob ou l'application MobiSpace : Pass 1000 = 10 Go + 500 Mo Mobsound, valable 1 mois, Pass 2000 = 25 Go, valable 1 mois, Pass 6000 = 80 Go, valable 3 mois, Pass 15000 = 300 Go, valable 6 mois.



DEMAIN AU CRASC D'ORAN Conférence sur «La culture du vivre-ensemble en paix, enjeux et perspectives»



Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise demain dimanche 2 décembre à partir de 14h, une conférence sur «La culture du vivre ensemble en paix, enjeux et perspectives», présentée par cheikh Khaled Bentounes, écrivain, guide spirituel de la voie soufie Alâwiyya, initiateur de la journée internationale du vivre ensemble en paix.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER Interpellation de 118 individus impliqués dans divers délits

Les éléments de police de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mené, durant la période allant du 26 au 28 novembre dernier, des opérations de police, à travers les différents quartiers de la capitale, qui se sont soldées par la récupération de (761) comprimés psychotropes, (360) grammes de cannabis traité, des armes blanches et l'interpellation de (118) individus, indique un communiqué de la Cellule de communication et presse de la DGSN.

LE 6 DÉCEMBRE À L'ONDEFOC Journée d'information et de sensibilisation sur l'eau dans l'industrie

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation et de vulgarisation à l'utilisation des ressources en eau, l'Agence nationale de gestion des ressources en eau à travers l'Agence de bassin hydrographique algérois-Hodna-Soummam, organise jeudi 6 décembre au siège de l'Office national de développement et de promotion de la formation continue (ONDEFOC), une journée d'information et de sensibilisation sur l'eau dans l'industrie «Usage et impact».

PARLEMENT

M^{me} Benghabrit : « Le mouvement inter-wilayal des fonctionnaires de l'éducation nationale se fait «à titre très exceptionnel»

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a affirmé, jeudi à Alger, que le mouvement inter-wilayal des fonctionnaires de l'Éducation nationale «se fait à titre exceptionnel», car il s'agit d'une procédure qui n'est appliquée qu'après épuisement du produit des promotions sortantes des Ecoles supérieures des enseignants et celui issu des concours.

Répondant à une question orale posée lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, sur les critères adoptés en vue de trancher les demandes d'autorisation de mouvement des fonctionnaires, la ministre a indiqué que «le mouvement inter-wilayal se fait, à titre exceptionnel, afin de combler le manque enregistré dans les postes, après épuisement du produit résultant des promotions issues de la formation complémentaire spécialisée préalable à la titularisation».

Le mouvement intervient, a-t-elle poursuivi, après épuisement du produit issu des Ecoles supérieures des enseignants, des résultats des concours nationaux de recrutement et des examens professionnels de promotion au grades, relevant à ce propos, que «la priorité en matière de recrutement aux postes budgétaires vacants de l'année scolaire se fait sur la base du produit issu de la formation complémentaire spécialisée préalable à la titularisation». «S'il reste des



postes vacants», l'opération de mouvement inter-wilayal et d'entrée à la wilaya est prise en charge, a dit Mme Benghabrit, soulignant que l'affectation à ces postes se fera en fonction du nombre des demandes existantes, dans la limite des postes budgétaires et pédagogiques disponibles.

S'il y a plus d'une demande sur un seul poste, les qualifications, la compétence professionnelle, l'ancienneté, la situation familiale et les mesures disciplinaires seront pris en compte.

Dans le cadre de la consécration de la décentralisation, la gestion au

niveau local est confiée aux directeurs de l'Éducation notamment le recrutement, la confirmation, la promotion et autres, a-t-elle rappelé.

Quant à l'absence d'un centre d'examen du baccalauréat réservé aux candidats libres dans les communes de Bordj Omar Driss et Debdeb (Illizi), Mme. Benghabrit a souligné que le nombre des candidats avait nettement reculé, faisant état de 19 candidats enregistrés lors de la dernière année dans ces régions.

Un seul centre suffit, a-t-elle soutenu. En plus d'assurer la restauration et le transport aux candi-

dates, la réglementation en vigueur concernant les examens nationaux prévoit la séparation entre les candidats scolarisés et les candidats libres, a-t-elle ajouté. Ces derniers sont tenus de passer le BAC au chef-lieu de wilaya. Pour ce qui est de l'ouverture d'un établissement éducatif dans la région de Taza (Jijel) qui connaît un manque en matière de transport scolaire, la ministre a affirmé que dans le cadre de la levée du gel sur les projets du secteur, en dépit de la difficulté financière, la wilaya de Jijel avait bénéficié du parachèvement de la réalisation de 14 groupes scolaires, 20 cantines, 03 CEM et 06 lycées.

A rappeler que la wilaya de Jijel avait bénéficié de 118 bus scolaires dont 74 mis au profit des élèves des régions montagneuses, tout en accordant la priorité à la réalisation des écoles primaires près des agglomérations. Le réseau des internats sera également étendu aux différents cycles, notamment à l'enseignement obligatoire.

AGRICULTURE:

Bouazghi : «Les concessionnaires et leurs partenaires privés appelés à adapter leurs investissements à la règle 34/66%»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a appelé jeudi les agriculteurs titulaires des contrats de concession et leurs partenaires privés, à adapter leurs contrats de partenariat conclus en matière d'exploitation de terres agricoles avant 2019, à la règle 34%/66% révisant l'investissement dans le secteur. Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, présidée par Saadani Mohamed Saïd, vice-président du conseil, en présence de membres du Gouvernement, le ministre a affirmé que les agriculteurs concessionnaires et leurs partenaires privés ayant conclu des contrats de partenariat avant la promulgation de l'ordonnance N 01/9 du 22 janvier 2009 relative à la loi de finances complémentaire 2009, étaient tenus de respecter les dispositions de l'article 62 qui fixe un taux de 34% pour le concessionnaire et 66% pour l'investisseur privé. «Le président Bouteflika a tranché de manière définitive la question de l'exploitation des terres agricoles, la limitant exclusivement à la concession qui doit se faire conformément aux lois et réglementations en vigueur».

Par conséquent, les signataires des contrats conclus avant l'adoption de la règle 34%/66%, ont le choix de se conformer à la nouvelle règle ou de maintenir la règle, objet du partenariat d'avant 2009».

Le concept de partenariat n'est pas défini dans cette loi comme «un loyer» ou «une concession», mais en tant que contrat auquel le partenaire contribue avec une partie des moyens de production pour améliorer, voire optimiser les capacités productives d'une exploitation. Le concessionnaire est tenu de participer effectivement à hauteur de 34%, à travers l'action qu'il entendrait au sein de l'exploitation, au titre du partenariat qui doit être conclu en vertu d'un acte officiel dressé auprès d'un notaire et publié avec le respect du taux de participation fixés en vertu de l'article 62. Concernant les partenariats conclus en dehors du cadre de cette loi, tels certains partenariats 1%/99% entre le concessionnaire et l'investisseur, le ministre a affirmé que l'Etat n'en assumait pas les conséquences, d'autant que le concessionnaire gardait tout ses droits.

Cette procédure s'oppose au texte de loi de 2009, a précisé M. Bouazghi, ajoutant que le partenaire ne jouissait pas de protection juridique dans ce cas vu que le concessionnaire maintient tous ses droits notamment l'indemnisation en cas d'exploitation du terrain par l'Etat pour la réalisation de projets publics, outre le maintien de ces droits par les héritiers en cas du décès du bénéficiaire du concessionnaire». Afin de garantir une protection juridique aux personnes désirant conclure un partenariat avec les concessionnaires, le secteur avait élaboré la circulaire interministérielle n 1809 du 5 décembre 2017, portant mise en œuvre du droit de concession pour l'exploitation des terres agricoles relevant des domaines de l'Etat, visant à expliquer certaines dispositions de la loi n 10/03 fixant les modalités et conditions d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat.

Parmi ces dispositions, le respect du principe de partenariat et du taux de participation fixé à 34%/66% en vertu de l'article 21 de la loi 10/03, garantissant la participation du concessionnaire dans l'activité agricole de l'investisseur.

Le propriétaire de l'exploitation agricole a le droit, selon cet article, «d'établir un contrat de partenariat en vertu d'un contrat authentique et publié avec des personnes physiques de nationalité algérienne ou des personnes morales soumises au droit algérien, l'ensemble des actionnaires doivent être de nationalité algérienne».

Répondant à une question sur la concrétisation des objectifs des assises nationales de l'Agriculture et la stratégie adoptée par le secteur, le ministre a affirmé que 86 recommandations avaient été soumises durant les ateliers organisés dans le cadre de ces assises, dont la mise en œuvre était confiée à 5 groupes de travail sous la supervision des ministres. Par ailleurs, M. Bouazghi est revenu sur l'augmentation qu'ont connue les viandes blanches durant la saison estivale de 2018, mettant en exergue que cette situation était due à l'augmentation de la demande de ces produits en cette période de l'année. De plus, un nombre important d'éleveurs cessent cette activité notamment en cette période caractérisée par la hausse des températures, a affirmé M. Bouazghi indiquant que les autorités avaient pris une série de mesures, en tête desquelles l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les opérations de vente de l'orge et du maïs aux éleveurs. S'agissant de l'irrigation des terres agricoles en utilisant des eaux usées, le premier responsable du secteur de l'Agriculture a rassuré que son département avait adressé des instructions rigoureuses pour effectuer des visites d'inspection et de contrôle inopinées au niveau des exploitations agricoles. Plus précis, il a expliqué que «ce sont les autorités locales qui chapeautent actuellement les commissions de wilayas et les instances concernées, en collaboration avec les directions de l'Agriculture, des Ressources en eau, de l'Environnement et de la Sécurité au niveau local». En réponse à une question sur la production locale des semences, le ministre a fait savoir que le taux de semence produit en Algérie était disponible et satisfaisait les besoins nationaux. A ce propos, il a fait état d'un programme national mis en vigueur pour renforcer la production des semences et des plantes afin d'atteindre l'autosuffisance nationale. Sur un autre registre, le ministre a précisé que le secteur de l'Agriculture en Algérie utilisait très peu de pesticides, par rapport à d'autres pays.

VILLES:

Necib : «Amélioration sensible du taux de raccordement aux réseaux de distribution de l'eau»

Le ministre en Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé jeudi à Alger que la wilaya de Médéa avait enregistré ces dernières années un grand progrès en matière de raccordement aux réseaux de distribution de l'eau par rapport à une certaine période où un grand manque a été enregistré, ce qui a contraint le lancement d'opérations de transfert des eaux des wilayas limitrophes. Répondant à une question orale du membre du Conseil de la nation, M. Belkacem Kara, du Front de libération nationale (FLN) concernant l'alimentation en eau potable dans certaines régions dans la wilaya de Médéa et le retard cumulé dans la réception de certains projets, M. Necib a indiqué que «son secteur s'attèle à l'amélioration du service public de l'eau dans la wilaya dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement, et en application aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à travers la stratégie de soutien à la mobilisation des ressources en eau et à l'approvisionnement des citoyens en eau potable de manière suffisante et régulière».

Le ministre a rappelé que la wilaya de Médéa souffrait dans le passé d'un déficit sensible en ressources en eau. A cet effet, un programme important a été élaboré

pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable à travers le transfert des eaux des wilayas limitrophes, a-t-il expliqué.

«Tous les projets lancés dans le cadre du programme tracé ont permis le raccordement de neuf communes à partir du barrage Ghrif dans la wilaya de Ain Defla et le raccordement de 22 autres, bientôt 30 communes, à partir du barrage Koudia Assedoun dans la wilaya de Bouira», a poursuivi le premier responsable du secteur.

Le ministre a mis en avant également «l'importante amélioration de l'approvisionnement en eau qu'a connu la wilaya en été 2018 par rapport à l'été 2017 qui avait été caractérisé par les grandes températures ayant conduit à une forte demande sur l'eau. Grâce à tous les investissements lancés dans la wilaya, poursuit le responsable, la majorité des communes est alimentées quotidiennement en eau potable, dont 26 communes incessamment, tandis que les travaux sont en cours dans nombre d'autres communes et seront parachésés à plusieurs phases au cours de l'année prochaine. M. Necib a réaffirmé, en outre, que la wilaya avait bénéficié d'un intérêt particulier accordé par le gouvernement en matière de ressources en eau, ajoutant que le secteur travaillait de



concert avec les autorités locales pour la mise en œuvre des programmes tracés.

Pour le ministre, il y a, entre autres, d'autres projets programmés et en cours de parachèvement, à l'instar de la station de traitement des eaux usées de Berrouaghia qui a été dégelée. En réponse à une autre question du même membre, relative au retard accusé dans la réception du projet de réhabilitation de la buse en ciment amenant l'eau de la région de Birine (Djelfa) à Ksar El Boukhar, sur une distance de 15 km, M. Necib a affirmé que les travaux progressent aujourd'hui à 30%, ajoutant que le projet sera réceptionné vers le mois de mars prochain.

Fin des travaux de la réunion gouvernement-walis

Les travaux de la réunion gouvernement-walis ont pris fin jeudi après-midi à Alger par l'adoption de plusieurs recommandations devant servir de feuille de route dans la réalisation des objectifs de développement économique et social des collectivités locales.



Les propositions des walis seront examinées en Conseils interministériels

Aussi, il a appelé à formuler des propositions relatives aux projets de développement destinés aux wilayas du sud, des Hauts Plateaux et de la bande frontalière, lesquelles nécessitent davantage d'efforts eu égard à leurs spécificités géographiques et aux enjeux stratégiques.

Le Premier ministre a mis l'accent, également, sur le rôle des walis dans la promotion des investissements en promouvant le potentiel économique que recèlent chaque wilaya et éliminant tout obstacle bureaucratique entravant les projets d'investissements, faisant savoir que l'Etat a décidé de transférer la gestion d'investissements aux walis en ce qui concerne les projets dont la valeur ne dépasse pas les 10 milliards de dinars tout en les chargeant, aussi, de la réalisation des zones industrielles et de la gestion du foncier industriel. Evoquant la croissance démographique, M. Ouyahia a affirmé que l'augmentation du nombre des habitants en Algérie d'un million d'habitant/an requerrait le déploiement davantage d'efforts pour assurer les conditions de scolarisation, d'emploi des jeunes et de promotion du logement rural.

Au sujet de la scolarisation, le Premier ministre a annoncé la poursuite du dégel des projets de réalisation des écoles outre l'interdiction de construction des cités sans structures scolaires.

Quant à l'emploi, il a exhorté les walis à faciliter le lancement des projets des jeunes en consacrant des espaces pour leurs investissements au niveau des zones industrielles en cours de réalisation. Concernant le logement, M. Ouyahia a mis l'accent sur l'impératif d'orienter la densité démographique, concentrée actuellement au niveau des villes (70%), vers les régions rurales notamment à travers la promotion du logement rural. Aussi, il a appelé à afficher d'avantage d'intérêt à l'urbanisme tout en recourant aux promoteurs immobiliers privés dans la réalisation des projets de logement. «Nous devons être disposés psychologiquement pour traiter avec les promoteurs privés de la même manière que nous traitons avec les entreprises publiques pour leur permettre de réaliser des projets avec un cahier des charge, des facilitations et d'un prix acceptable».

Ouyahia : «Plus de 8.000 projets d'investissement enregistrés durant les 18 derniers mois»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a révélé jeudi à Alger que plus de 8.000 projets d'investissement avaient été enregistrés dans différentes wilayas durant les 18 derniers mois. Dans une allocution à la clôture des travaux de la réunion Gouvernement-walis, M. Ouyahia a précisé que les projets enregistrés dans toutes les wilayas du pays y compris les plus éloignées à l'instar de Tindouf et d'Illizi, prouvaient que l'Algérie attirait encore les investissements. La croissance des investissements dans le pays requiert la multiplication des efforts des walis en matière d'attrait des investisseurs à travers la promotion des potentialités économiques que renferme chaque wilaya et «l'éradication de la bureaucratie» qui entrave les projets d'investissement, a fait savoir M. Ouyahia. «Vous devez aller vers l'investisseur (...) ne laissez pas les dossiers s'accumuler. Il faut qu'il y ait une concurrence entre les wilayas en termes d'attrait des investissements dans tous les domaines», a-t-il soutenu en s'adressant aux walis. Le Premier ministre s'est engagé en parallèle à accorder tous les avantages possibles, plaidant pour l'exploitation de ce qui est disponible comme avantages dans l'actuelle réglementation.

La cérémonie de clôture de cette réunion de deux jours, placée sous le thème «gouvernance décentralisée: pour une collectivité territoriale résiliente, innovante et entreprenante», s'est déroulée en présence du Premier ministre Ahmed Ouyahia, et de membres du gouvernement. Cette réunion qui a traité des thématiques liées au développement local, dont la stimulation de la culture entrepreneuriale chez les collectivités locales, est devenue une tradition instaurée par le président de la République et se veut aussi une oppor-

tunité pour les différents services de l'Etat au niveau central pour se réunir avec les walis et examiner les orientations stratégiques du gouvernement, ainsi que les voies et moyens de leur mise en œuvre sur le terrain.

En ce sens, les travaux de la rencontre ont porté sur l'examen de cinq axes en ateliers liés essentiellement à l'approfondissement de la décentralisation, l'attractivité du territoire, la promotion du partenariat public-privé, le service public de proximité, ainsi que la modernisation des services et prestations via la nu-

mérisation. La première journée des travaux de la réunion gouvernement-walis a été marquée par le message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, adressé aux participants et dans lequel il a exhorté les walis à adopter un nouveau mode de gouvernance, «basé sur l'initiative, l'anticipation, la gestion par objectif et l'approche par résultats», appelant en même temps les collectivités locales à s'acquitter pleinement de leur rôle dans le développement national. De son côté, le ministre de l'Intérieur, des collectivités

locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a appelé les collectivités locales «auxquelles incombe l'application des politiques publiques, à s'ouvrir sur la société et à s'adapter aux développements qui y sont opérés». Plusieurs partenaires, dont des experts, des universitaires, des chefs de daïras et des présidents d'Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) ainsi que des associations de la société civile ont pris part aux travaux de cette réunion.

OUYAHIA :

La rationalisation des dépenses de l'Etat repose sur l'efficacité de la gestion locale des programmes de développement

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé jeudi à Alger que l'aboutissement des efforts de l'Etat relatifs à la rationalisation de ses dépenses reposait sur l'efficacité de la gestion des programmes de développement au niveau local.

Dans une allocution à la clôture de la réunion gouvernement-walis, M. Ouyahia a précisé qu'il était nécessaire de maîtriser le programme actuel de développement d'une valeur globale de 13,500 milliards de dinars, en évitant les retards qui induisent la réévaluation. M. Ouyahia a fait savoir que la loi de finances 2019 prévoyait un montant de 500 milliards de dinars consacrés à la réévaluation des projets en raison du retard cumulé dans les projets. «Si nous voulons maîtriser les



situations financières et promouvoir la rationalisation des dépenses, j'appelle les walis au même titre que les ministres à se contenter actuellement de la mise en œuvre de ce qui est inscrit et à veiller à l'appliquer au meilleur rythme», a-t-il martelé. Il a plaidé également pour la prise en charge de la maintenance des structures et des infrastructures réalisées dans le

cadre des programmes de développement quinquennaux. «Il est attendu de vous à titre d'exemple de visiter les hôpitaux qui souvent manquent de quelques équipements. Avec ce petit effort mais substantiel, nous pouvons améliorer l'exploitation des structures publiques et répondre aux aspirations des citoyens», poursuit le Premier ministre.

Les entrepreneurs sont appelés à la solidarité avec l'Etat pour protéger les deniers publics

Le Premier ministre a estimé nécessaire d'exploiter les clauses des marchés publics pour réduire les coûts des offres des entreprises en charge des projets publics, estimant qu'il était inadmissible de réduire les prix des matières premières comme le ci-

ment et le rond à béton alors que les coûts des contrats demeuraient en leur état. «Nous devons être convaincus que notre destin à tous en tant qu'Etat, gouvernement, entrepreneurs est commun. Nous devons être solidaires les uns les autres pour préserver les

deniers publics», a-t-il souligné. «Les walis sont invités à proposer des programmes locaux qui s'intéressent aux préoccupations quotidiennes du citoyen et assurent d'importants projets à l'image des chemins communaux et des infrastructures sportives,

culturelles et approximatives», a soutenu le premier ministre. A ce propos, M. Ouyahia a affirmé que cette démarche était traduite par les affectations des programmes de développement local de 60 à 100 milliards de dinars.

Une réflexion est engagée pour un meilleur encadrement administratif des grands centres urbains

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué jeudi à Alger qu'une réflexion est engagée au niveau de son département pour une réorganisation adaptée aux nouveaux centres urbains pour leur assurer un meilleur encadrement administratif.

«Nous sommes en train de réfléchir sur l'organisation la plus adaptée à la prise en charge des préoccupations des citoyens au niveau des grands centres urbains notamment au niveau des wilayas d'Oran et Constantine», a déclaré le ministre dans un point de presse tenu à l'issue des travaux de la réunion gouvernement-walis. Il a précisé qu'il s'agira d'une «réorganisation qui va nous permettre de soumettre au Gouvernement la création de circonscriptions administratives au niveau de nos grands pôles urbains qui sont Constantine et Oran», citant l'exemple de la Nouvelle-ville Ali Mendjeli (Constantine) qui compte plus de 400 000 habitants répartis sur 3 communes.

Pour M. Bedoui, «il est nécessaire aujourd'hui de réfléchir à encadrer administrativement cette nouvelle ville», faisant remarquer que certaines nouvelles villes construites ces dernières années ne disposent pas d'une administration et de pouvoirs publics à la mesure de leur taille démographique.

Il a indiqué, par la même occasion, que ces grands centres urbains «nécessite un accompagnement en matière d'organisation administrative». S'agissant de la question relative à la sécurité urbaine, M. Bedoui a souligné que «la police de proximité est devenue aujourd'hui une nécessité vu le développement extraordinaire du tissu urbain du pays».

Les travaux de la réunion gouvernement-walis ont pris fin jeudi après-midi à Alger par l'adoption de plusieurs recommandations devant servir de feuille de route dans la réalisation des objectifs de développement économique et social des collectivités locales. Le cérémonial de clôture de cette réunion de deux jours, placée sous le thème «gouvernance décentralisée: pour une collectivité territoriale résiliente, innovante et entreprenante», s'est déroulée en présence du Premier ministre Ahmed Ouyahia, et de membres du gouvernement.

Développement de l'attractivité des territoires et contribution à la diversification de l'économie. La réunion gouvernement-walis a été sanctionnée par un ensemble de recommandations relatives au développement socioéconomique des territoires à même de satisfaire les besoins du citoyen, de garantir son bien-être et de créer des territoires à attractivité économique et sociale et créateurs de la richesse, ce qui contribuera au développement et à la diversification de l'économie nationale.

Parmi ces recommandations formulées par les 5 ateliers organisés dans le cadre de la réunion tenue les 28 et 29 novembre, il y lieu de citer celles relatives aux systèmes d'incitation à l'amélioration de l'attractivité des territoires au niveau national, notamment l'amélioration des mesures incitatives d'encouragement de l'investissement et de son attractivité.

Ces recommandations portent, entre autres, sur la nécessité du soutien au développement des petites entreprises et des entreprises innovantes au niveau des zones d'activités, et ce à travers la mise en place des mécanismes nécessaires en vue d'inciter à l'innovation en déployant des incubateurs de projets innovants.

Les recommandations ont incité à l'encouragement de la création de filières nécessaires à même de contribuer à la relance du mouvement économique local et la mise en place de nouvelles activités intégrées avec les spécificités de chaque territoire.

En matière de formation et renforcement des potentialités, les ateliers ont recommandé la nécessité de doter les Collectivités locales de cadres spécialisés dans le marketing territorial à travers l'introduction de cette approche dans le programme de formation de base continue des cadres et la mise en place d'une stratégie sectorielle pour l'accompagnement des Collectivités locales en vue de mettre en place des plans de communication.

En matière de modernisation des structures de base des travaux publics, des transports, de la logistique et de la communication, il a été préconisé la nécessité de poursuivre les efforts visant le développement et le renforcement des structures de bases des routes, des autoroutes, des lignes ferroviaires, des ports et des aéroports dans le cadre des capacités financières disponibles.

Nécessité de contenir les marchés parallèles

En matière de l'initiative et de partenariat pour l'émergence de l'économie locale, ils ont souligné la nécessité de permettre aux Collectivités locales de régulariser ses biens dépourvus de titres juridique de propriété ainsi que la promotion des compétences entrepreneuriales des Collectivités locales à travers un programme spécial et global de formation sur les techniques de gestion.

Les recommandations ont préconisé également la nécessité de contenir le marché parallèle.

Ils ont proposé la prolongation des échéanciers de règlement de crédits octroyés aux jeunes porteurs de projets octroyés dans le cadre des mécanismes de soutien ainsi que l'exonération fiscale des produits récupérés dans le cadre des activités de recyclage des déchets. Les recommandations ont porté, en outre, sur la nécessité d'alléger les procédures du guichet unique de délivrance de permis de construire au niveau des zones d'activités et des zones industrielles et l'accélération de délivrance des permis au niveau local, conformément à des dispositions simples ainsi que l'élaboration de lois relatives à l'exploitation économique des terres vacantes.

Ils ont préconisé également l'élaboration et l'adoption d'un texte juridique conférant aux



walis l'autorité de recouvrer le foncier industriel octroyé et non exploité par les investisseurs. Les participants ont également recommandé d'asseoir des ponts solides entre l'université, les centres de formation et les instituts d'une part, et le monde de l'entrepreneuriat d'une autre, tout en adaptant le travail des organismes de recherche conformément aux besoins et aux spécificités des territoires locaux.

Concernant les recommandations au profit des zones frontalières, il a été suggéré la création de bases logistiques d'exportation au niveau des zones frontalières du grand sud et la prise en charge de l'aménagement du foncier industriel dans le grand sud. Il a été question, en outre, de généraliser l'opération d'octroi de subventions relatives à la promotion des exportations du nord vers le sud du pays, lesquelles seront financées par le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) englobant celle en provenance du sud allant vers le nord tout en augmentant à un taux de 80%.

Les participants ont recommandé, en outre, l'exonération fiscale et parafiscale, sur une durée de 15 ans prolongeable, pour chaque investissement générateur d'emplois dans les wilayas du sud.

Accélération du développement des systèmes du e-paiement et de la modernisation des établissements financiers

S'agissant du domaine du numérique et de la modernisation des services publics, les recommandations de l'atelier consacré à ce domaine ont porté sur la nécessité d'accélérer le développement des systèmes du e-paiement permettant d'effectuer les transactions financières, fiscales et commerciales via des supports numériques, et d'accélérer la modernisation des établissements financiers, outre d'encourager les établissements financiers à accélérer la diversification de leur services électroniques en direction des habitants à travers un calendrier et de mettre en place un mécanisme gouvernemental chargé du suivi de l'application de ce calendrier.

Il s'agit également de faire du numérique le catalyseur principal du service public en l'accompagnant à un système efficace pour réduire et sim-

plifier les mesures et mettre en place un mécanisme qui valorise les idées et les projets innovants en vue de les généraliser aux collectivités locales et partant, assurer des services publics de qualité.

Les participants ont mis l'accent sur l'impératif d'accélérer la généralisation de l'utilisation du numéro d'identification national, l'adoption d'un numéro d'identification national unique pour les personnes physiques et la mise en place d'un mécanisme de coordination entre les secteurs concernés pour la généralisation de son utilisation dans le secteur économique et d'accélérer le lien entre les bases de données et les systèmes d'information au sein d'une stratégie coordonnée.

Les recommandations prévoient également l'exploitation des opportunités offertes par la numérisation pour renforcer la mise en oeuvre de la politique sociale en mettant un portail numérique au sein de cet espace pour prendre en charge les besoins des différentes catégories de la société notamment celles vulnérables ainsi que de développer les services publics via internet en prêtant de simples services instantanés et optimaux pouvant être accédés via les supports intelligents.

Les intervenants ont appelé à la nécessité de moderniser la gestion des services sectoriels qui continuent à attirer nombre d'usagers à l'image du système des impôts, du cadastre, de la conservation foncière et ce pour réduire la pression et mieux maîtriser et développer les applications relatives à la gestions des biens publics (domaines de l'Etat, de wilaya et de la commune). Il a été question également de la mise en place d'une plateforme gouvernementale numérique intégrée pour la gestion des marchés des opérateurs publics et des délégations du service public et d'un schéma directeur global gouvernemental global pour la numérisation en faisant appel à des spécialistes dans ce domaine, l'incitation à la similitude des moyens mobilisés pour la réception les bases de données numériques du gouvernement conformément aux normes internationales en vigueur et l'accélération de la relance de la signature et la certification électroniques tout en ouvrant la voie aux services à distance dans les plus brefs délais.

Bedoui : «Le projet de loi sur les collectivités territoriales a connu un progrès et sera présenté prochainement au Conseil de gouvernement»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui a affirmé, jeudi soir à Alger, que le projet de loi sur les collectivités territoriales «a connu un progrès et se trouve actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement (SGG) en attendant de le soumettre prochainement au Conseil du gouvernement, puis au Conseil des ministres».

S'exprimant lors d'une conférence de presse au terme de la réunion gouvernement-walis, M. Bedoui a indiqué que «le projet de loi sur les collectivités territoriales soumis au SGG, a connu un progrès et sera présenté prochainement au conseil du gouvernement, puis au conseil des ministres et au Parlement en cas d'approbation». Il a mis en exergue également que «des élus locaux ont une responsabilité énorme dans la concrétisation de la nouvelle vision» contenue dans ce projet de loi.

Le ministre a estimé que le message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux participants à cette conférence se veut une «feuille de route pour promouvoir le développement local», soulignant le souci du gouvernement à concrétiser le contenu du message du Président Bouteflika et ses orientations au service du citoyen en vue d'améliorer ses conditions de vie. Après avoir précisé que la «création des wilayas déléguées» ne signifie pas un nouveau découpage administratif, M. Bedoui a fait savoir que «l'expérience sur le terrain a imposé le travail dans un cadre qui fait des wilayas déléguées des wilayas autonomes», ajoutant que le «renforcement des prérogatives des walis délégués, sur décision du Chef de l'Etat, a pour objectif de servir les intérêts des citoyens en insufflant une dynamique de développement soutenue à ces wilayas». La prise de décisions décentralisées vise à alléger et à accélérer les mesures pour répondre aux préoccupations des citoyens, a-t-il soutenu. Répondant à une question sur le phénomène de l'immigration clandestine, M. Bedoui a affirmé, par ailleurs, que «l'Algérie était un pays de principes et de valeurs et qui respectait les droits de l'homme. Aucun pays n'est en mesure de lui apprendre la manière de gérer ce phénomène», a-t-il dit, ajoutant que l'Algérie «œuvrait en coordination avec les pays limitrophes et les instances internationales». Soulignant que «l'Algérie faisait face à des phénomènes inexpliqués en raison de l'exploitation de femmes et d'enfants des migrants clandestins», le ministre a affirmé que «l'Algérie avait le droit de préserver la sécurité, la stabilité et la quiétude de sa population». Les travaux de la réunion gouvernement-walis ont été sanctionnés précédemment par l'adoption d'une série de recommandations visant à renforcer le rôle des collectivités locales dans le processus du développement du pays. Des experts et des spécialistes ont débattu, au niveau de cinq ateliers de travail, des thèmes relatifs à la gestion des collectivités locales en vue de parvenir à la concrétisation du développement local générateur de richesse et facteur de la croissance économique nationale à travers l'adoption de la démarche de décentralisation. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a appelé les walis, dans un message adressé aux participants à cette rencontre, à adopter un nouveau mode de gouvernance «basé sur l'initiative, l'anticipation, la gestion par objectif et l'approche par résultats», exhortant les collectivités locales à s'acquitter «pleinement» de leur rôle dans le développement national. Dans ce sens, M. Bedoui a fait savoir qu'il sera procédé au renforcement du développement local par des programmes spéciaux de rattrapage décidés par le président de la République au profit des régions du Sud et des Hauts Plateaux», annonçant, à ce propos, «la finalisation des études relatives à ces programmes avec la contribution de tous les secteurs». «Lesdits programmes seront mis en œuvre à partir de l'année 2019 selon un programme de réalisation défini ce qui permettra de remédier aux dysfonctionnements», a-t-il indiqué. Il a ajouté que le Président Bouteflika et le gouvernement accordaient un intérêt majeur aux zones frontalières traduis par la mise en place de plans d'action spéciaux pour leur développement et la création de nouveaux postes de travail à travers le financement par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales de nombreux programmes communaux relevant de 12 wilayas frontalières d'une enveloppe financière de 4.4 milliards DA outre des plans communaux de développement (PCD). Pour leur part, les ministres participant à la rencontre gouvernement-walis ont salué l'option de la gestion décentralisée qui sera concrétisée une fois la loi sur les Collectivités locales amendée, affirmant leur disponibilité à concrétiser ce modèle de gestion.

ALGÉRIE - TURQUIE

Sonatrach: Signature d'un pacte d'actionnaires pour la réalisation d'un complexe pétrochimique en Turquie

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a signé mercredi à Istanbul un pacte d'actionnaires avec le groupe turc Rönensans Holding portant sur la réalisation d'un complexe pétrochimique en Turquie, a annoncé jeudi Sonatrach dans un communiqué.

Il s'agit d'un complexe pétrochimique de transformation du propane en polypropylène qui est une matière plastique utilisée par de nombreuses industries dont celles notamment de l'automobile, du textile et de la pharmacie. D'une capacité de production de 450.000 tonnes/an de polypropylène, ce projet, dont le coût d'investissement est de 1,2 milliard de dollars, sera réalisé dans la région de Cayhan, située dans la province d'Adana en Turquie, dans le but de satisfaire les besoins du marché turc en cette matière plastique. Pour ce faire, Sonatrach fournira annuellement, à partir de ses installations de gaz de pétrole liquéfié (GPL) en Algérie, un volume de 550.000 tonnes de propane nécessaires à ce projet, précise la même source. Ce qui permettra à Sonatrach de placer son propane sur le marché turc à travers un contrat de long terme, souligne le communiqué en ajoutant qu'il permettra également de renforcer les relations économiques existantes entre l'Algérie et la Turquie. Lors de la cérémonie de signature de ce pacte d'actionnaires, tenue en présence du ministre turc de l'Industrie et de la technologie, Mustafa Varank, le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour a déclaré que «ce projet de production de polypropylène avec un partenaire industriel turc reconnu s'inscrit dans la stratégie d'internationalisation et de diversification des activités de Sonatrach, qui permettra de mieux valoriser nos ressources, de sécuriser nos marchés traditionnels et être présent dans un pays (Turquie) dont le secteur de pétrochimie représente le 14^{ème} secteur chimique mondial.

ALGÉRIE-FRANCE

Ouargla : lancement de trois projets associatifs avec le soutien de l'ambassade de France en Algérie

Trois projets associatifs versés dans les domaines de la culture, la santé et l'environnement ont été lancés jeudi à Ouargla dans le cadre de conventions signées en octobre dernier entre des associations locales et l'ambassade de France en Algérie. Visant la promotion de l'action de proximité pour l'intérêt général, ces projets, financés par l'ambassade de France en Algérie (service de la coopération et de l'action culturelle), et menés par les associations «Maâssouma pour l'information», «Promotion du potentiel juvénile» et «Sounaâ El-Hayets», s'inscrivent dans le cadre de la promotion des contributions actives dans le développement de l'action de proximité la hissant du bénévolat aux projets durables, ont indiqué à l'APS les présidents de ces associations. Le projet de l'association «Maâssouma pour l'information» consiste en la revivification de l'artisanat au Ksar d'Ouargla et vise à promouvoir le legs culturel et populaire reflétant la mémoire collective, a indiqué le président de l'association, Mustapha Brahim Babziz.

Il s'agit de la relance de quatre métiers du patrimoine culturel de la population du Ksar d'Ouargla, en l'occurrence la vannerie, l'art du sablage, le tissage et l'habit traditionnels, a-t-il expliqué, tout en précisant que l'association œuvre à l'organisation, durant la période 2018/2020, de diverses activités propres aux artisans et artisans locaux.

L'initiative porte sur le développement du potentiel des artisans par le biais de la formation et de l'accompagnement, à la faveur d'une convention à signer avec le secteur de la formation professionnelle d'Ain El-Beida (Est d'Ouargla) portant sur la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, jeune notamment, l'organisation d'expositions de promotion des produits d'artisans de la région, a-t-il ajouté. Afin d'ouvrir des espaces disponibles pour l'exposition des produits, il est envisagé également l'ouverture de locaux permanents d'artisanat à l'intérieur du Ksar devant servir de vitrine permanente pour faire connaître la région et son patrimoine aux touristes, eu égard à la place qu'incarne l'artisanat en tant que richesse d'avenir et source d'attractivité touristique devant être préservée.

Pour ce faire, il sera procédé, en coordination avec de nombreuses associations, à l'élaboration d'un plan d'action et d'une stratégie bien déterminée, la mobilisation des moyens nécessaires pour faire aboutir cette opération et l'éveil de la conscience du citoyen sur son importance, à la faveur de l'environnement propice qu'offre la région au développement et la promotion de l'artisanat, a soutenu le même responsable associatif.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS M. Ouyahia reçoit le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu jeudi à Alger, le Sous-Secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques,



David Hale, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des Services du Premier ministre. L'audience s'est

déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel, précise la même source.

M. Messahel s'entretient avec le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu jeudi à Alger avec le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques, David Hale, qui effectue une visite de travail de deux jours en Algérie.

La visite en Algérie du haut responsable américain qui s'inscrit dans le cadre des consultations politiques régulières entre les deux pays, «a permis aux deux parties de procéder à une évaluation des bonnes relations qui lient

les deux pays ainsi qu'à un échange approfondi sur la situation dans la sous-région», a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Lors de sa visite en Algérie, M. Hale aura des entretiens avec d'autres hauts responsables algériens sur les questions inhérentes au renforcement de la coopération bilatérale dans de nombreux domaines et celles ayant trait à la situation régionale et internationale.

HABITAT - INVESTISSEMENT :

Réunion des membres du gouvernement avec la communauté nationale à New York

Les ministres de l'Habitat et du Travail, Abdelwahid Temmar et Mourad Zemali, effectueront aujourd'hui une visite de travail à New York destinée à informer les membres de la communauté nationale aux Etats-Unis des différents dispositifs qui leur sont offerts en matière de logement et d'investissement, a annoncé l'ambassade d'Algérie aux USA dans un communiqué.

La réunion prévue à cet effet samedi au siège du consulat général d'Algérie à New York a pour objectif d'exposer les différentes mesures prises par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, au profit de la communauté nationale à l'étranger, indique l'ambas-

sade. L'échange avec les membres de la communauté sera articulé autour des modalités d'accès au logement à travers le programme de logement promotionnel public (LPP) parrainé par le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la Ville et par l'entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI), précise la consule générale à New York, Mme Sabria Boukadoum.

La réunion sera également consacrée aux opportunités d'investissement et de financement des projets ouvertes aux jeunes Algériens par le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), explique la diplomate. Au programme de cette ren-

contre figure un débat animé avec les membres de la communauté ainsi que des présentations sur les deux dispositifs.

Pour assurer une meilleure vulgarisation de ces formules, il a été prévu des visioconférences afin de permettre aux ressortissants résidant dans les Etats américains éloignés de participer au débat, indique la consule. L'occasion sera donnée aux nombreux souscripteurs LPP résidant aux Etats-Unis, et ceux souhaitant s'inscrire à cette formule de logement de s'informer davantage sur les différents programmes proposés. La rencontre sera clôturée par une cérémonie de délivrance d'actes de propriété aux bénéficiaires de cette formule de logement.

ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE

Transport d'électricité: l'Algérie a abrité, pour la première fois, les réunions de la MED TSO

L'Algérie a abrité, pour la première fois, du 27 au 28 novembre courant, les réunions statutaires de l'Association des gestionnaires des réseaux de transport de l'électricité du pourtour méditerranéen (Med-TSO), dont elle est membre, a indiqué jeudi le Groupe Sonelgaz dans un communiqué.

Les travaux du Comité exécutif et de l'Assemblée générale, qui se sont déroulés au siège du groupe Sonelgaz, ont vu la présentation par les présidents des comités techniques de l'état d'avancement des travaux liés à la mise en œuvre de la seconde phase du projet méditerranéen de l'énergie. Les représentants des pays membres de cette association, présents à ces deux réunions, ont également débattu l'accord de partenariat afférent à cette seconde phase ainsi que les perspectives de l'association, une fois cet ambitieux projet achevé. Pour rappel, l'Association Med-TSO a lancé un projet

Méditerranéen de l'énergie en 2014. Celui-ci vise le développement d'un marché régional intégré de l'énergie. Les infrastructures énergétiques sont indispensables pour atteindre cet objectif, selon le communiqué. Aussi, Med TSO œuvre pour la mise en place d'un réseau euro-méditerranéen d'électricité de référence, sur la base d'une coopération multilatérale en vue de l'amélioration de la performance technique de systèmes, l'augmentation de la fiabilité des réseaux et le partage d'un ensemble commun de règles facilitant les échanges d'électricité. Lancé en février 2015, ce projet est en cours de réalisation, avec l'appui de la commission européenne. Les travaux de la première phase ont pris fin en juin 2018 et l'association active pour la mise en œuvre de la seconde phase de ce projet qui s'achèvera en 2020.

A ce propos, le président de Med-TSO, a noté, à l'ouverture des travaux des

deux réunions, que l'association est entrée dans une nouvelle ère de son histoire et que pour réaliser les objectifs stratégiques tracés, un engagement plus important de l'ensemble des pays membres est requis. Comparant le bassin méditerranéen à un véritable laboratoire de transition énergétique, il mettra l'accent sur les préalables essentiels au développement d'un marché régional intégré de l'électricité, à savoir des systèmes électriques développés et interconnectés, des systèmes financiers prêts à supporter les investissements nécessaires, une production d'électricité durable et compétitive, ainsi que des règles et des procédures uniformisées.

Les programmes de travail et les délais impartis ont été arrêtés et présentés par les présidents de chaque comité, lors du Comité exécutif.

Ces travaux portent notamment sur la définition de critères d'affectation des coûts pour le déve-

loppement des interconnexions internationales, ainsi que la définition des indicateurs de performance des systèmes électriques des pays du pourtour méditerranéen.

Il s'agit aussi de l'élaboration d'une plate-forme commune aux membres de Med TSO, afin de rassembler des informations sur les interconnexions transfrontières et de la réalisation d'études économiques et scénarios adéquats, à court, moyen et long termes, basés sur l'impact de différents facteurs de croissance économique ou de développement technologiques.

Il est question également de la coordination avec les différentes parties prenantes du projet, et notamment l'Association des régulateurs méditerranéens de l'électricité et du gaz-MedReg, en vue de définir des règles communes pour l'accès et l'utilisation des interconnexions électriques, conclut la même source.

CASH ASSURANCES : Un chiffre d'affaires prévisionnel de 9,6 milliards de dinars pour 2018

La Compagnie d'assurances des hydrocarbures (Cash Assurances), pourrait réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 9,6 milliards de dinars à fin 2018, un montant en baisse en comparaison à celui réalisé en 2017, a indiqué jeudi à Alger, la P-DG de cette filiale de Sonatrach, M^{me} Widad Belhouichet.

«Nous prévoyons de réaliser un chiffre d'affaires avoisinant les 9,6 milliards de dinars en 2018, un montant qui dénote une régression par rapport à celui enregistré durant l'année écoulée qui avoisine les 10,7 milliards de dinars», a indiqué la responsable à l'APS en marge d'un séminaire consacré aux «Risques d'entreprises, couvertures et tendances».

Selon Mme. Belhouichet, cette tendance à la baisse des ventes de la compagnie en produits d'assurances est une résultante du ralentissement des projets et des investissements dans le domaine de la construction en rapport à la situation économique du pays, ce domaine étant le secteur cible dans la stratégie de marché adoptée par Cash assurance.

A ce propos, a-t-elle mentionné, la Compagnie est classée «première au niveau national en terme de chiffres d'affaires marché» réalisé avec le segment construction, mettant en exergue l'importance qu'accorde toutefois la société à l'élargissement de son portefeuille de produits.

Deuxième dans son genre au titre de l'année 2018 après celle organisée récemment à Constantine, cette rencontre précède deux autres qui se tiendront prochainement selon la P-dg de la compagnie.

Ainsi, cette rencontre entre dans le cadre d'une série de séminaires que Cash Assurances organise annuellement au profit de ces



clients et d'opérateurs économiques, en vue de présenter ses produits et leur faire part des avancées enregistrées dans ce domaine, et ce, outre la présentation de nouvelles offres que son staff s'attèle à proposer prochainement.

Pour exemple, et en concordance aux mutations et avancées technologiques continuent touchant l'ensemble des secteurs économiques, le Chef de Division des opérations techniques au sein de la compagnie, M. Mehdi Chelouche, a évoqué un éventail de nouvelles offres qui découlent de l'innovation dans le domaine des assurances, telles l'intelligence artificielle employée aux services de la prévention et de la réparation des sinistres des assurés ou des tiers. Il a évoqué de même, l'opportunité que représente l'emploi du Big Data dans le domaine pour attirer de nouveaux clients et leur proposer une offre pertinente et efficace et individuellement adaptée en

plus d'une possibilité d'une meilleure détection des fraudes, mentionnant l'exemple d'un assureur chinois ayant pu vendre 8 milliards de polices d'assurances par voie numérique à 500 millions d'assurés en seulement quelques années.

M. Chelouche a également indiqué l'importance d'instaurer une assurance qui couvrirait les risques liés aux cyber-attaques, un phénomène de plus en plus fréquent de nos jours, selon lui, pouvant même mener à la cession d'activité des entreprises victimes, sinon à des pertes financières colossales.

Ainsi, a-t-il dit sans donner d'échéance précise sur sa disponibilité effective, Cash assurance s'attèle actuellement à la mise au point d'une couverture pour les cyber-risk au profit des grandes compagnies algériennes, leur permettant de minimiser les pertes et reprendre et/ou poursuivre l'activité en cas de cyber-

attaque les ciblant. En outre, l'assistance a pu bénéficier d'informations et d'éclaircissements concernant les produits proposés dans les segments des assurances de projets, les assurances de responsabilités civiles ainsi que dans le segment «risque de transport».

Pour rappel, Cash assurance, spécialisée au départ, dans la couverture des risques pétroliers et d'énergie, est agréée pour pratiquer toutes les opérations d'assurances dommages, sur l'ensemble du territoire national.

Son capital social est détenu majoritairement par le Groupe Sonatrach, avec 82% des parts et le reste est détenu par le ministère des Finances à travers le réassureur national, la CCR, et la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance, la CAAR.

Selon son rapport annuel distribué lors de cette rencontre, la Compagnie a clôturé l'année 2017 avec un bénéfice de l'ordre de 503,57 millions de dinars, essentiellement tiré par le secteur de l'habitat et de l'urbanisme.

Selon les données communiquées dans ce même rapport, le marché national des assurances de dommages a clôturé l'exercice 2017 avec un chiffre d'affaires de 121,86 milliard de dinars, celui des assurances de personnes avec 12,9 milliards de dinars alors que celui des risques incendies et risques divers avec 45,7 milliards de dinars.

COMMERCE Lancement d'une campagne pour encourager le passage au registre du commerce électronique

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a lancé une campagne pour encourager les commerçants à se doter d'un registre électronique au lieu du registre classique, en vigueur. Dans une vidéo de vulgarisation, réalisée dans les trois langues : arabe, tamazight et française, dont l'APS détient une copie, le CNRC explique la procédure d'obtention du registre de commerce électronique, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur. Le modèle de l'extrait du registre de commerce délivré sous format électronique a été fixé par un décret exécutif n 18-112 publié au Journal officiel n 21. A cet effet, le texte précise «qu'il est inséré sur les extraits du registre de commerce des commerçants, personnes physiques ou morales, un code électronique, dénommé registre de commerce électronique (RCE)», ajoutant que le code électronique «RCE» est un «symbole graphique comportant des données et des informations cryptées se rapportant au commerçant». Ainsi, note le décret exécutif, le RCE, est imprimé sur les extraits du registre de commerce, selon des caractéristiques précises, à savoir : face recto, à droite de la partie supérieure de l'extrait du registre de commerce, en noir sur fond blanc, entouré d'un cadre noir. La lecture du code électronique RCE, est selon ce texte législatif, effectuée par tout périphérique doté d'un dispositif de capture d'images, au moyen d'une application téléchargeable gratuitement sur le portail électronique du Centre national du registre de commerce (CNRC), alors que la mise à jour des informations contenues dans le code RCE est régulièrement effectuée par les services du CNRC.

Par ailleurs, il est souligné que toute détérioration du code RCE rend l'extrait du registre du commerce caduc.

Dans ce cas, le titulaire du registre de commerce est tenu de demander un duplicata de l'extrait du registre de commerce, doté du code électronique RCE.

Dans ce sillage, les commerçants ne détenant pas l'extrait du registre de commerce, doté du code électronique RCE, sont appelés à demander la modification de leurs extraits de registre de commerce, auprès des antennes du CNRC territorialement compétentes pour l'obtention de ce code.

Le décret exécutif, précisant que les extraits du registre de commerce non revêtus du code électronique, demeurent valides durant une période d'une (1) année, à compter de la publication de ce décret exécutif au Journal officiel.

Pour rappel, l'Algérie compte plus de 1,95 million d'opérateurs économiques inscrits au registre de commerce, recensés jusqu'à fin 2017. Sur l'ensemble de ces opérateurs économiques, 1,77 million d'opérateurs exercent sous le statut de personnes physiques (91%), alors que près de 184.000 autres possèdent le statut de personnes morales (entreprises).

DÉVELOPPEMENT Adoption des propositions de l'Algérie lors de la Conférence sur l'économie bleue durable à Nairobi

Le Communiqué final de la Conférence de haut niveau sur l'économie bleue durable, organisée à Nairobi, a adopté la majorité des propositions de l'Algérie soumises par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessoud, dont, entre autres, «la consolidation de la base organisationnelle et juridique des pays africains dans le domaine de l'économie bleue». «La déclaration finale de cette conférence dont les travaux ont été clôturés mercredi avait adopté la proposition de l'Algérie portant nécessité de renforcement et intensification de la coopération bilatérale entre les pays ainsi que la nécessité de mettre en place une base solide des infrastructures pour faire face aux changements climatiques», a indiqué jeudi un communiqué du ministère Tourisme et de l'Artisanat. Intervenant lors de cette Conférence, M. Benmessoud a rappelé «les grandes réalisations de l'Algérie dans le domaine de l'économie bleue», mettant en exergue l'importance «extrême» accordée par les autorités «en vue de bâtir une base solide ayant permis de promouvoir ses capacités en matière de recherche scientifique et de modernisation des procédés de gestion» en introduisant «les principes de l'économie bleue» dans la stratégie à l'horizon 2035». Le ministre a appelé à la nécessité de saisir toutes les opportunités offertes par l'économie bleue pour la création d'une nouvelle richesse et des postes d'emploi, notamment pour les jeunes, les femmes». Dans le même sillage, il a évoqué les grandes réalisations de l'Algérie dans le domaine du développement touristique», citant l'enregistrement de 850 projets touristiques, dont 70 % sur le littoral, tout en rappelant que l'Algérie est le seul pays au niveau africain qui a élaboré «une stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières». Le ministre a valorisé les efforts communs des pays africains visant l'adoption d'une stratégie claire dans le cadre de «l'économie bleue», saluant la qualité des relations liant l'Algérie et le Kenya ainsi que l'importance accordée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika au renforcement et à la consolidation des relations bilatérales dans tous les domaines».

DISTRIBUTION DE GAZ: Présentation d'un module de compteurs domestiques pour relever la consommation à distance

Un module digital permettant de relever à distance la consommation de gaz, destiné aux compteurs domestiques, a été présenté jeudi à Alger.

Ce module est le fruit d'un contrat signé en 2014 entre le Centre de recherche et de développement de l'électricité et du gaz (CREDEG) et le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) pour la réalisation de ce projet intitulé «modules communicants adaptables aux compteurs gaz équipés d'impulsion magnétique».

L'intérêt de cette technologie, dont l'échéance d'exploitation nationale n'a pas été communiquée, consiste à éviter à la Société algérienne de la distribution de l'électricité et du gaz (SDC) de remplacer l'ensemble du parc de compteurs de gaz par des compteurs numériques et ainsi minimiser les coûts d'investissement. Le pays compte 5 millions de compteurs à gaz. Une fois installé, ce module permettra l'affichage à distance, au niveau des agences du Groupe Sonelgaz, des volumes consommés (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, annuels et totaux) évitant le passage

d'agents pour relever l'index de consommation. Il sera également possible d'établir une facturation en temps réel, la détection de l'état du compteur et la signalisation des fraudes. A l'heure actuelle, trois (3) prototypes industriels ont été réalisés et testés avec succès en laboratoire, ont indiqués les représentants du CREDEG.

Selon eux, la prochaine étape sera de prospecter les moyens nationaux pour la fabrication de ces modules et leur exploitation.

Par la suite, il s'agira de développer un «smart metering», c'est-à-dire un compteur digital intelligent muni d'un système de communication et de comptage d'électricité et de gaz à la fois. Présente à la cérémonie de finalisation de ce projet, la P-dg du CREDEG, Wassila Salhi, a indiqué que cette collaboration avec le CDTA a permis à son organisme d'acquiescer une riche expérience de travail avec le monde scientifique.

Pour Mme Salhi, il s'agira à terme de passer de la phase de montage à celle de la conception des équipements liés à la distribution d'électricité et de gaz en y associant les compétences

nationales à travers les chercheurs et ingénieurs locaux notamment. Lors d'un point de presse tenu en marge de cérémonie, le P-dg du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab, a insisté sur l'importance de valoriser ce type de travaux liés à l'innovation et à la modernisation des équipements pour améliorer et diversifier les services publics offerts aux clients du groupe étatique. Il a également rappelé la dynamique que connaît le secteur passant de zéro à 120 entreprises de fabrication d'équipements de distribution.

Cela représente 15% des besoins nationaux de ce type d'équipements, même si des efforts doivent être mis en œuvre pour améliorer ces chiffres, selon M. Arkab.

Pour le responsable, ce module permettra la réalisation de gains financiers considérables évitant l'import d'équipements ou leur fabrication sous licence. Cela permettra également des économies liées à la baisse du coût de facturation et induira des économies d'énergie grâce à la possibilité de suivi de la consommation par le client, a-t-il affirmé.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Reddition de 4 terroristes à Djanet (MDN)



Quatre (4) terroristes se sont rendus, jeudi à Djanet aux autorités militaires, en possession de 4 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts fournis par les Forces de l'Armée Nationale Populaire, quatre (04) terroristes se sont rendus, le 29 novembre 2018, aux autorités militaires à Djanet/4eRM», ajoute le communiqué.

Il s'agit de l'occurrence des dénommés «Khaloui Mouhi Souma», dit «Moussa», de «Herouini Ahmed» dit «Idriss», qui avaient rallié les groupes terroristes en 2015, de «Bakhti Ali» dit «El Hadj» et de «Atik Naïmi» qui avaient rallié les groupes terroristes en 2012.

Dans le même contexte et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'ANP a capturé, à Adrar/3eRM, le terroriste dénommé «Mazili Hama», et arrêté également un élément de soutien dans la même wilaya, selon la même source.

Par ailleurs, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, lors d'une opération de recherche et de ratissage menée à Ouled Antar, wilaya de Médéa/1èreRM, une casemate pour terroristes et douze (12) bombes de confection artisanale.

Ces résultats de qualité réitèrent l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude dans tout le pays, conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

54 orpailleurs arrêtés à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (MDN)

Des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté, jeudi à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, 54 orpailleurs et saisi du matériel de détection de métaux, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté, le 29 Novembre 2018 à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam/6eRM, cinquante-quatre (54) orpailleurs et saisi deux (02) véhicules tout-terrain, des outils de détonation, deux (02) paires de jumelles, (21) groupes électrogènes, (20) marteaux piqueurs et un détecteur de métaux», précise le communiqué.

Par ailleurs, des Gardes-côtes ont mis en échec, à Oran et Ain Témouchent /2eRM, des tentatives d'émigration clandestine de (94) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que des Gardes-frontières ont déjoué, à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf /5eRM, des tentatives de contrebande d'une importante quantité de carburant s'élevant à (9.212) litres, ajoute la même source.

CONSTANTINE:

Mise en service «prochaine» d'une nouvelle sûreté urbaine à Ali-Mendjeli

La nouvelle ville Ali Mendjeli, l'une des plus grandes agglomérations de la wilaya de Constantine, sera «prochainement» dotée d'une nouvelle sûreté urbaine, a-t-on appris jeudi, des responsables de la Sûreté de wilaya.

Cette réalisation, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la police de proximité permettra d'améliorer la couverture sécuritaire dans la ville d'Ali Mendjeli, a affirmé à l'APS, le responsable de la cellule de l'information et de la communication, le lieutenant Bilal Benkhelifa en marge d'une campagne de sensibilisation et de prévention des accidents de la circulation, lancée dans le cadre du programme annuel établi par les services de ce corps de sécurité.

Le taux d'avancement des travaux de ce projet qui sera réceptionné «avant la fin de l'année en cours» a atteint actuellement 90 %, a-t-il fait savoir, lors de cette campagne qui a ciblé jusqu'à présent les usagers de la route transitant par les barrages de contrôle fixe de la commune d'Ouled Rahmoune et de la cité Boussouf au chef-lieu de wilaya.

Il a dans ce sens déclaré qu'avec la mise en service de cette nouvelle sûreté urbaine, le nombre de ce genre de structures atteindra dix(10) sûretés urbaines dans cette ville, totalisant 20 unités de voisinage (UV) et pas moins 350 000 habitants.

Cette campagne de sensibilisation qui a été initiée avec la collaboration des services de la Gendarmerie nationale, se poursuivra tout au long de l'année pour toucher l'ensemble des communes de la wilaya de Constantine, selon le même responsable.

Les barrages de contrôle fixes de la police implantés au quartier El Menia et au lieu-dit 4 éme km ainsi que ceux de la Gendarmerie nationale, en extra



muros, installés à la cité El Meridj, et à la commune de Didouche Mourad, figurent parmi les endroits qui seront également touchés par cette opération, a précisé la même source, soulignant que des dépliants renseignant sur l'importance de respecter le code de la route ont été distribués aux automobilistes.

L'organisation de cette campagne d'information et d'orientation vise à présenter les mesures de la sécurité routière, à éveiller la conscience et à sensibiliser aux dangers de la route et aux conséquences dramatiques de ce type d'accidents, a affirmé M. Benkhelifa.

Par ailleurs, une baisse jugée «légère» des accidents de la circulation a été toutefois enregistrée dans la

wilaya de Constantine durant le premier semestre de l'année 2018 par rapport à la même période de l'année dernière, selon la même source qui a indiqué que 176 accidents causant la mort de 3 personnes et des blessures à 211 autres ont été recensés en 2018 contre 183 accidents (10 morts et 36 blessés) durant les 6 premiers mois de l'an 2017.

L'intensification des actions de sensibilisation à travers les établissements scolaires et sur les routes, l'animation des tables rondes en direct sur les ondes de la radio locale, la présence régulière des éléments de ces deux corps de sécurité notamment dans des axes routiers, considérés des points noirs dans la circulation automobile ont amplement favorisé cette baisse d'accidents, a-t-on conclu.

EMPLOYABILITÉ DES JEUNES:

4 conventions signées à Oran

L'employabilité des jeunes de 16 à 35 ans a été consolidée à Oran par la signature de quatre conventions avec les organismes publics d'insertion, a-t-on appris jeudi de la coordinatrice locale de la plateforme «Cap jeunesse emploi» relevant du Programme national d'appui jeunesse emploi (PAJE).

«L'accompagnement et l'orientation des jeunes demandeurs d'emploi constitue l'objectif essentiel de cette initiative», a précisé Naïma Mekkaoui dans une déclaration à l'APS à l'occasion du 3ème Salon «Tamheen» dédié à l'emploi des jeunes.

Les quatre organismes partenaires sont l'Agence de

développement social (ADS), l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), a-t-elle fait savoir.

«La mise en oeuvre de cette opération a été lancée dernièrement avec l'accueil d'un premier groupe de postulants à l'emploi qui bénéficieront d'ateliers de formation visant à mieux les préparer à la vie professionnelle», a expliqué la coordinatrice.

Les cursus dispensés permettent aux stagiaires d'acquérir des connaissances à même de faciliter leur insertion, a-t-elle signalé en évoquant, notamment, l'entretien d'embauche, la formula-

tion de curriculum vitae (CV), et la sélection des offres d'emploi.

La 3ème édition du Salon «Tamheen» a débuté mercredi pour trois journées d'activités au siège de la «Pépinière d'entreprises» sous le slogan «Passerelles entre demandeurs d'emploi et employeurs».

Cette structure, appelée également «Incubateur d'Oran», accueille chaque année une dizaine d'entreprises émergentes qui bénéficient d'une domiciliation et d'un accompagnement jusqu'à leur entrée effective dans le secteur socio-économique, a indiqué la directrice Nadjet Malti.

Les domaines investis par ces start-up touchent à

divers créneaux, dont l'audiovisuel, les télécommunications, la production de champignons, la vente en ligne, et l'édition de livres pour enfants, a révélé Mme Malti. Une quarantaine d'exposants, entre organismes publics d'insertion, entreprises et associations, participent à cette rencontre qui sera marquée vendredi par la tenue d'un forum consacré aux métiers des arts.

Le salon «Tamheen» est co-organisé par «SDH» et l'organisation internationale à but non lucratif «World Learning», basée à Alger, avec l'appui de l'ambassade des Etats-Unis dans le cadre de l'Initiative de partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI).

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES:

Une superficie de 17.000 hectares ciblée à El-Bayadh (DSA)

La campagne labours-semailles en cours dans la wilaya d'El Bayadh cible une superficie de 17.000 hectares, soit le double de l'année dernière (8.000 ha), a-t-on appris jeudi auprès de la direction des services agricoles. Selon le chef de service de régulation et soutien de la production, Omar Rimes, la superficie réservée à la production céréalière a doublé à la faveur de la pluviométrie importante enregistrée dans la wilaya depuis le début du mois d'octobre dernier par rapport aux saisons écoulées.

Cette pluviométrie a encouragé beaucoup d'agriculteurs à se lancer dans le labours-semailles surtout avec l'entrée en action de nouveaux promo-

teurs le domaine de la céréaliculture, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, la direction des services agricoles fait part d'une abondance de semences au niveau de la coopérative de céréales et de légumes secs de la wilaya de Saida, exhortant les 2.500 céréaliculteurs actifs dans la wilaya à utiliser les semences et intrants dispensés par la CCLS pour augmenter la production.

A noter que la surface emblavée dans la wilaya d'El Bayadh a dépassé à ce jour 6.000 ha et la campagne labours-semailles a mobilisé 750 tracteurs.

La wilaya a réalisé, la saison écoulée, une production de 131.000 quintaux de céréales dont 85.000 qx d'orge, 35.000



qx de blé dur, 8.000 qx de blé tendre et 2.800 qx d'avoine.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE: Ouargla: Une caravane nationale de sensibilisation s'ébranle de Hassi-Messaoud

Une caravane nationale de sensibilisation sur la sécurité routière s'est ébranlée jeudi de Hassi-Messaoud (Ouargla), à l'initiative du Centre national de la prévention et de la sécurité routière (CNPSR), a appris l'APS des organisateurs.

Placée sous le signe «Dangers de la circulation routière: agissons ensemble pour les contrecarrer», cette caravane, initiée en coordination avec le groupe Sonatrach, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de coopération liant les deux parties, sous l'égide de la direction centrale de la santé et de la sécurité, devra sillonner, jusqu'au 7 février prochain plusieurs régions du Nord et du Sud du pays, selon un communiqué parvenu du CNPSR. Cette caravane, qui doit rallier les villes de Hassi-Messaoud (Ouargla), In-Amenas (Illizi) et Hassi-R'mel (Laghouat), poursuivra son périple pour toucher les wilayas d'Oran, Skikda et Alger, a-t-on signalé. L'initiative vise, entre autres objectifs, à fédérer les efforts du CNPSR et du groupe Sonatrach dans les démarches de vulgarisation et de sensibilisation sur les risques des accidents de circulation et de réduire les pertes humaines et les dommages matériels engendrés. Selon les données du CNPSR, les accidents de circulation survenus durant les neuf premiers mois de l'année en cours ont causé 2,548 décès et 25,551 blessés, dont le tiers ne dépasse pas les 29 ans d'âge. Les accidents et dangers de la route constituent une préoccupation majeure pour les grandes entreprises économiques actives au niveau national, y compris la Sonatrach qui, en dépit des différents mécanismes mis en place et les mesures entreprises, a enregistré ces dernières années une hausse «sensible» des décès suite aux accidents survenus au niveau de ses bases, selon la même source. Face à cette situation, le CNPSR et le groupe Sonatrach ont convenu d'adopter la



voie de la sensibilisation, en tant que moyen susceptible de développer le sens de la prévention routière en milieu professionnel, au sein de la population et chez l'ensemble des usagers de la route.

Le programme de cette caravane prévoit une série d'activités consistant en la formation en matière sécurité routière et le développement des connaissances afférentes au domaine au profit des travailleurs du groupe Sonatrach, ainsi que la sensibilisation des différents usagers de la route, et ce à travers les sorties de terrain et les activités de proximité en direction de la population, notamment les jeunes, la catégorie la plus exposée aux risques de la route (le tiers des victimes en Algérie sont des jeunes de moins de 29 ans). Estimant que cet état de fait requiert d'accorder toute l'importance voulue à cette catégorie sociale, notamment en matière de sensibilisation, le CNPSR note que

la sensibilisation sur les dangers de la route doit cibler également les enfants, par leur inculcation d'une bonne culture de la circulation et des règles élémentaires d'usage de la route. Dans le but de dynamiser les activités de cette caravane et atteindre les objectifs escomptés, les deux parties (CNPSR et Sonatrach) se sont employées à la diversification des supports de sensibilisation et des moyens de communication pour promouvoir les activités de la caravane, dont la diffusion de spots publicitaires télévisuels et radiophoniques, l'affichage des panneaux et banderoles et la distribution de dépliants, en plus de supports éducatifs et culturels visant les enfants, selon les organisateurs.

Les deux parties ont mis l'accent, à cette occasion, sur l'adoption du principe de «la sécurité routière, la responsabilité de tous» et de la conjugaison des efforts pour assurer la réussite de pareilles initiatives.

SENSIBILISATION AUX DANGERS DE LA DROGUE À ALGER: Environ 300 toxicomanes veulent mettre un terme leur dépendance aux drogues

Quelque 300 jeunes toxicomanes, âgés entre 19 et 30 ans, issus de différentes communes de la wilaya d'Alger se sont présentés au niveau du bureau d'écoute relevant de l'Association «Moustaqbal Chabab», demandant aide et assistance, afin de mettre fin à leur dépendance aux drogues, et ce dans le cadre d'une caravane de sensibilisation aux risques de ce fléau, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'association.

Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de l'organisation des portes ouvertes sur les risques des

drogues au niveau de la place «Kennedy» à El Biar, sous la supervision du président de l'APW/Alger, le président de l'Association, Khaled Ben Turki a précisé que «280 jeunes, dont 7% de filles, se sont présentés à l'association dans le cadre de la campagne portes ouvertes sur les drogues, organisée au niveau de 13 circonscriptions administratives d'Alger, demandant de l'aide et de l'assistance à mettre fin à ce fléau, ajoutant que 80% des jeunes se droguaient.

Il a affirmé, à cet effet, que leurs noms et numéros

de téléphone ont été enregistrés sur un registre spécial et que le traitement sera pris en charge à travers leur orientation vers des centres spécialisés de lutte contre la drogue et la toxicomanie après la fin, le 13 décembre, de cette caravane de sensibilisation qui sillonna, rappelle-t-on, plusieurs communes de la capitale.

Un nombre important de jeunes toxicomanes issus de la capitale ont exprimé au titre de cette campagne de sensibilisation leur souhait de mettre fin à ce fléau, demandant explicitement

aide et assistance pour en sortir.

Pour sa part, la présidente du bureau d'écoute, Nacira Hakimi a indiqué que les portes ouvertes sur ce dangereux fléau avait connu, depuis leur lancement le 29 octobre, une forte affluence de jeunes toxicomanes, notamment ceux s'adonnant aux psychotropes, qui ont sollicité l'aide du bureau pour s'en débarrasser, ajoutant que la majorité de ces jeunes ont demandé leur orientation d'une façon discrète vers les centres de désintoxication.

ORAN: 42 candidats à l'émigration clandestine interceptés au nord de Cap Falcon

Quarante deux candidats à l'émigration clandestine, dont 5 ressortissants étrangers, ont été interceptés jeudi tôt dans la matinée lors de trois opérations distinctes au nord de Cap Falcon (Aïn EL Turck), par des unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps de sécurité. La première opération a concerné 13 personnes dont une

femme et cinq ressortissants étrangers qui ont tenté, mercredi soir, leur aventure, à bord d'une embarcation pneumatique. Elles ont été interceptées, à 6 miles au nord de Cap Falcon, jeudi à 11h30 du matin par une patrouille des garde-côtes. La seconde opération a permis l'interception, jeudi, tôt le matin, de 14 autres candidats à l'émigration, à 10 miles au Nord Est de Cap Falcon, a indiqué la même source. En-

fin, la troisième opération a permis la mise en échec d'une autre tentative d'émigration clandestine de 15 personnes dont deux mineurs, au nord de Cap Falcon. Ces «harraga» ont pris leur départ à partir des plages des côtes oranaises. Après leur interception, ils ont été remis, après formalités d'usage, à la Gendarmerie nationale pour être présentés, ensuite, devant la justice, a-t-on noté de même source.

MASCARA: Saisie d'un quintal de kif traité et arrestation de quatre mis en cause

Les services de la gendarmerie nationale de la wilaya de Mascara ont arrêté 4 personnes à la suite de la saisie d'un quintal de kif traité, a-t-on appris jeudi de source sécuritaire.

Sur la base d'informations parvenues à la brigade de sécurité routière, ces éléments ont opéré la saisie d'un (1) quintal de kif traité découvert à l'intérieur d'un véhicule suspect et arrêté une personne qui était à son bord, dans un barrage de sécurité stable sur l'autoroute est-ouest près de la commune de Ras El Ain Amirouche, a-t-on indiqué.

Poursuivant l'enquête et suite à la mise en place d'un plan, un deuxième mis en cause dans cette affaire a été arrêté dans une station-service à l'autoroute est-ouest de cette région, qui était en compagnie de deux autres personnes, quatre heures après l'arrestation du premier suspect, a-t-on ajouté.

Cette opération s'est soldée également par la saisie de quatre véhicules, selon la même source, qui a précisé que le deuxième prévenu est un baron de la drogue faisant l'objet de mandats d'arrêt engagés contre lui par plusieurs tribunaux du pays.

Les personnes appréhendées ont été présentées mercredi devant le pôle pénal spécialisé d'Oran qui les a placés sous mandat de dépôt en attendant leur procès pour trafic de drogue.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN Une tentative de transfert illégal de plus de 52.000 euros déjouée à l'aéroport international d'Alger

Les forces de police des frontières de l'aéroport international Houari-Boumediène ont intercepté, jeudi, un passager de nationalité algérienne en possession d'une somme d'argent de 52.300 euros dissimulée dans ses bagages, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le mis en cause s'apprêtait à se rendre à Istanbul, a précisé la même source.

EL TARF: Plus de 4 kg de mercure blanc saisis dans la commune de Besbes

Une quantité de 4,016 kg de mercure blanc a été saisie dans la commune de Besbes, à près de 50 km du chef-lieu de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris auprès des services locaux de la Gendarmerie nationale.

Agissant sur information faisant état d'activités suspectes, les éléments de la Gendarmerie ont ouvert une enquête et les investigations lancées ont abouti à l'arrestation de quatre individus à bord d'un véhicule a précisé mercredi soir la même source.

Une fouille minutieuse du véhicule et des mis en cause ont permis de trouver dans les poches de l'un d'eux, deux bouteilles remplies respectivement de 9 et 492 gr de mercure blanc, a indiqué la même source, précisant que cette matière dangereuse était proposée illicitement à la commercialisation.

Une balance manuelle ainsi que 09 aiguilles exploitées pour déterminer la qualité du produit et la somme de 20.000 DA ont été également saisies sur place, a ajouté la même source, signalant que la marchandise, provenait de la wilaya de Blida pour être écouler dans la wilaya d'El Tarf.

Dans le cadre d'une extension de compétence judiciaire, les gendarmes enquêteurs ont perquisitionné le domicile de l'un des présumés auteurs de ce trafic dans la wilaya de Blida, et ont saisi une bouteille en plastique contenant 3,515 grammes de mercure blanc, a-t-on encore souligné.

La valeur globale de la marchandise saisie, soit 4,016 kilogrammes, est estimée à 200 milliards de dinars, a assuré la même source en affirmant que les auteurs présumés, présentés devant l'instance judiciaire près le tribunal de Dreaan, ont été placés sous mandat de dépôt.

BELGIQUE:

La Wallonie souhaite éliminer la moitié des sangliers d'ici mars 2020



La Wallonie, grande région du sud de la Belgique, souhaite l'élimination d'ici à mars 2020 de la moitié des quelque 30.000 sangliers recensés sur son territoire. «On a un problème de densité de sangliers en Wallonie», a expliqué Pierre Wiliquet, porte-parole du ministre wallon de l'Agriculture René Collin. Il s'exprimait au moment où le ministre présentait une série de mesures destinées à diminuer drastiquement le nombre de ces animaux, mettant à contribution les chasseurs. Dans cette région, dont une bonne partie du territoire entre les frontières française et allemande est constituée des forêts ardennaises, la population de sangliers a augmenté de 43% depuis quatre ans.

«A l'échelle de l'Europe, les hivers plus cléments de ces dernières années couplés aux abondantes fructifications forestières ont permis aux populations de sangliers de proliférer de manière exceptionnelle», est-il souligné dans un communiqué. L'abondance de nourriture entraîne une prise de poids précoce, elle-même à l'origine de naissances précoces, selon M. Wiliquet.

«Les laies n'attendent plus l'âge de 15 mois pour être reproductrices, elles le sont dès 9 mois», dit-il. Phénomène rare, la lutte contre les sangliers met d'accord agriculteurs et écologistes, qui ont manifesté cote à cote mercredi sous les fenêtres du ministre à Namur.

«C'est la première fois que le premier syndicat agricole wallon (la Fédération wallonne de l'agriculture, FWA) et Inter-Environnement (organisme regroupant des associations de protection de la nature) posent les mêmes constats et ont les mêmes objectifs», affirme le porte-parole du ministre.

Parmi les exploitants agricoles, ceux qui élèvent des porcs accusent le sanglier d'être responsable de la propagation de la peste porcine africaine, un virus contre lequel aucun traitement n'existe. La présence de ce virus, venu de l'est de l'Europe, avait été détectée sur des sangliers à la mi-septembre dans le sud de la Belgique, entraînant des restrictions d'accès à certains secteurs jugés sensibles et l'abattage préventif de 4.000 porcs. Mercredi, la FWA a réclamé une réduction de 80% de la population de sangliers, un objectif jugé pas «réaliste» par René Collin qui s'en tient à 50%. La région wallonne réfute le lien de cause à effet entre surdensité de sangliers et peste porcine, et assure que celle-ci «a été causée par le facteur humain, il faut séparer les deux dossiers».

Pour combattre cette surdensité, les chasseurs vont être mis à contribution car «certains territoires de chasse ont mal régulé les populations de sangliers», indique encore M. Wiliquet.

En janvier et février, chaque territoire de chasse sera contraint d'organiser trois chasses collectives.

HONG KONG:

5 morts et 31 blessés lors d'une collision entre un car et un taxi

Cinq personnes sont décédées et 31 ont été blessées lors d'un accident entre un autocar roulant en direction de l'aéroport de Hong Kong et un taxi, a annoncé hier la police.

La collision, survenue sur l'île de Tsing Yi, a broyé la moitié arrière du taxi et arraché une partie de l'avant de l'autocar, selon des images publiées par les médias locaux.

Un homme et deux femmes sont décédés sur le coup et deux autres personnes sont mortes à l'hôpital, a précisé la police.

Le car est habituellement un «autocar de tourisme» mais il transportait alors des travailleurs en direction de l'aéroport, selon les médias locaux.

L'île de Tsing Yi est reliée par une autoroute à l'île voisine de Lantau, où se trouve l'aéroport international de Hong Kong. Les blessés ont été pris en charge sur le bord de la route avant d'être acheminés vers quatre hôpitaux, selon les chaînes de télévision locales.

Plusieurs des blessés sont dans un état grave, selon le South China



Morning Post. L'un des passagers a indiqué que le car, qui roulait rapidement, est entré en collision avec un taxi stationné au bord de la route avec ses feux de détresse allumés, selon le quotidien.

USA

3 policiers américains inculpés pour avoir frappé un collègue en civil

Trois policiers américains ont été inculpés jeudi pour avoir frappé un collègue qui travaillait sous couverture lors de manifestations organisées à Saint-Louis en 2017 pour dénoncer les violences policières.

Un jury fédéral a retenu plusieurs chefs d'inculpation, dont l'usage abusif de la force et l'obstruction à la justice, contre Dustin Boone, 35 ans, Randy Hays, 31 ans, et Christopher Myers, 27 ans.

Le 15 septembre 2017, la ville de Saint-Louis dans le Missouri (centre) s'était embrasée après l'acquiescement d'un policier blanc qui avait tué en 2011 un homme noir. La ville avait alors déployé des unités pour éviter les débordements. Les trois agents, chargés de procéder à l'arrestation des éléments perturbateurs, avaient selon l'acte d'accusation exprimé leur «mépris pour les manifestants» et leur

«excitation à l'idée d'utiliser la force contre eux». Les trois hommes avaient cru qu'il s'agissait d'un manifestant, l'avaient «jeté au sol et roué de coups, alors qu'il coopérait et ne posait aucune menace physique», selon l'acte d'inculpation. Après avoir découvert son identité, ils avaient fait de faux témoignages pour tenter de justifier leur comportement. Ils avaient aussi contacté leur victime, un agent ayant 22 ans d'expérience, pour le dissuader de porter plainte.

Ils encourent jusqu'à 20 ans de prison et une amende de 250.000 dollars.

La police américaine est régulièrement accusée de bavures, notamment contre la population afro-américaine, ce qui a entraîné ces dernières années de nombreuses manifestations sous la bannière Black Lives Matter (les vies des Noirs comptent).

ESPACE

Des fragments de roche lunaire vendus 855.000 dollars aux enchères

Trois échantillons de roche lunaire prélevés lors d'une mission soviétique non habitée en 1970 ont été acquis, en un lot, pour 855.000 dollars lors d'une vente organisée jeudi à New York par la maison d'enchères Sotheby's.

Ces fragments, ramenés par la mission Luna-16, avaient initialement été offerts à l'épouse de Sergueï Korolev, considéré comme le père du programme spatial soviétique, et décédé en 1966.

Le prix final, qui inclut commissions et frais, représente quasiment le double de celui atteint (442.500 dollars) lors de la première vente de ces échantillons, également chez Sotheby's. Il se situe au milieu de la

fourchette d'estimation fournie par la maison d'enchères, qui allait de 700.000 à un million de dollars.

D'après cette dernière, l'échantillon proposé fin novembre est le seul parmi les fragments répertoriés prélevés sur la Lune, que ce soit par des missions américaines ou soviétiques, qui ne soit pas la propriété d'un gouvernement.

Signe que les missions lunaires conservent un fort pouvoir d'attraction populaire, une pochette utilisée par Neil Armstrong pour ranger les premiers échantillons lunaires jamais ramassés par l'homme avait été adjugée 1,8 million de dollars lors d'une vente chez Sotheby's à New York, en juillet 2017. Si la Chine est parvenue, en

2013, à poser un module sur la Lune, les seuls prélèvements ramenés sur Terre à ce jour proviennent des missions américaines et soviétiques.

Les Etats-Unis n'y sont plus retournés depuis 1972 et la mission Apollo 17, tandis que la Russie n'a plus été sur la Lune depuis l'ère soviétique et le vol Luna-24, en 1976.

La Nasa prévoit d'y retourner avec un vol habité d'ici 2023 et la Chine ambitionne, elle, de construire sur la Lune une base habitée.

Avant cela, une organisation israélienne privée à but non lucratif prévoit d'envoyer, en décembre, un module inhabité, dont l'alunissage est prévu mi-février 2019.

SELON UNE ÉTUDE

L'Amérique latine, région la plus violente du monde

L'Amérique latine et les Caraïbes sont les régions les plus violentes du monde, concentrant 39% des homicides et 41 des 50 métropoles les plus dangereuses, selon une étude de la Banque interaméricaine de développement (BID) rendue publique jeudi.

Cette zone, qui ne compte que 9% de la population mondiale, est la seule au monde où les homicides représentent la principale cause de mortalité (52% des décès). Les villes de Caracas, San Pedro Sula (Honduras), San Salvador et Acapulco (Mexique) sont les plus violentes de la planète, avec des taux d'homicides de dix à vingt fois plus élevés que la moyenne mondiale, à plus de 80 pour

100.000 habitants. Ce niveau de violence n'est pas en baisse pas malgré une amélioration des conditions de vie des habitants ces dernières années.

«En ce sens, la région est une anomalie», relève l'étude intitulée «Crime et violence, des obstacles pour le développement des villes en Amérique latine et Caraïbes».

Entre 2004 et 2014, la plupart des pays ont connu des taux de croissance économique annuels avoisinant 4% et ont vu leur niveau de pauvreté baisser.

Les habitants sont «en meilleure santé et ont de meilleurs niveaux d'études».

Mais «les indicateurs les plus pertinents sur l'impact de la délinquance (...)

et la perception de l'insécurité restent élevés», soulignent les auteurs de l'étude. Moins de 45% des crimes font l'objet d'une plainte. Il est «nécessaire de créer des institutions efficaces, des polices professionnelles et plus proches des citoyens», souligne Nathalie Alvarado, directrice du département Sécurité civile à la BID.

En un peu moins de vingt ans, 2,5 millions d'homicides ont été enregistrés sur le continent, dont 75% par armes à feu.

La région enregistre aussi un niveau élevé de vols, à 321,7 pour 100.000 habitants, contre 108 pour la moyenne mondiale.

Derrière ces chiffres, l'urbanisation

frénétique et désordonnée, la stagnation de la productivité en ville et le chômage des jeunes, selon la BID.

«Il a été démontré qu'une augmentation de 1% du chômage des jeunes conduit à 0,34 homicide en plus pour 100.000 personnes», relève l'étude.

La présence du crime organisé (narco-trafic, traite des personnes, exploitation illégale des ressources naturelles, etc.), avec une forte utilisation d'armes à feu, en particulier en Amérique centrale, constitue un facteur aggravant.

Ce haut niveau de violence coûte 3,5% du PIB chaque année, selon cette étude.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ M. HASBELLAOUI L'A AFFIRMÉ : «Révision de l'arrêté ministériel relatif à la permanence au niveau des officines de pharmacie»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a affirmé jeudi à Alger qu'il sera procédé à la révision de l'arrêté ministériel du 20 août 2014 relatif aux modalités d'organisation de la garde au niveau des officines de pharmacies privées.

Répondant à une question d'un membre du Conseil de la nation lors d'une plénière consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que «dans le cadre de l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur la santé, il sera procédé à la révision de l'arrêté ministériel du 20 août 2014 relatif aux modalités d'organisation de la garde au niveau des officines de pharmacies privées de manière à l'adapter aux besoins des citoyens et aux spécificités de toutes régions», et partant, a-t-il dit, «éviter tout dépassement résultant de leur ouverture anarchique».

Le ministre oeuvre actuellement à «encourager l'ouverture des officines de pharmacie au niveau des zones éloignées et des nouvelles cités dans les banlieues des zones urbaines et ce pour les rapprocher aux citoyens et assurer une couverture suffisante en cette matière», a indiqué M. Hasbellaoui qui a souligné «l'introduction d'ouverture des officines de pharmacie exerçant 24h/24h dans certaines zones reculées».

Le ministre oeuvre également à «examiner toutes les opportunités d'ouverture des



annexes de ces officines au niveau de certaines zones éloignées dans le grand Sud», a relevé le ministre, mettant en avant que son département a «lancé depuis 15 jours une application sur téléphone permettant aux citoyens de localiser le lieu où se trouve les officines de pharmacie ouvertes concernées par la garde».

Il a expliqué que l'adoption du système de garde au niveau des officines de pharmacie venait en «consécration du principe de continuité du Service public», rappelant que «le système de garde a été imposé à toutes les officines de pharmacie privées conformément à l'arrêté ministériel

du 20 août 2014 stipulant que la liste des officines de pharmacie devant assurer la garde est établie par les directions de la santé et de la population de chaque wilaya en concertation avec les représentants des pharmaciens d'officines». Selon le premier responsable du secteur, le ministre avait instruit les directions de la santé des wilayas en vue d'élaborer ces listes en fonction des spécificités de chaque région et des besoins des citoyens pour faciliter l'obtention de médicaments et des produits pharmaceutiques. «En dépit des résultats positifs enregistrés depuis l'adoption de ce système, le secteur reçoit tou-

jours des réclamations de la part des citoyens notamment dans les régions des Hauts plateaux et du Sud, dans lesquelles ils expriment leur désarroi quant à l'obtention de médicaments après 19h et durant les weekend et les jours fériés» a-t-il relevé. Par ailleurs et à une question sur l'insuffisance enregistrée en matière d'équipement médicaux relatifs au traitement du cancer au niveau des établissements publics de santé à Oran, M. Hasbellaoui a affirmé que «dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de lutte contre le cancer décidé par le président de la République, le ministère a procédé depuis 2005 à l'inscription de plusieurs projets au titre du budget d'équipement pour réaliser et équiper de nouveaux centres anti cancer répartis sur toutes les régions du pays, outre le lancement de plusieurs opérations d'élargissement et la garantie du traitement de manière efficace».

Concernant les appareils relatifs au traitement du cancer en panne, le ministre a annoncé un projet pour l'élaboration de conventions afin de réparer ces machines.

Plus de 12.000 cas de VIH/SIDA enregistrés en Algérie depuis 1985

L'Algérie a enregistré plus de 12.000 cas de VIH/SIDA depuis l'apparition de la maladie dans le pays en 1985 jusqu'au 30 septembre 2018, a révélé hier à Alger une responsable du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

«Nous avons enregistré depuis 1985 au 30 septembre 2018 un chiffre cumulé de 12.083 cas de VIH/SIDA, avec une moyenne de 700 à 800 cas annuellement», a précisé dans une déclaration à l'APS, la sous-directrice des maladies prévalentes et de l'alerte sanitaire au ministère de la Santé, Dr Samia Hammadi, en marge d'une journée de sensibilisation «Yed fel Yed» (main dans la main), organisée par la Chaîne III de la Radio nationale, à la veille de la journée mondiale de lutte contre le sida.

Elle a ajouté que 1.880 des personnes

sur les 12.083 concernaient des cas de sida (les autres sont séropositives), expliquant que ce chiffre (1.880) représente des personnes qui se sont faites dépister tardivement. La maladie est autant répandue chez les hommes que les femmes, même si elle est légèrement élevée chez l'homme, alors qu'auparavant elle touchait trois hommes contre une femme, a fait savoir Dr Hammadi, relevant que la catégorie la plus touchée est les jeunes âgés de 20-35 ans. Pour Dr Hammadi, ces actions de sensibilisation en faveur de la jeunesse notamment «est très importante pour permettre de découvrir les moyens de prévention contre cette maladie», ajoutant que le dépistage est assuré gratuitement à travers les 15 centres de prise en charge de l'infection au VIH/SIDA.

«Le médicament est gratuit et dès que

le séropositif est détecté, il est pris en charge», a-t-elle fait savoir. M. Adel Zeddani, représentant du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida en Algérie (ONUSIDA), a constaté «une mobilisation et un engagement extraordinaires pour lutter contre cette maladie, relevant des avancées «considérables dans la couverture du traitement». «Le chemin est encore très long. Il faut axer sur le volet préventif et le dépistage pour lutter efficacement contre cette maladie», a-t-il dit.

Pour sa part, Djamel Senhadri de la chaîne III, initiateur de cet événement «Yed fel Yed», a indiqué que la mobilisation des jeunes pour participer à ces campagnes de sensibilisation s'accroît considérablement pour lutter contre la maladie du SIDA à travers le territoire national.

CHU DE TLEMCCEN: Ouverture d'une école de la dermatite atopique



Le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tlemcen s'est doté jeudi d'une école de prise en charge d'enfants atteints de dermatite atopique, a-t-on appris auprès de cet établissement de santé.

Le chef du service dermatologie, Boumediène Dahmani a indiqué que cette structure s'est ouverte au niveau d'un pavillon de son service et a été équipée de matériels pour enfants, notamment des jouets, des affiches et autres outils de prise en charge psychologique des enfants atteints de cette maladie chronique et de leurs parents et pour leur inculquer une éducation sanitaire sur l'utilisation des pommades et la prise de médicaments pour alléger leurs douleurs et leur éviter des complications.

Cette école est encadrée par un staff composé de trois spécialistes en dermatologie, une infirmière et une psychologue du service de dermatologie du CHU de Tlemcen, qui travaille en collaboration avec la Fondation de la dermatite atopique de Toulouse (France) ayant équipé et doté cette école d'un lot de pommades dont le prix atteint 2.000 DA l'unité et que des parents ne peuvent pas acquérir.

L'ouverture de cette école, la 4^e du genre au niveau national après celles d'Alger, de Constantine et d'Oran, a été favorisée par le nombre d'enfants atteints de dermatite atopique chronique enregistré au niveau du service de dermatologie du CHU de Tlemcen (30 à 40 nouveaux cas par mois).

Il est prévu de mettre en place d'un programme de prise en charge de ces enfants au sein de cette école en formant des groupes de 10 enfants et en organisant des sessions de formation pour inculquer une éducation sanitaire et assurer un suivi psychologique, a déclaré M. Dahmani, signalant qu'une coordination est prévue entre dermatologues et pédiatres privés pour orienter les enfants atteints de cette maladie vers cette école.

La dermatite atopique chronique sévère est une pathologie allergique touchant la peau et atteignant surtout les enfants à partir du 3^{ème} mois de leur naissance.

Elle a pour symptômes la difficulté de dormir et l'apparition de pigments rouges souvent sur la joue, les aisselles, les genoux et le bras.

TAMANRASSET

VIH : 56 nouveaux cas sur les 6.500 personnes dépistées en 2018

Le Centre de référence de lutte contre le Sida de Tamanrasset a recensé 56 nouveaux cas d'atteinte au VIH Sida, sur les 6.500 dépistages effectués dans cette wilaya, depuis début 2018, a révélé son directeur, Dr Elias Akhamouk.

«Sur les 6.500 dépistages effectués depuis le début de l'année en cours, nous avons recensé 56 nouveaux cas d'atteinte au VIH Sida, dont 2 hospitalisations actuelles, alors qu'en 2017, il y a eu 82 nouveaux cas», a expliqué à l'APS, le directeur du 3^{ème} Centre de référence de lutte contre cette pathologie, après ceux d'Alger et d'Oran.

«Si l'on exclut les perdus de vue et les décédés, les personnes suivies hors hospitalisation qu'on appelle «file active» ont été au nombre de 350, depuis début 2018»,

explique Dr Akhamouk. A la tête de ce centre régional depuis 2012, Dr Akhamouk estime que si la barre des 8.000 dépistages est atteinte à fin 2018, le centre aura ainsi procédé au dépistage de 10% de la population de cette wilaya, l'une des plus peuplées du sud algérien.

Depuis 2003, date de son entrée en activité, cette structure a enregistré un total de 725 personnes atteintes du VIH Sida. Faisant remarquer «l'évolution» du nombre des personnes séropositives depuis cette date, le directeur dudit centre atteste qu'il y a cinq ans, la moyenne des personnes atteintes du VIH Sida se situait autour de 30 cas par an.

Un chiffre qui a évolué depuis, en rapport avec les statistiques liées à l'ensemble du territoire national, ajoute-t-il.

«Heureusement, il y a l'adhésion de la population pour le dépistage et ce, depuis longtemps».

L'existence de ce centre qui procure la consultation, les analyses et le traitement encourage énormément les personnes à s'y déplacer», indique-t-il.

S'agissant de la proportion des patients en provenance des pays subsahariens, le spécialiste fait savoir que celle-ci est «importante», notant, à ce propos, le «problème de nationalité» qui se pose, dans le sens où, explique-t-il, certains étrangers affirment être des Algériens alors qu'ils ne le sont peut-être pas et qu'en l'absence de leurs pièces d'identité, il est difficile de vérifier cela».

Faisant observer que le centre a pris en charge des malades issus de 13 nationalités,

son premier responsable tient à préciser que celui-ci assure le suivi de patients en provenance d'illizi et d'Adrar.

Il tient à relever «l'impact» de la présence de la population subsaharienne quant au nombre élevé des cas de séropositifs et affirme qu'au regard de la qualité de prise en charge offerte par le centre, il s'en trouve des personnes qui viennent s'y soigner puis repartent dans leurs pays, le traitement étant «gratuit et universel».

Dr Akhamouk se félicite, à ce propos, de l'efficacité du centre, si bien que, depuis 2012, il y a eu 23 accouchements de femmes séropositives dont les bébés n'ont pas été affectés par le virus, faisant observer que, «fort heureusement, le Sida ne tue plus».

Bien manger pendant la grossesse et l'allaitement

Les modifications physiologiques liées à la grossesse se traduisent par une légère augmentation des besoins nutritionnels et par une prise de poids qu'il serait dangereux de chercher à éviter. La prise de poids doit cependant rester contrôlée pour assurer la santé de la mère et celle du bébé.

Quelles recommandations pour les femmes enceintes ?

Les recommandations concernant l'alimentation des adultes restent appropriées aux femmes enceintes. Si leur alimentation est variée et diversifiée, elle suffit à couvrir l'augmentation des besoins pendant la grossesse. Les seuls compléments parfois prescrits concernent le fer, les folates ou la vitamine D.

Il faut veiller à consommer chaque jour des aliments des cinq grandes familles d'aliments : pain et féculents, viande-poisson-œufs, fruits et légumes, produits laitiers et matières grasses. En adoptant des proportions raisonnables et en s'abstenant de grignoter, la future mère évitera la surcharge pondérale. En moyenne, les femmes enceintes devraient consommer quotidiennement 150 à 200 g de viandes-poisson-œufs, 250 à 300 g de féculents, 150 g de pain, 200 à 300 g de légumes, quatre à six produits laitiers, trois fruits et 50 g de matières grasses.

Alcool et grossesse

La consommation d'alcool - quel qu'il soit - par une femme enceinte peut se révéler dramatique pour l'enfant, et ce d'autant plus que la prise d'alcool est régulière et excessive. L'alcool diffuse rapidement à travers le placenta et se mêle au sang du fœtus. Il peut entraîner un retard de développement et des malformations graves, en particulier des troubles du développement du cerveau. L'alcool provoque parfois une carence en folates. Pour toutes ces raisons, sa consommation doit rester exceptionnelle et limitée à une très faible quantité.

Des besoins énergétiques accrus

Les besoins énergétiques d'une femme enceinte augmentent du fait de la croissance du fœtus, mais aussi des modifications physiologiques propres à la grossesse : la constitution du placenta (0,7 kilo), et du liquide amniotique (1 kilo), l'accroissement de la taille de l'utérus et des seins (1,6 kilo), la constitution des réserves graisseuses (3 à 4 kilos) et l'augmentation du volume sanguin (1,5 kilo). Les besoins en calories supplémentaires sont en moyenne de 280 à 300 calories par jour.

Le poids du bébé

Pour le bébé, le poids idéal de naissance se situe entre 3 et 4 kilos, mais en pratique l'éventail des poids est beaucoup plus large. Des études récentes semblent indiquer que chez le bébé, un état nutritionnel satisfaisant à la naissance pourrait contribuer à la prévention des maladies cardiovasculaires, de l'obésité ou du diabète à l'âge adulte.

Comment équilibrer son alimentation lorsque l'on est enceinte ?

Comme les besoins énergétiques, l'ensemble des besoins en nutriments de la femme enceinte augmente. La composition du lait de la mère qui allaite reflète son alimentation et détermine donc le régime du bébé. Une insuffisance d'apport en vitamines ou en oligoéléments ou un excès de certaines substances se retrouvera dans le lait et aura un impact sur la santé du bébé.



De l'eau en quantité

Une femme enceinte doit boire au moins un litre et demi de liquide chaque jour : eaux minérales (en particulier celles riches en calcium), tisanes, jus de fruits sans sucre ajouté... Mieux vaut limiter les boissons riches en caféine comme le café, le thé, le chocolat ou les colas, qui peuvent énerver le fœtus. Par ailleurs, l'excès de caféine (également appelée théine) peut augmenter le risque de fausse-couche. La consommation de thé ne doit pas dépasser un litre par jour, car un excès de thé réduit l'absorption du fer par l'intestin.

Les femmes qui allaitent doivent boire au moins trois litres de liquide chaque jour. Les boissons riches en caféine sont également déconseillées.

Du pain et des féculents à chaque repas

Les besoins en glucides de la femme enceinte sont généralement identiques à ceux des autres adultes. En privilégiant le pain et les féculents tels que les produits à base de céréales, les pommes de terre ou les légumes secs, il est possible d'éviter les coups de pompe liés à une baisse du taux de sucre dans le sang, fréquents chez les futures mères. La présence de fibres dans le pain et les céréales complètes contribue à prévenir

la constipation, un problème fréquent au cours de cette période.

Des matières grasses diversifiées

Les lipides sont indispensables à la constitution de réserves énergétiques pendant la grossesse, et au développement du fœtus, en particulier à celui de son cerveau. Il est important de diversifier les sources de graisses et de privilégier les diverses huiles végétales (colza, noix et olive, par exemple), ainsi que les poissons gras comme les maquereaux, les sardines et le saumon. Les femmes qui présentent un terrain allergique éviteront l'utilisation d'huile d'arachide et la consommation de cacahuètes, afin de prévenir une allergie alimentaire de ce type chez l'enfant à naître.

Le lait maternel doit contenir une quantité suffisante d'acides gras insaturés, nécessaires au développement du nourrisson. Les apports en acides gras oméga-3 et oméga-6 sont particulièrement importants.

Plus de protéines

Les besoins en protéines augmentent pendant le troisième trimestre de la grossesse et au cours de l'allaitement. Les femmes enceintes doivent consommer environ 60 g de protéines par jour les trois derniers mois.

Les femmes qui allaitent doivent consommer 65 g de protéines par jour les six premiers mois, puis 60 g par jour les six mois suivants.

Les protéines devraient provenir à la fois de sources animales telles que viandes, œufs, poissons et produits laitiers ainsi que de sources végétales comme le pain, les pâtes et les légumes secs. En France, l'alimentation apporte habituellement une quantité suffisante de protéines pour couvrir ces besoins.

Enceinte et végétarienne ?

Peut-on être enceinte et suivre un régime végétarien ? Oui, à condition de consommer suffisamment d'œufs, de produits laitiers, d'huiles de colza et de soja, et de mélanger les différents types de protéines végétales. Un complément en fer prescrit par un médecin est indispensable. Le régime végétalien est, quant à lui, pratiquement incompatible avec une grossesse.

Quels aliments éviter pendant la grossesse et l'allaitement ?

Pour des raisons de sécurité, les femmes enceintes doivent s'abstenir de consommer certains aliments ou les consommer de manière occasionnelle.

Pendant la grossesse

Évitez le boudin, les charcuteries artisanales, le foie et les produits qui en contiennent, les fromages au lait cru ou fermenté ainsi que les viandes, les poissons et les produits de la mer lorsqu'ils sont crus ou mal cuits (pour éviter d'être exposée à la toxoplasmose ou d'autres parasites).

Limitez votre consommation de caféine, de cacahuètes et d'huile d'arachide si vous souffrez d'allergie, ainsi que de poissons pouvant contenir des polluants comme le thon, la daurade, l'espadon ou les poissons de la Baltique.

Pendant l'allaitement

Certains aliments peuvent modifier la composition du lait et provoquer des coliques chez le nourrisson. Si votre enfant connaît ce type de problème, surveillez votre consommation de lait et de produits laitiers, d'œufs, d'agrumes (oranges, citrons, pamplemousses, etc.) et de caféine.

Comment éviter les désagréments digestifs pendant la grossesse ?

Pendant la grossesse, les femmes qui rencontrent des désagréments digestifs comme les aigreurs d'estomac et les nausées pourront les éviter en fractionnant les repas ou en les répartissant différemment : petit-déjeuner, collation en milieu de matinée, déjeuner, goûter, dîner.

En cas de faim intempestive, mieux vaut manger des produits laitiers, des produits céréaliers et des fruits plutôt que des sucreries, des pâtisseries ou des viennoiseries. Le recours aux compléments alimentaires ne se justifie pas si l'alimentation est équilibrée, et ne doit jamais être pratiqué sans avis médical.

Est-il normal de grossir pendant la grossesse ?

La prise de poids n'est pas régulière au cours de la grossesse. Lors des deux ou trois premiers mois, l'augmentation représente 5 à 10 % du gain de poids total, essentiellement sous la forme de tissu adipeux qui servira de réserves pendant le reste de la grossesse. Le poids augmente régulièrement au cours des mois suivants, en particulier au cours des quatre derniers mois où le poids du fœtus passe de 500 g à 3 ou 4 kilos.

Quel est le nombre idéal de kilos à prendre ?

Il est difficile de fixer un nombre idéal de kilos à prendre durant la grossesse. Ce nombre dépend du poids et de la taille de la mère avant le début de la grossesse et s'estime à partir de l'indice de masse corporelle (IMC). Plus l'IMC initial est faible, plus la prise de poids pendant la grossesse peut être importante. Ainsi, pour une femme dont l'IMC est inférieur à 19 (maigre), le gain de poids peut atteindre jusqu'à 18 kilos. Pour un IMC compris entre 19 et 20, l'augmentation du poids devrait se situer entre 12 et 18 kilos, entre 20 et 25, de 11 à 13 kilos. Enfin, pour une femme en surpoids (IMC entre 25 et 30), cette hausse ne devrait pas dépasser 6 à 10 kilos car la future maman dispose déjà de réserves sous forme de tissu adipeux. Les femmes de moins de vingt ans continuant leur croissance peuvent gagner de 15 à 16 kilos. Celles qui attendent des jumeaux peuvent prendre jusqu'à 20 kilos.

Ni prise de poids excessive ni régime restrictif

Un gain de poids trop important pendant la grossesse augmente le risque de naissance par césarienne et expose la mère à certaines maladies comme l'hypertension ou le diabète. De plus, les kilos acquis peuvent perdurer après l'accouchement, d'où un risque accru d'excès de poids ou même d'obésité (voir encadré). Attention, cela ne signifie pas qu'il faille chercher coûte que coûte à limiter la prise de poids : un régime restrictif mené pendant la grossesse ou l'allaitement peut provoquer des carences graves pour la mère et pour l'enfant. Tout régime est à proscrire. Mieux vaut maigrir avant la grossesse et conserver une alimentation équilibrée et sans excès pendant cette période. Le gynécologue, la sage-femme ou le diététicien de la maternité sont là pour conseiller les futures mamans. Comment perdre du poids après la naissance ?

Le retour du poids à la normale dépend de nombreux facteurs comme l'âge, l'hérédité, le poids avant la grossesse ou l'activité physique. Si les femmes minces arrivent généralement à retrouver leur poids (en s'aidant parfois d'une activité sportive), les femmes qui présentaient un excès de poids avant d'être enceinte connaissent plus de difficultés à perdre leurs kilos supplémentaires. Pour éviter ce type de problème, il est donc important de surveiller son poids pendant la grossesse. Le recours aux conseils d'un professionnel peut être nécessaire.

in.topsanté.fr

Vitamines et minéraux pendant la grossesse

Pour le bénéfice de la mère comme pour celui de son enfant, les vitamines et les minéraux doivent être présents en quantité suffisante dans l'alimentation pendant les périodes de grossesse et d'allaitement, en particulier le calcium et le fer. Quant aux régimes favorisant la conception d'un garçon ou d'une fille, ils ne devraient jamais être suivis sans avis médical et nutritionnel.

Les apports en sels minéraux et en oligoéléments pendant la grossesse

Pendant la grossesse, mieux vaut veiller à avoir des apports suffisants en calcium, en fer, en magnésium et en iode.

Calcium et grossesse

Même si l'absorption et la rétention du calcium sont favorisées par les hormones de la grossesse, l'apport est souvent insuffisant. Un apport quotidien de 1 200 mg de calcium par jour pendant la grossesse assure la constitution du squelette du fœtus, limite le risque de décalcification des os de la mère, réduit les troubles de la tension artérielle et contribue à l'enrichissement du lait. Pour ces raisons, on recommande de consommer au moins quatre produits laitiers par jour et, éventuellement, une eau minérale riche en calcium.

Fer et grossesse

En France, il est fréquent qu'une future mère ait des apports insuffisants en fer avant même le début de sa grossesse. Pour cette raison, le médecin effectue systématiquement un dosage du fer dans le sang lors des premières semaines.

Des besoins en fer plus élevés pendant la grossesse

Les besoins en fer s'accroissent fortement pendant la grossesse. Un apport suffisant en fer permet d'assurer le transport de l'oxygène dans le sang de la mère et du fœtus, et permet à ce dernier de se constituer des réserves en fer. Les besoins sont particulièrement importants pendant les deuxième et troisième trimestres : ils s'élèvent à 20 mg par jour, voire 30 à 50 mg si la mère a débuté sa grossesse avec de faibles réserves de fer.

Veiller à un apport suffisant de fer pendant la grossesse

Pour prévenir ce problème, l'alimentation doit contenir des aliments riches en fer tels que la viande, dont le fer est particulièrement bien absorbé, les légumes secs ou les amandes. Attention, le thé et les aliments riches en fibres peuvent réduire l'absorption du fer par l'intestin. Un enrichissement de l'alimentation en fer (30 mg par jour en début de grossesse) peut être en-



visagé par le médecin dans certains cas, chez les adolescentes qui constituent un groupe à risque de carence en fer plus élevé, chez les femmes à grossesses répétées, chez les femmes souffrant de ménorragies importantes (écoulement menstruel excessif) ou chez les femmes ayant une alimentation pauvre en fer, pour des raisons économiques par exemple.

Des vitamines indispensables lorsque l'on est enceinte

Comme les sels minéraux et les oligoéléments, les vitamines sont essentielles pour mener à bien la grossesse et l'allaitement. La richesse du lait en vitamines reflète l'état nutritionnel de la mère, et une augmentation de la consommation d'aliments riches en vitamines, comme les fruits et les légumes, est indispensable pendant l'allaitement.

Les folates (vitamine B9) pendant la grossesse

Les folates (acide folique ou vitamine B9) participent à la multiplication des cellules de notre organisme. L'embryon, dont les cellules se divisent très rapidement pendant les trois premiers mois de la grossesse, est particulièrement sensible à une carence en folates. L'apport en folates est capital dans la prévention d'une malformation du système nerveux de l'enfant, le spina bifida. Un apport suffisant permet égale-

ment de limiter le risque de naissance prématurée et de faible poids du nouveau-né. On recommande un apport quotidien de 0,4 mg de folates, sous diverses formes : légumes à feuilles vertes, fruits tels que melons, fraises ou bananes, ou amandes, noix et œufs, entre autres.

Idéalement, l'apport en folates doit être optimal plusieurs semaines avant le début de la grossesse, en particulier chez les femmes de moins de vingt ans, chez celles qui fument et chez celles dont la grossesse suit immédiatement l'arrêt des contraceptifs oraux (pilule). Le médecin peut prescrire des compléments riches en folates. Cette prescription est systématique dans certains pays tels que les États-Unis et lors de la prise de certains traitements, notamment contre l'épilepsie.

La vitamine D pendant la grossesse

La vitamine D favorise la fixation du calcium sur le squelette du fœtus. Les femmes enceintes et celles qui allaitent doivent consommer suffisamment de vitamine D et s'exposer modérément au soleil. Dans certains cas, le médecin peut prescrire un traitement à base de vitamine D, soit sous forme de gouttes à prendre tous les jours, soit sous forme d'une dose unique prise au septième mois de la grossesse. Trop de vitamine D présente un risque pour le fœtus. Pour cette raison, l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) a affirmé qu'«il convient par prudence de déconseiller aux

femmes enceintes ou désireuses de procréer la consommation de foie (quelle que soit l'espèce) ou de produits à base de foie ».

Les régimes favorisant la conception d'un garçon ou d'une fille

Certains régimes alimentaires sont censés influencer le sexe de l'enfant à naître. Ces régimes modifient la nature chimique des sécrétions du vagin et de l'utérus, favorisant ainsi soit les spermatozoïdes porteurs d'un « chromosome masculin », soit les spermatozoïdes porteurs d'un « chromosome féminin ». Ils doivent être suivis par la future mère au moins huit à dix semaines avant la fécondation. Selon les études, la probabilité d'avoir un enfant du sexe désiré passerait de 50 % (une chance sur deux) à environ 75 % (trois chances sur quatre). Un régime pauvre en calcium et riche en potassium favoriserait la conception d'un garçon, alors qu'un régime pauvre en sodium et potassium, mais riche en calcium et magnésium, favoriserait la conception d'une fille.

Ces régimes, outre le fait d'être pénibles à maintenir, peuvent déséquilibrer l'état nutritionnel de la mère qui, faute d'être certaine d'être enceinte, va les poursuivre pendant quelques semaines après la fécondation. En particulier, le régime « garçon » pauvre en calcium est loin d'être anodin. Ces régimes ne doivent jamais être menés sans un suivi médical et nutritionnel.

AFRIQUE DU SUD: Report à mai 2019 de la prochaine audience de Jacob Zuma

La justice sud-africaine a fixé hier au 20 mai 2019 la prochaine audience préliminaire au procès de l'ancien président Jacob Zuma poursuivi pour corruption dans une affaire vieille de près de vingt ans.

Jacob Zuma, qui comparait libre, a de nouveau pris place vendredi matin dans le box des accusés du tribunal de Pietermaritzburg (est) pour une brève audience, plongée momentanément dans le noir en raison d'une coupure de courant, selon la presse locale.

A l'extérieur du tribunal, des centaines de ses partisans avaient une nouvelle fois fait le déplacement pour lui apporter leur soutien.

Après une demi-heure d'audience, le juge Mjabulineshi Madondo a décidé, à la demande notamment de l'avocat de Jacob Zuma, de reporter l'audience au 20 mai prochain.

«Les poursuites judiciaires (...) sont reportées au 20 mai. L'accusé numéro 1 (Jacob Zuma) devra se présenter au tribunal à 09h30 ce jour-là», a déclaré le juge. Mjabulineshi Madondo a prévu d'entendre du 20 au 23 mai les arguments des avocats représentant les deux co-accusés, Jacob Zuma et le groupe français de défense Thales, qui vont demander à cette occasion la suspension permanente des poursuites.

Si le juge leur donne raison, il n'y aura pas de procès. Dans cette affaire, Jacob Zuma est accusé d'avoir touché pour 4.072.499,85 rands - 260.000 euros au cours actuel - de pots-de-vin de Thales lors d'un contrat d'armement de près de 4 milliards d'euros attribué en 1999.

A l'époque, Jacob Zuma était «ministre» provincial puis vice-président du pays.

L'entreprise d'électronique et de défense est également poursuivie.

M. Zuma, âgé de 76 ans, a toujours nié les allégations qui pèsent sur lui dans ce dossier.

LIBYE: L'ONU condamne les exécutions extrajudiciaires commises par des groupes armés à Tripoli

La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a condamné jeudi des exécutions extrajudiciaires signalées depuis quelques semaines dans la capitale libyenne, Tripoli.

«La MANUL continue de recevoir des informations faisant état de meurtres extrajudiciaires commis par des groupes armés à Tripoli» et estime que les allégations d'infractions et de conflits personnels «devraient être jugées par un tribunal, et non par des hommes armés dans les rues», dit-elle dans un communiqué.

La mission appelle, dans ce contexte, les autorités libyennes à prendre immédiatement des mesures efficaces pour «protéger toutes les personnes contre des assassinats ciblés, envoyer un message fort que ces actes sont totalement inacceptables et soutenir ces messages par des enquêtes objectives pour identifier et responsabiliser les auteurs de tels crimes».

«Les exécutions extrajudiciaires ne sont pas seulement des actes d'une extrême cruauté qui violent les lois de ce pays. Elles violent également les droits de l'Homme internationaux et le droit humanitaire.

Ceux responsables d'avoir commis ou ordonné des exécutions extrajudiciaires sont pénalement responsables en vertu du droit international», ajoute le communiqué.

SAHARA OCCIDENTAL: La gauche européenne réclame le départ du rapporteur du PE

Le groupe de la gauche unitaire européenne et gauche verte nordique (GUE/NGL) au Parlement européen (PE) a réclamé jeudi le remplacement du rapporteur de la Commission du commerce international, chargé du dossier de l'accord UE-Maroc, l'eurodéputée Patricia Lalonde, pour son implication dans un «conflit d'intérêt évident» en tant que membre du Conseil d'administration d'une fondation pro-marocaine.

Dans un communiqué diffusé jeudi, le groupe de la Gauche unitaire européenne et gauche verte nordique a décidé de se joindre à l'appel lancé la veille par le groupe des Verts de l'Alliance libre européenne exigeant du président du Parlement européen, Antonio Tajani, de remplacer l'eurodéputée, Patricia Lalonde, en tant que rapporteur de la Commission du Commerce international en raison de ses liens intéressés avec le Maroc.

Le groupe de la gauche européenne a réclamé, également, une enquête interne sur les députés européens impliqués dans le lobbying au profit du Maroc, à la suite d'une parution samedi dernier d'une enquête exclusive menée par le site Euobserver sur les liens existant entre des membres du parlement européen et des parties marocaines.

Le site européen a révélé que le Maroc entretenait des relations directes avec des membres du Parlement européen à travers sa fondation dénommée EuroMedA, recrutés pour défendre ses thèses coloniales au Sahara occidental occupé.

Le groupe de la gauche unitaire et nordique s'inquiète, dans ce contexte, d'une possible violation du code de conduite du Parlement européen par plusieurs élus européens impliqués dans des discussions sur des dossiers importants concernant les relations entre l'UE, le Maroc et le Sahara occidental occupé.

Les eurodéputés en question, dont le rapporteur de la Commission du commerce international, Patricia Lalonde, n'ont pas révélé d'ailleurs leur désignation tant que membres du conseil d'administration d'EuroMedA, une fondation liée au gouvernement marocain, alors que le règlement du Parlement européen faisait obligation à tous les membres de cette instance de déclarer leurs activités, a souligné le communiqué de la gauche verte.

«L'affaire semble présenter un conflit d'intérêts évident. Pour cette raison,



nous appuyons la demande faite au président Tajani par le groupe des Verts Alliance libre européenne de renvoyer l'affaire pour enquête», a souligné le groupe unitaire de la gauche européenne dans son communiqué.

Le lien entre Lalonde et des groupes pro-marocains établi

Le groupe GUE/NGL a également réclamé au président du Parlement et aux coordinateurs politiques de la Commission du commerce international de reconsidérer la question de savoir si la députée européenne Patricia Lalonde devait rester encore le rapporteur principal du Parlement sur un accord clé entre l'UE et le Maroc.

«Patricia Lalonde n'a jamais révélé auparavant de conflit d'intérêts réel ou potentiel en rapport avec le dossier à l'examen (négociation d'un accord commercial UE-Maroc) comme l'exige le code de conduite du Parlement», a dénoncé, en outre, la gauche verte européenne.

Dans une enquête exclusive, Euobserver, a rapporté, avec documents officiels à l'appui, l'existence de liens entre le rapporteur de la Commission du commerce international du parlement européen et des groupes pro-

marocains, notamment avec la «Fondation EuroMedA», une organisation de «façade» pour le Maroc, installée dans les locaux du bureau bruxellois du cabinet de lobby «Hill + Knowlton Strategies».

Dénoncée par plusieurs parlementaires européens, notamment pour ses prises de positions favorables au Maroc, Patricia Lalonde compte parmi les membres influents au sein de la fondation marocaine, où elle occupe un poste au sein du Conseil d'administration d'EuroMedA. Elle y siège aux côtés d'anciens et actuels hauts responsables marocains du ministère de l'Agriculture et de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Salaheddine Mezouar, M'barka Bouaida, ex secrétaire d'Etat auprès du ministère marocain des Affaires étrangères, qui avait représenté le Maroc à l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne.

«Le rôle de l'eurodéputée Patricia Lalonde en tant que membre du Conseil d'administration de cette fondation soulève de sérieuses questions quant à la légitimité de la laisser continuer à exercer ses fonctions de rapporteur parlementaire», a réagi de son côté Sara Eyckmans, présidente de Western Sahara Resource Watch (WSRW).

TUNISIE: 12 personnes arrêtées dans l'enquête sur l'attentat d'octobre

Douze personnes soupçonnées d'appartenir au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) ont été arrêtées dans l'enquête sur un attentat suicide perpétré en octobre à Tunis, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur. Une femme d'une trentaine d'années avait déclenché un engin explosif artisanal le 29 octobre sur l'avenue Bourguiba, la principale artère de Tunis, lors de la première attaque à frapper la capitale tunisienne depuis novembre 2015. L'attaque, qui avait fait 26 blessés, n'a pas été revendiquée mais selon les autorités, la kamikaze avait prêté allégeance à Daech.

La police a arrêté 12 personnes soupçonnées d'appartenir à Daech, a indiqué un porte-parole du ministère de l'Intérieur sans préciser où et quand les arrestations avaient eu lieu, ni les



liens des suspects avec l'auteur de l'attentat. La kamikaze avait eu des contacts avec des responsables de l'EI «à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et échangé avec eux via internet», a indiqué le ministère dans un communiqué, précisant qu'ils lui avaient montré comment fabriquer un engin explosif, et qu'elle avait ensuite fabriqué seule celui utilisé pour l'attentat.

Les enquêteurs ont saisi «une grande quantité de produits explosifs et chimiques, ainsi qu'un drone équipé pour mener des explosions à distance», selon la même source. Ils ont par ailleurs «démantelé quatre cellules dormantes de terroristes dans plusieurs régions».

Ces cellules sont soupçonnées d'avoir été en contact «avec des responsa-

bles terroristes retranchés dans les montagnes tunisiennes afin d'organiser une série d'attentats (...) visant à attaquer des cibles sensibles à main armée, avec une voiture, du poison ou des explosifs», selon le communiqué.

Un laboratoire produisant des explosifs et des composants électroniques a également été découvert à Raoued, dans la banlieue de Tunis, selon la même source. Dans un autre communiqué, le ministère a indiqué qu'une patrouille de police avait été prise pour cible jeudi soir par un groupe armé à Kasserine, à l'ouest du pays.

Un passant a été blessé par balles, a indiqué jeudi soir le ministère, soulignant qu'une enquête était en cours pour déterminer si cette attaque était liée aux groupes terroristes.

FRANCE - ALLEMAGNE - ONU

La France refuse de transférer son siège permanent au Conseil de sécurité en siège européen

La France refuse de transférer son siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU en siège européen comme ça a été suggéré par le vice-chancelier allemand Olaf Scholz, selon la déclaration jeudi de la porte-parole du Quai d'Orsay.

Le vice-chancelier allemand a proposé mercredi de «mutualiser» le siège permanent de la France au Conseil de sécurité de l'Onu en le transformant en siège européen.

Le Royaume-Uni est le deuxième autre pays européen qui siège de façon permanente, aux côtés de la France, les Etats-Unis, la Russie et la Chine, au sein du Conseil de sécurité, mais avec le Brexit il n'est plus membre de l'Union européenne.

«La France est membre permanent du Conseil de sécurité en vertu des dispositions de la Charte des Nations unies de 1945», a précisé la porte-parole, Agnès von der Mühl, dans un point de presse électronique, soulignant qu'elle assume toutes ses responsabilités en tant que tel.

«Nous prenons en compte dans l'expression de nos positions nationales toutes les positions européennes. Nous participons activement avec l'Allemagne et les autres Etats membres à la coordi-



nation de la position de l'Union», a-t-elle ajouté, soutenant que la France milite «activement pour la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies».

Elle a indiqué que son pays est «favorable» à l'élargissement du Conseil de sécurité et à une révision de la Charte des Nations unies pour «faire entrer comme membres permanents l'Allemagne mais aussi le Japon, le Brésil,

l'Inde ainsi que deux pays africains», rappelant que l'Allemagne a été élue au Conseil de sécurité des Nations unies pour le bien-nium 2019-2020.

«Nous sommes disponibles pour coordonner nos positions avec elle, dans l'esprit du partenariat franco-allemand auquel nous sommes profondément attachés et dans le respect de la Charte», a-t-elle conclu.

ALLEMAGNE:

Merkel absente de l'ouverture du sommet du G20 après un atterrissage d'urgence

La chancelière allemande Angela Merkel sera absente de l'ouverture du sommet du G20 à Buenos Aires après un atterrissage d'urgence de son avion à Cologne (ouest de l'Allemagne) jeudi soir, a annoncé une porte-parole de la chancelerie.

«On ne continuera pas aujourd'hui» le voyage vers Buenos Aires, a-t-elle indiqué à l'AFP, après que l'Airbus de la dirigeante a fait demi-tour alors qu'il survolait les Pays-Bas, en raison d'un problème technique, alors qu'il avait décollé de Berlin.

Selon des tweets de journalistes allemands se trouvant à bord du vol gouvernemental, la chancelière devrait se rendre vendredi matin à

Madrid afin d'embarquer avec une petite délégation à bord d'un avion de ligne commerciale vers la capitale argentine.

La chancellerie n'a pas confirmé à ce stade ces informations.

Le ministre allemand des Finances, Olaf Scholz, devrait faire partie de cette délégation restreinte. En attendant la chancelière devrait passer la nuit à Bonn, selon une journaliste vedette de la chaîne publique ZDF sur Twitter. Selon l'agence DPA, la porte-parole du gouvernement Steffen Seibert a fait savoir que le voyage ne pouvait pas se poursuivre jeudi soir afin de respecter les temps de vol maximaux de l'équipage.

Il a précisé étudier si

les rendez-vous prévus de la dirigeante dans le cadre de ce sommet pouvaient être reportés.

A son atterrissage à Cologne, l'avion, un Airbus A340-300 baptisé Konrad Adenauer, du nom du premier chancelier allemand d'après-guerre, a été accueilli sur le tarmac par des camions de pompiers, selon DPA.

Toujours selon l'agence allemande, le capitaine a informé vers 20H30 (19H30 GMT) les passagers devoir faire route sur Cologne parce qu'un problème technique avait provoqué l'arrêt de plusieurs systèmes électriques.

«Vous n'avez sinon aucun souci à vous faire, nous allons atterrir en toute sécurité à

Cologne», a-t-il dit. L'avion a fait demi-tour au dessus des Pays-Bas et s'est rendu à Cologne car c'est là que se trouve la base de l'appareil ainsi que le seul avion de remplacement, a précisé DPA. L'atterrissage a lui été brusque, l'avion ayant encore beaucoup de carburant à bord, et ses freins ont été très sollicités. A la mi-octobre cet avion avait déjà connu des déboires en Indonésie et contraint le ministre des Finances à rentrer d'une réunion du Fonds monétaires international (FMI) à bord d'un avion de ligne commerciale.

Des souris et des rats étaient parvenus à pénétrer dans l'avion et à s'attaquer à d'importants câbles électriques.

SYRIE:

Raids israéliens près de Damas et dans le sud du pays (OSDH)



Des raids israéliens ont ciblé jeudi soir «plusieurs positions» près de Damas et dans le sud de la Syrie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). «Les forces israéliennes bombardent depuis une heure des positions dans la banlieue sud et sud-ouest de Damas», dont le secteur de Kesswa, déclaré le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane, ajoutant que «les frappes visent également des secteurs dans le sud de la Syrie, à la frontière de la province de Qouneitra». M. Abdel Rahmane a fait état de «plusieurs explosions» dans les régions ciblées.

De leur côté, les médias officiels syriens ont fait état de tirs contre des objectifs «hostiles» près de Damas, sans donner de détails. «Notre défense anti-aérienne est entrée en action et a visé des objectifs hostiles au-dessus de la région de Kesswa» dans la banlieue de Damas, a indiqué l'agence Sana, précisant que la défense anti-aérienne «a détruit tous les objectifs hostiles», lesquels «n'ont pas atteint leur but».

RUSSIE - ETATS-UNIS

Le Kremlin «regrette» la décision de Trump d'annuler sa rencontre avec Poutine

Le Kremlin «regrette» l'annulation par Donald Trump de la rencontre prévue au sommet du G20 entre le président américain et son homologue russe Vladimir Poutine, a annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi la porte-parole de la présidence russe.

«Nous regrettons la décision de l'administration américaine d'annuler la rencontre prévue des deux présidents à Buenos Aires, a-t-il déclaré, cité par l'agence de presse officielle russe TASS.

«Cela veut dire que les discussions sur des questions internationales et bilatérales graves sont reportées indéfiniment», a-t-il ajouté en précisant «qu'en ce qui concerne le président russe Vladimir Poutine, il est prêt à avoir des contacts avec son collègue américain». Donald Trump a brusquement annulé jeudi sa rencontre prévue avec Vladimir Poutine au G20 en Argentine, sur fond d'escalade des tensions entre Moscou et Kiev. «En partant du fait que les navires et les marins n'ont pas été restitués par la Russie à l'Ukraine, j'ai décidé qu'il serait mieux pour toutes les parties concernées d'annuler ma rencontre préalablement prévue en Argentine avec le président Vladimir Poutine», a-t-il tweeté, peu après avoir quitté Washington.

Trump avait estimé juste avant de quitter la Maison Blanche que le sommet du G20 représentait un «moment très opportun» pour discuter avec son homologue russe. La confrontation entre l'Ukraine et la Russie a été réactivée par l'arraisonnement au large de la Crimée de trois navires militaires ukrainiens dimanche. Vingt-quatre marins ont été faits prisonniers suite à cet accrochage, dont trois ont été blessés. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a affirmé que «des pays occidentaux auraient pu être au courant ou même avoir participé aux préparatifs de la provocation dans le détroit de Kertch», qui relie la Mer Noire et la mer d'Azov. «La provocation ukrainienne dans le détroit de Kertch aurait pu être préparée avec la participation de pays occidentaux», a déclaré la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Maria Zakharova, cité par l'agence Sputnik.

«C'est une provocation délibérée et nos partenaires occidentaux auraient pu supposer ou savoir qu'elle était en préparation, c'est une hypothèse réaliste, et il se peut qu'ils aient participé à son organisation. Ce n'est pas fortuit», a ajouté Mme Zakharova s'exprimant à la chaîne russe Pierviy Kanal.

YÉMEN:

Guterres espère des pourparlers de paix d'ici la fin de l'année

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a déclaré jeudi espérer la tenue de pourparlers de paix entre le gouvernement yéménite et les rebelles d'ici la fin de l'année.

«Je ne veux pas créer trop d'attentes, mais nous sommes en train de travailler dur pour nous assurer que nous pourrions débiter des discussions cette année», a déclaré M. Guterres, à Buenos Aires pour participer au sommet du G20 qui commence vendredi.



L'ONU n'a fixé aucune date pour ces consultations mais les Etats-Unis, notamment, ont affirmé qu'elles auraient lieu début décembre, et la date du 3 décembre a beaucoup circulé.

L'émissaire de l'ONU, Martin Griffiths, cherche à réunir le pouvoir et les rebelles en Suède en vue de tenter de trouver un règlement politique au conflit qui ravage ce pays pauvre de la péninsule arabique depuis près de quatre ans.

TLEMCCEN

L'engagement d'intellectuels algériens et internationaux pour la cause algérienne mis en exergue lors d'une rencontre

L'engagement de quelques intellectuels algériens, arabes et français et leur contribution dans la guerre de libération nationale a été mis en exergue jeudi, lors d'une journée d'études organisée par le musée d'art et d'histoire de Tlemcen et l'université Abou Bakr Belkaid de la même ville.

Cette journée d'étude, qui vient en prolongement de la célébration du 64^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, vise à mettre la lumière sur des personnalités de divers horizons intellectuels, politiques et littéraires et leur engagement dans la défense de la cause algérienne, à l'instar de Mohamed Dib, René Vautier, Marie-Claire Boyer et d'autres intellectuels algériens et français dans la guerre de libération nationale.

Dans sa communication «la trilogie Algérie: Emancipation du discours politique par le discours littéraire», Sabeha Benmansour de la faculté des lettres et des langues étrangères de l'université de Tlemcen a souligné que Mohamed Dib a eu la vertu d'introduire sur le devant de la scène romanesque le petit peuple et de lui rendre d'une certaine manière, l'usage d'une parole qui lui avait été confisquée.

La trilogie Algérie, a-t-elle indiqué, et très particulièrement la «Grande Maison», est l'œuvre qui a précipité le jeune écrivain qu'il fut au-devant de la scène littéraire, mais elle est aussi de coup d'envoi de l'œuvre d'un grand humaniste et l'expression d'un engagement

politique toujours en phase avec les différents moments de la vie et de l'histoire».

Pour sa part, Boudjella Abdelmadjid, professeur d'histoire moderne à la faculté des sciences sociales et humaines de Tlemcen s'est longuement attardé sur le militantisme d'Eveline Lavalette pour la cause algérienne contre le colonialisme français.

Le conférencier, qui a relaté son parcours de militante pour la défense des droits à la dignité et à la liberté du peuple algérien, a également mis en exergue d'autres personnalités d'origine non algérienne qui se sont sacrifiées pour le pays à l'instar de Maurice Audin, Roberto Munez, Henri

Mayot, Alfred Béranger et d'autres qui ont apporté un grand soutien à la cause algérienne. Par ailleurs, Rachid Benkhnafou de la faculté des lettres et langues étrangères et Choahib Megnounif de la faculté des sciences humaines de l'université de Tlemcen ont, respectivement, rappelé l'histoire de Marie-Claire Boyer et du poète syrien Soulimane El Aissi. «Évoquer Marie-Claire Boyer c'est avant tout évoquer la voix d'une femme libre et juste qui, en étant européenne, a su faire le bon choix de l'histoire



en dénonçant l'injustice du joug colonial», a déclaré Rachid Benkhnafou alors que M. Megnounif a relevé en relatant l'histoire du poète syrien Soulimane El Aissi que ce dernier mérite bien qu'on le prénomme «le poète de la révolution algérienne en dehors de l'Algérie».

Le conférencier a rappelé que ce poète arabe a écrit plus de 37 poèmes traitant de la guerre d'Algérie. Cette rencontre a été en outre marquée par une communication s'articulant sur le cinéaste René Vautier.

De son côté, Saïd Belarbi Djeloul de la faculté des langues de l'université de Tlemcen a indiqué dans son intervention que René Vautier représente «l'archétype

du cinéaste engagé».

L'exemple héroïque de son courage intellectuel et physique a inspiré de nombreux réalisateurs et techniciens, a-t-il souligné avant d'ajouter que «la nature militante de son cinéma s'appuie sur une rigueur capable de faire du présent immédiat l'hommage de sa grandeur».

Cette journée, annuellement organisée par le musée d'art et d'histoire de Tlemcen et l'université Abou Bakr Belkaid depuis cinq ans, a permis aux présents de faire revivre le parcours militant de plusieurs autres personnalités connues et moins connues qui ont toutes œuvré pour l'Algérie indépendante en consentant d'énormes sacrifices.

Un lot de lettres manuscrites de l'Emir Abdelkader racheté par l'Algérie

Un lot de lettres manuscrites de l'Emir Abdelkader et d'autres le concernant, datant du 19^e siècle, a été racheté mercredi par l'Algérie, a-t-on appris jeudi auprès de l'ambassade d'Algérie en France.

Ce lot, qui comporte des lettres écrites en langue arabe, accompagnées de traduction, signées et portant le sceau de l'Emir Abdelkader, était mis en vente aux enchères par l'Hôtel Drouot à Paris, a-t-on précisé de même source.

Ce lot porte également sur des lettres écrites par le père de l'Emir et par Ahmed Bey.

L'acquisition de ce lot a été menée conjointement par le ministère de la Culture et le ministère des Affaires étrangères à travers l'ambassade d'Algérie en France qui «ont évalué la valeur de ces documents», a-t-on ajouté. «Cette opération, relevant de la souveraineté nationale, s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la récupération des archives et la facilitation des travaux de recherche des historiens», a indiqué la même source.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES FINANCES
DIRECTION RÉGIONALE DU CADASTRE DE CHLEF

La direction régionale du cadastre de Chlef, organise un concours sur titre pour le recrutements suivant:

Grade	Mode de recrutement	Nombre de postes	Wilayas concernées par les recrutements	Conditions statutaires
Ingénieur du cadastre	Concours sur titre	01	01 DCW Chlef	Licence d'enseignement supérieur dans les spécialités suivantes : Cadastré - Science de la terre - Topographie - Topométrie - Cartographie - Photogrammétrie - Géographie - Géodésie - Géomatique

Constitution du dossier de candidature aux concours :

- Une demande manuscrite (numéro téléphone obligatoire).
- Une copie du titre ou du diplôme exigé. Joint du relevé de notes du cursus de la formation.
- Une copie de la carte nationale d'identité
- Une fiche renseignement dûment remplie par le candidat du site www.concours-fonctions-publique.gov.dz

Les candidats définitivement admis devront avant leur installation compléter le dossier administratif par les pièces suivantes :

- copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national-
- Extrait de naissance
- 02 certificats médicaux (générale + phthisio)
- 02 photos d'identité
- certificat résidence.
- Un extrait du casier judiciaire N°3 datant de moins de trois mois.
- les attestations justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif professionnel ou social des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé ; le cas échéant.
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau requis dans la même spécialité, le cas échéant.
- attestation justifiant le classement du candidat dans la promotion (major de promotion) ; le cas échéant.
- une fiche familiale, pour les candidats mariés.
- Un certificat de nationalité algérienne.

Les dossiers doivent être adressés au plus tard 15 jours après la parution de ce placard dans les quotidiens nationaux a

La direction Régionale du cadastre de Chlef Rue

de la résistance 57 logts B.P 659 Chlef Tél : 027-79-08-75

Aucune suite ne sera prise aux dossiers incomplets, ou parvenus après la date de clôture des inscriptions, ou provenant de wilaya autres que celles prévues.

Les fiches de renseignement illisibles et non signées ne sont pas prises en considération.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION
ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

Direction de la Santé et de la Population
Wilaya de Bouira
Établissement Public Hospitalier
De Sour el Ghozlane

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/2018

L'établissement public hospitalier de Sour el Ghozlane lance un avis d'appel d'offre national ouvert N° 03 /2018 pour l'année 2019 de :

- Lot 01 : légumes et fruits.
- Lot 02 : alimentations générales et produits laitiers.
- Lot 03 : viandes rouges et blanches, les œufs.
- Lot 04 : pains améliorés pains sans sel et croissants.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offre national ouvert sont invités à se rapprocher de l'établissement public hospitalier de Sour el Ghozlane (bureau des marchés publics) pour retirer le cahier des charges après paiement de 3 000.00DA effectué au niveau de trésorier de commune de Sour el Ghozlane.

La date limitée de dépôt des offres est fixée de quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre national ouvert dans les quotidiens nationaux. Et l'ouverture des plis aura lieu au même jour et heure à 10h00.

Les offres (dossier de candidature+offre technique + offre financière) Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 03/2018

Approvisionnement Pour l'établissement public hospitalier De Sour-El-Ghozlane En Lots Suivants :

Lot. :

«A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES»

Et seront déposées à l'adresse suivante :

L'établissement public hospitalier de Sour el Ghozlane

Sis à 02 rue khalfouni Ali sour el ghozlane

Le délai de validité de l'offre est fixé à quatre vingt dix (90) jours augmenté de délai de préparation des offres.

9E FICA:

Les cinéphiles renouent avec les salles le temps d'un festival

Les amateurs de cinéma ont rendez-vous du 1 au 9 décembre à Alger avec le 9e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé, qui revient avec une programmation éloignée du cinéma commercial et centrée sur les droits humains, suivant la volonté des organisateurs.

18 films, 9 longs métrages et 9 documentaires, prennent part à la compétition de cette 9e édition qui prévoit également la projection de cinq courts métrages et quatre fictions hors compétition.

Le cinéma algérien sera représenté par les fictions «La voix des anges» de Kamel Laïch et «Le droit chemin» de Okacha Touita, projetés en avant-première, ainsi que les documentaires «Enrico Mattéi et la révolution algérienne» de Ali Fateh Ayadi et «Choisir à 20 ans», une coproduction algéro-suisse de Villy Hermmann.

Entre autres œuvres en compétition dans la catégorie long métrage figurent «Wajib» de la Palestinienne Annemarie Jacir, «Mélancolie ouvrière» du Français Gérard Mordillat, «Rusty Boys» du Luxembourgeois Andy Bausch, «Une saison en France» du Tchadien Saleh Harounou ou encore «L'autre côté de l'espoir» du Finlandais Aki Kaurismäki.

Dans la catégorie documentaire sont en lice: «Les silences de Lydie» de la Burkinabè Aïssata Ouamara, «Libre» du Français Michel Tosca, «Central Airport



FHT» de l'Allemand Karim Ainouz et «Les enfants du hasard», coréalisé par les belges Thierry Michel et Pascal Colson. Quatre œuvres, hors compétition, sont également au programme du 9e Fica, «Jose Marti, l'œil du canari» du Cubain Fernando Perez, «Pieds nus dans l'aube» du Canadien Francis Leclerc, le documentaire «L'enfant du diable» de la Française Ursula Wernly-Fergui, outre le dernier-né du réalisateur Rachid Bouchareb «Le fic de Belleville».

Introduite au programme en 2017, la catégorie court métrage ne compte que cinq œuvres dont «Gauche-Droite» de Mouti Dridi, «Black Spirit» de Chakib Taleb-Bendiab ou encore «Bidoun Hawiya»

de la Sahraouie Nayat Ahmed Abdesalam.

L'humain comme fil rouge

Pour la commissaire du Fica, Zhira Yahia, le nombre, «réduit» d'œuvres n'a «pas permis d'ouvrir la compétition et constituer un jury» pour cette catégorie. En prévision de l'édition 2019 du Fica, elle lance, dès à présent, un appel à participation à l'adresse des réalisateurs de courts métrages. Malgré son appellation officielle, (Festival international du cinéma d'Alger), le Fica œuvre depuis 2011 à offrir un «espace exclusivement dédié au cinéma engagé comme l'avait conçu sa fondatrice Khalida Toumi (ex ministre de la Culture)», a rappelé la com-

missaire du festival qui explique que le choix, pour ce 9e Fica s'est porté sur les «films qui mettent l'humain au cœur de la problématique, sans imposer de thème précis» aux œuvres retenues. Evoquant la sélection algérienne, elle estime que «produire un film aujourd'hui est un engagement en soi», car, dit-elle, «investir dans une production n'est pas rentable» en l'absence d'un marché et d'une industrie du cinéma en Algérie. A propos de la diffusion des films projetés à l'occasion du Fica, Shira Yahia a affirmé que le projet existait, mais «n'est toujours pas finalisé». Des opérations ponctuelles sont «en cours d'élaboration en partenariat avec le réseau de la cinémathèque algérienne» pour la programmation de ces films à un plus large public, selon elle. Les organisateurs ont par ailleurs annoncé une augmentation du financement accordé par le ministère de la Culture au profit de l'apport de partenaires et sponsors de cet événement qui avait, selon leurs estimations, enregistré près de 10 000 entrées lors de la précédente édition.

ALGÉRIE-FRANCE

L'artiste Hamdi Benani décoré de l'insigne d'officier des arts et des lettres par l'ambassadeur de France

Le chanteur Hamdi Benani a été décoré mercredi soir de l'insigne d'officier des arts et des lettres par l'ambassadeur de France en Algérie Xavier Driencourt, au cours d'une cérémonie tenue à l'Institut français de Annaba à l'occasion de l'inauguration du nouveau espace Campus France. Cette décoration honorifique est «une reconnaissance au talent et contributions de cet artiste qui a chanté la paix, la vie et le bonheur», a déclaré à l'occasion l'ambassadeur français. Hamdi Benani a marqué de son empreinte particulière la chanson malouf s'affirmant comme ambassadeur émérite de cette musique authentique sur plusieurs scènes internationales, a ajouté le diplomate durant la cérémonie à laquelle ont pris part nombre de figures des arts et de la culture et invités. L'ambassadeur français a en



outre inauguré une sculpture érigée à l'Institut français par le jeune artiste Adel Bentounsi, originaire de la ville d'Annaba dans le cadre d'une convention entre l'Institut français d'Annaba et le complexe Sider El Hadjar. La sculpture a été réalisée en forme d'escalier métallique à base de barres de fer récupérées du complexe Sider, a déclaré l'artiste qui a baptisé son œuvre «Escalier de la vie» car symbolisant la vie et l'aspiration dans l'avenir.

SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE À MILA:

Sid Ahmed Benkhelifa de Relizane décroche le 1^{er} prix

L'artiste photographe Sid Ahmed Benkhelifa de Relizane a décroché le prix de la meilleure photo du 7ème Salon national de la photographie de Mila clôturé mercredi soir, à la maison de la culture M'barek El Mili.

La photo distinguée présentant un vieil homme, sourire amical aux lèvres, saluant d'un geste de la main une autre personne est, de l'avis du jury de cette édition, la photo qui reflète le mieux le slogan de cette 7ème édition, «la paix». Le prix du meilleur exposition intégrée est revenu à l'artiste Mohamed Khelifa de Tiaret qui a présenté une panoplie de photos sur la danse des Touareg au Sahara algérien, tandis que le prix du jury a été attribué à Rami Boulesbaâ de Mila pour sa photo baptisée «Nid de paix».

Trois critères à savoir les techniques de la photographie,

l'aspect esthétique de la photo et le respect du slogan de l'édition ont constitué «le fil conducteur» dans le classement des concurrents, a indiqué le président du jury, le photographe Ahmed Hamel. Le même spécialiste en photographie qui a fait part d'une amélioration «palpable» du niveau de travaux présentés, a salué les efforts déployés par les participants à ce concours au nombre de 48 photographes venus de 27 wilayas.

Des attestations d'honneur ont été décernées à tous les participants à ce Salon dont la cérémonie de clôture a été marquée par la présence d'un public nombreux. Un atelier de photoshop encadré par l'artiste Mohamed Amine Ghassil de la wilaya de Tiaret, et des communications sur l'art de la photographie ont été organisés au profit des participants à cette édition.

FESTIVAL D'AHELLIL:

La 12^{ème} édition rendra hommage au défunt Moulay Slimane Seddik

La 12ème édition du festival d'Ahellil (28-30 décembre) rendra un hommage au défunt Moulay Slimane Seddik, connu sous le nom de Moulay Timi, un ardent défenseur du patrimoine, a-t-on appris jeudi à Timimoune (Adrar) du commissaire du festival, Ahmed Djouli. Cette initiative traduit une reconnaissance aux efforts déployés durant toute sa vie par le défunt (décédé cette année) au service du patrimoine de la région et son accompagnement de chercheurs dans leurs travaux, à l'instar de l'académicien Mouloud Mammeri et autres chercheurs et gens des médias, a-t-il précisé. Vingt-quatre (24) troupes relevant d'associations s'intéressant au patrimoine Ahellil et une quinzaine d'autres de différents genres folkloriques sont attendues pour animer ce festival qui se déroulera dans la capitale du Gourara (Timimoune). Une conférence est également prévue, en coordination avec le laboratoire saharien pour le catalogue du patrimoine algérien (Université d'Adrar) et le bureau de wilaya d'Adrar de l'association «Beit Echhir» (Maison du poème), et sera animée par des académiciens et des chercheurs. La conférence, qu'abritera la bibliothèque publique de lecture à Timimoune, traitera de divers thèmes liés au patrimoine ancien d'expression amazigh, en plus de la présentation d'exemple de créativité dans la poésie zénète que célèbre la région à cette occasion.

ALGÉRIE-JAPON Ouverture à Alger des Journées culturelles japonaises

Les Journées culturelles japonaises ont été inaugurées jeudi à Alger, avec une exposition polyvalente et une démonstration culinaire sur la manière de préparer le Sushi, devant un public nombreux.

S'étalant jusqu'au 1er décembre au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, ces journées culturelles entrent dans le cadre des relations et des échanges amicaux qu'entretiennent les deux pays, l'Algérie et le Japon», a déclaré l'ambassadeur nippon, Kazuya Ogawa dans son allocution d'ouverture qui a également contenu le programme de la manifestation. Première activité à marquer ces journées, une démonstration culinaire menée par le cuisinier de la Résidence de l'ambassade du Japon à Alger, M. Kenji Shimura qui a montré au public nombreux présent, la manière de préparer le Sushi, un des plats qui fait, entre autre, la réputation du Japon dans les restaurants à travers le monde.

Une séance de dégustation a ensuite permis au public de goûter à ce met, fait de riz, de vinaigre, de poissons et d'algues. Sur le grand hall, des instruments de musique, à l'instar du «Shamisen» (sorte de goubri à trois cordes, représentatif des

sonorités types de la tradition musicale japonaise) frappées avec un «Bachi» (sorte de court archet), le «Taisho Goto» (sorte de harpe), ou encore le «Shakuhachi» (flûte basse), invitent les visiteurs à une exposition à plusieurs thèmes, constituant les différentes palettes de la culture japonaise. Présentés dans des espaces distincts, des dessins de mangas, des illustrations traditionnelles sur tissu, une variété d'objets artisanaux (poupées, bibelots, statuettes, porte-clés, pendentifs, bracelets, assiettes, ustensiles, ensembles de couverts décoratifs, tissus et kimonos multicolores), étalent la tradition ancestrale et les aspirations actuelles de la jeune génération japonaise.

Des ateliers de manga, de Calligraphie, d'Origami, des démonstrations de Kimono, exécutées par Ryoko Hayashi, ainsi qu'une conférence sur le manga, animée par Yoshimi Katahira et des concours, sanctionnés par des prix, de déguisements (cosplay) et d'apprentissage du Japonais, donneront vie aux deux dates restantes de ces Journées culturelles qui marquent 56 ans de relations amicales entre l'Algérie et le pays du Soleil levant.

UNESCO Le reggae sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité

La musique reggae de Jamaïque a été inscrite jeudi sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par un comité spécialisé de l'Unesco réuni à Port-Louis, capitale de l'île Maurice.

L'Unesco a souligné «la contribution du reggae, cette musique jamaïcaine popularisée dans le monde entier par son icône Bob Marley à la prise de conscience internationale sur les questions d'injustice, de résistance, d'amour et d'humanité, et sa dimension à la fois «cérébrale, socio-politique, sensuelle et spirituelle». «Le reggae est exclusivement jamaïcain», a commenté Olivia Grange, la ministre de la Culture de cette île caribéenne, avant le vote. «C'est une musique que nous avons créée qui a pénétré partout dans le monde».

Émergé à la fin des années 1960 ce Style musical issu du ska et du rocksteady rejoint ainsi une liste de quelque 400 traditions culturelles (chants, danses, spécialités gastronomiques ou célébrations). Cette liste, rappelle-t-on, cherche à représenter la diversité du patrimoine culturel immatériel, à mettre en lumière des savoir-faire portés par des communautés.

APS

Programme de la soirée

TF1 21:00

Danse avec les stars

DIVERTISSEMENT 9 saisons / 90 épisodes



Ce soir, les deux derniers couples encore en compétition s'affrontent une ultime fois pour décrocher le trophée. Toujours sous le regard de Shy'm, Chris Marques, Patrick Dupond et de Jean-Marc Généreux, les talents proposent une nouvelle chorégraphie, mais doivent aussi refaire leur danse la plus marquante de la saison ainsi qu'un freestyle. Les jurés partageront bien entendu leurs commentaires sur les prestations. Mais le public sera le seul juge pour désigner le bînome gagnant qui succédera à Agustín Galiana et Candice Pascal, vainqueurs l'an dernier.

france 2 21:00

Le grand show de l'humour

DIVERTISSEMENT 3 épisodes



Pour la troisième année consécutive, ce divertissement propose de dévoiler le classement des 50 comiques préférés des Français en 2018, choisis à la suite d'un sondage national. L'animateur réunit sur la scène du Dôme de Paris - Palais des sports les stars de l'humour. Parmi elles figurent Kev Adams, Laurent Gerra, Franck Dubosc, Michèle Laroque, Pierre Palmade, Anne Roumanoff, Roland Magdane et Chantal Ladesou. Sans oublier Fabrice Eboué, Les Chevaliers du Fiel, Jean-Marie Bigard, Laura Laune, Les Bodin's, Eric Antoine, Olivier de Benoist, Elie Semoun ainsi que de nouveaux visages : Gus, Nadia Roz, Alex Ramirès et Les Coquettes.

france 3 21:00

Commissaire Magellan

Réalisateur : Lionel Chatton
Avec : Jacques Spiesser, Selma Kouchy



Lorraine Fabian, une créatrice de bijoux, est assassinée peu de temps après un spectacle de danse durant lequel la jeune Sybille portait ses créations. Sur les lieux du crime, le commissaire Magellan rencontre Sybille, mais également Amaury, son père, un notable de Saignac. Ce dernier l'orientera vers Zacharie, un repris de justice qui travaillait le soir du meurtre comme serveur. Il s'agit en fait du véritable père de Sybille.

CANAL+ 21:05

Tueurs

Réalisateur : Jean-François Hensgens
Avec : Olivier Gourmet, Lubna Azabal



Entre 1982 et 1985, une bande de criminels masqués, nommés les « tueurs du Brabant », sème la terreur en Belgique. Trente ans plus tard, dans un parking souterrain de Bruxelles, la juge Véronique Pirotte fait partie des victimes d'un commando d'hommes masqués et lourdement armés. Dix jours plus tôt, la même juge, suivant la piste de lettres anonymes enquête sur une série de meurtres non résolus, liés à ceux des années 1980 et impliquant notamment un ministre. Pendant ce temps, Frank Valken et ses hommes préparent un ambitieux dernier casse.

6 21:00

Le meilleur pâtissier

JEU 7 saisons / 59 épisodes



Il ne reste que quatre duos encore en lice pour disputer cette finale. Les anciens candidats du concours, associés à de jeunes membres de leur famille, vont devoir se surpasser pour décrocher le trophée. Pour l'épreuve du classique revisité, Cyril Lignac leur propose de réinventer le cookie. Puis, Mercotte les invite à préparer un gâteau piñata, une gourmandise avec, à l'intérieur, bonbons et chantilly. Enfin, pour l'épreuve créative, les participants devront imaginer une « destination de rêve » à partir de desserts. Ils sont jugés par Nina Métayer, cheffe pâtissière du Café Pouchkine, à Paris.

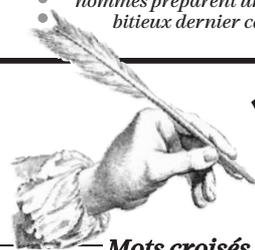
Jeux

Samourai-Sudoku N°2030

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

7	1	6	9			5	7	6	2				
5			7			3							
			2					4					
9			5				9		8		1		
5	4	8		1	7	2		2	4	1	3	9	5
1			6				6		5				2
			9							3			
2			1				5		7				6
9	3		7			8		6	2			5	1
						7		6					
						4							
						8		1					
5	3		6			6		3	2		5		4
8			2				8		7				1
			8						9				
5			4				1		6				9
9	3	8		5	7	2		6	2	1	9	7	8
7			1				4			3			2
			3						2				
6			5				7		4				3
1	4		7				9		5		6		7



«Le bon combat est celui qui est engagé au nom de nos rêves.»

Citation de Paulo Coelho ; Le pèlerin de Compostelle, Éd. Anne Carrière (1996)

Mots croisés N°2030

- 1 - Semainière
2 - Flux
3 - Symbole de faible vue - Inflammation du gosier
4 - Pronom pour madame - Risqueras un oeil
5 - Rallentir - Zone caillouteuse
6 - Sort de sa timidité - Canaux du rein
7 - Eut un gros renvoi - Patrie d'Abraham - Ile de Charente
8 - Panonceau - Croix de Saint Antoine
9 - Apparu - Segments d'intestins - Pronom pour monsieur
10 - Tables pour quartiers - Angoisse persistante

Horizontalement :

- A - Disparate
B - Décortiquas - Bien visible
C - Machines à calculer
D - Rouler - Centre de dépression
E - Cri d'aficionado - Objets fabriqués qui servent à fabriquer
F - Personnel - Bisque
G - Personne très éprise - Possessif
H - Découpeur pointeuse - Abattent
I - Absorber - Élément 38
J - Laminer
K - Ne comprendrais rien
L - Représentez - Uniques

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°730

ouverts à peine région d' Espagne	plateau à cases parfois ronfleur	mesura avec soir belle initiale	être specta- teur	tromper aussi	lame de charrue	sorties du charme service postal
volumes			rioureux		trou pour la poutre converti au Coran	
inflam- mations			pièce de 5 francs			forme de ferrure brumes anglaises
envoi des ondes insensé			très courants partisan			saison des touristes
article contracté appareil sonore	opinions			échelles à pois éparpil- lera	cycle pé- taradant	
	dressera		écrire posses- sif		toxiques	
titre de monnaie	tissu de fauteuils flottants au vent		snack du sous-off exaltes			oncle d' Amérique
		marqué d' éphélides calmera				réfléchi impéra- trice romaine
coin			partie d' hectare douze mois		incorrec- tement	
lessivée			excommu- nication bouche- rie		conspua	
allait très bien	enjoliven blé dur			obtenus		enceinte sablée
			broyas nation a- méricaine			
pascal réduit		erronée		retraites atome chargé	symbole du recul amour de Zeus	genre de mouette
aimables		richesse				
foyer			allure générale strident		frotté d'huile héros d'éponée	
jaillira			poème volonté		venue au monde puissant explosif	
	à peine rôtie					rayons bron- zants
dextérité	à la mode	bien petit grade		pièce nippone		début de série
rauque				bain de capeur		

Solution

C'est arrivé un 1^{er} Décembre

Sudoku n° 2030

3	7	2	1	8	6	5	9	4
5	8	1	9	7	4	2	6	3
4	6	9	5	2	3	8	7	1
9	3	7	4	5	2	6	1	8
6	5	4	8	3	1	7	2	9
1	2	8	7	6	9	3	4	5
7	1	5	2	9	8	4	3	6
2	4	3	6	1	5	9	8	7
8	9	6	3	4	7	1	5	2
8	2	5	7	3	6	1	4	9
7	1	4	9	5	2	3	8	6
3	6	9	8	4	1	7	5	2
9	5	1	3	7	6	2	4	8
8	3	4	5	2	9	6	7	1
2	6	7	1	8	4	5	9	3
5	8	2	7	4	3	9	1	6
1	9	3	8	6	5	7	2	4
7	4	6	9	1	2	3	8	5
4	2	9	6	3	8	1	5	7
6	7	8	2	5	1	4	3	9
3	1	5	4	9	7	8	6	2

Mots Croisés n°2030

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	H	E	B	D	O	M	A	D	I	E	R
2	E	C	O	U	L	E	M	E	N	T	T
3	T	A	U	P	E	A	N	G	I	N	E
4	E	L	L	E	E	N	T	E	R	A	S
5	R	A	I	R	O	N	T	R	E	G	
6	O	S	E	U	R	E	T	E	R	A	S
7	G	R	O	T	A	U	R	E			
8	E	N	S	E	I	G	N	E	T	A	U
9	N	E	I	L	E	O	N	S	I	L	
10	E	T	A	L	S		S	T	R	E	S

Grille géante n°730

•	E	•	D	•	D	•	A	•	B	•	S	•	D												
•	A	•	N	•	D	•	A	•	L	•	O	•	S	•	I	•	E	•	O	•	P	•	E		
•	I	•	R	•	R	•	I	•	T	•	A	•	T	•	I	•	O	•	N	•	S	•	T	•	S
•	E	•	M	•	E	•	T	•	U	•	S	•	A	•	E	•	L	•	S	•	N	•	E	•	N
•	A	•	B	•	E	•	R	•	R	•	A	•	N	•	T	•	R	•	A	•	M	•	E	•	S
•	A	•	U	•	I	•	D	•	E	•	S	•	M	•	O	•	T	•	O	•					
•	S	•	I	•	R	•	E	•	N	•	E	•	D	•	I	•	G	•	E	•	R	•			
•	L	•	R	•	E	•	P	•	S	•	M	•	E	•	S	•	C	•							
•	A	•	L	•	O	•	I	•	T	•	A	•	V	•	E	•	L	•	E	•	S	•			
•	A	•	N	•	G	•	L	•	E	•	A	•	R	•	E	•	M	•	A	•	L	•			
•	V	•	I	•	D	•	E	•	E	•	A	•	N	•	A	•	T	•	H	•	E	•			
•	O	•	R	•	N	•	E	•	T	•	E	•	U	•	S	•	E	•							
•	S	•	E	•	A	•	I	•	T	•	E	•	C	•	R	•	A	•	S	•					
•	P	•	A	•	F	•	A	•	S	•	S	•	A	•	R	•									
•	G	•	E	•	N	•	T	•	I	•	L	•	S	•											
•	A	•	T	•	R	•	E	•	A	•	I	•	R	•	O	•	I	•	N	•	T	•			
•	F	•	U	•	S	•	E	•	R	•	A	•	O	•	E	•	N	•	E	•					
•	T	•	S	•	A	•	I	•	G	•	N	•	A	•	N	•	T	•	E	•	R	•			
•	B	•	R	•	I	•	O	•	G	•	R	•	S	•	E	•	N	•	U	•					
•	E	•	N	•	R	•	O	•	U	•	E	•	E	•	T	•	U	•	V	•	E	•			

2012 - Le placement syndical prend officiellement fin dans l'industrie québécoise de la construction.
 2011 - Le drapeau canadien qui flottait à l'aérodrome de Kandahar, en Afghanistan, est descendu du son mât pour la dernière fois, signe de la fin de la présence militaire du Canada dans cette province.
 2009 - L'astronaute canadien Robert Thirsk revient sur terre à bord d'un vaisseau russe Soyouz, après avoir passé plus de six mois à bord de la Station spatiale internationale.
 2008 - Le président élu américain Barack Obama choisit la sénatrice de New York Hillary Clinton pour être sa future secrétaire d'État.
 2007 - Deux membres de la garde civile espagnole sont tués par un commando de l'ETA lors d'une opération sur le territoire français, à Capbreton, dans les Landes.
 2003 - Salignani sur l'Ontario, les producteurs de porc du Québec renouent aux farines animales pour alimenter les bêtes.
 2000 - Le juge Juan Guzman Tapia inculpe Augusto Pinochet pour les exactions de la «caravane de la mort», commises au Chili en 1973.
 1998 - La fusion des pétrolières Exxon et Mobil réunit deux éléments de la Standard Oil des Rockefeller, démembrée par la Cour suprême en 1911 en vertu de la loi antitrust.
 1994 - Lucien Bouchard est amputé de la jambe gauche à Montréal.
 1994 - L'ONU conclut que le génocide au Rwanda a fait environ 500 000 morts.
 1993 - L'aigle bicéphale du usar redevient un emblème de la Russie.

Le programme complet

Programme complet de la 23^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de handball (dames), prévue du 2 au 12 décembre au Congo (heures locales et algériennes):

2 décembre (1^{re} journée):

09h00: Sénégal - Cameroun (A)
11h00: Algérie - Côte d'Ivoire (A)
13h00: Angola - Guinée (B)
16h00: cérémonie d'ouverture
17h30: Congo - Maroc (B)
Exemptes: Tunisie (A)
RD Congo (B)

3 décembre (2^e journée):

13h00: Tunisie - Sénégal (A)
15h00: Cameroun - Algérie (A)
17h00: Maroc - RD Congo (B)
19h00: Guinée - Congo (B)
Exemptes: Côte d'Ivoire (A)
Angola (B)

4 décembre (3^e journée):

13h00: Cameroun - Côte d'Ivoire (A)
15h00: Maroc - Angola (B)
17h00: Algérie - Tunisie (A)
19h00: Congo - RD Congo (B)
Exemptes: Sénégal (A)
Guinée (B)

5 décembre: repos

6 décembre (4^e journée):

13h00: Sénégal - Algérie (A)
15h00: Guinée - Maroc (B)
17h00: RD Congo - Angola (B)
19h00: Côte d'Ivoire - Tunisie (A)
Exemptes: Cameroun (A)
Congo (B)

7 décembre (5^e et dernière journée du 1^{er} tour):

13h00: RD Congo - Guinée (B)
15h00: Côte d'Ivoire - Sénégal (A)
17h00: Tunisie - Cameroun (A)
19h00: Angola - Congo (B)
Exemptes: Algérie (A)
Maroc (B)

8 décembre: repos

9 décembre (Quarts de finale):

11h30: 1^{er} A - 4^e B
14h00: 2^e B - 3^e A
16h30: 2^e A - 3^e B
19h00: 4^e A - 1^{er} B

10 décembre (Demi-finales et matchs de classement):

11h00: 9^e - 10^e places
13h00: 5^e - 8^e places
15h00: 5^e - 8^e places
17h00: 1^{re} demi-finale
19h00: 2^e demi-finale

11 décembre (Matches de classement):

15h00: 7^e - 8^e places
17h00: 5^e - 6^e places

12 décembre (Match pour la 3^e place et finale):

13h30: 3^e - 4^e places
16h00: finale.

La composition des groupes

Composition des groupes (A et B) de la Coupe d'Afrique des nations féminine de handball, prévue du 2 au 12 décembre à Brazzaville (Congo):

Groupe A:

Tunisie - Cameroun - Côte d'Ivoire - Sénégal - Algérie

Groupe B:

Angola (tenant) - Congo (organisateur) - RD Congo - Guinée - Maroc

NB : Les quatre premiers de chaque groupe se qualifient aux quarts de finale.

APS

CAN-2018 DE HANDBALL (DAMES) : Le Congo, un obstacle de taille pour l'Angola

Le Congo, qui aura l'honneur d'abriter la 23^e Coupe d'Afrique des nations de handball féminin (CAN-2018) du 2 au 12 décembre, rêve de monter sur la plus haute marche du podium, lançant un grand défi aux ténors de la discipline continentale, notamment l'ogre angolais.

Cette compétition biennale dénommée Trophée Lucie-Bongo verra la participation de 10 sélections dont la plupart y sont régulièrement présentes, mais à laquelle manque le Nigeria, sacré du titre en 1991 au Caire. Trois favoris potentiels se livreront une farouche bataille pour le sacre final. Il s'agit de l'Angola, du Congo et du Sénégal. A tout seigneur, tout honneur. L'Angola est l'équipe qui a remporté le plus de titres (12), dont 8 de suite. A Brazzaville, elle sera candidate une fois de plus à sa propre succession.

Championnes d'Afrique depuis 1998, les protégées de Morten Soubak ont réalisé l'exploit rarissime de garder jalousement leur titre jusqu'à la 22^e édition de 2016 à domicile, hormis celle de 2014, battues par la Tunisie en demi-finales, devant laquelle elles ont pris une éclatante revanche en finale de la précédente CAN (36-17).

Faisant partie du groupe B, au sein duquel se trouvent le Congo, la Guinée, la RD Congo et le Maroc, les Angolaises n'auront pratiquement aucune peine pour passer aux quarts. Pour y parvenir, elles ont entamé un stage pré-compétitif au Danemark au cours duquel elles ont disputé quelques matches amicaux contre de grosses pointures du handball féminin mondial dont les Pays-Bas, vice-champions du monde, le Danemark, Cuba et l'Allemagne.

Ce stage fait suite au tournoi international remporté haut la main en juillet au Congo. Les deux clubs phares angolais, Primeiro de Agosto et Petro Atletico, fournissent la quasi totalité de leurs effectifs à la sélection, rajoutant par l'apport de cinq nouvelles joueuses venues de ces deux équipes dont Claudeth Jose (21 ans) et Girana Costa (22 ans), bien parties pour un énième sacre aux côtés des expérimentées Albertina Kassoma, Elizabeth Caïlo et Magda Cazanga.

Le principal rival de l'Angola dans ce tournoi reste le Congo, titré à quatre reprises consécutives (1979, 1981, 1983 et 1985) et qui rêve de mettre fin à une disette de 33 ans pour stopper les insatiables Angolaises.

L'équipe, coachée par le Français Thierry Vincent, a effectué un stage non-stop depuis juillet au cours duquel un tournoi avait été mis sur pied à Brazzaville en présence de l'Angola et de la RD Congo qu'elle a battue à deux reprises (30-21 et 24-14).

Les Congolaises ont peaufiné leur préparation en France avec un effectif composé de joueuses locales et évoluant en Hexagone.

Le Congo, qui sera poussé par tout un peuple (pays organisateur oblige), compte un beau palmarès dans cette



manifestation handballistique à savoir 13 podiums dont 4 titres.

Le Sénégal, qui fait partie du groupe A avec la Tunisie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et l'Algérie, n'a toujours pas digéré sa disqualification lors de la CAN-2016, suite à l'évocation faite par la Tunisie concernant la joueuse Doungou Camara, qui avait pris part au Mondial-2014 (juniors) avec la France.

Les Sénégalaises, victorieuses de la Tunisie (26-20) en demi-finales, avaient été tout simplement éjectées du tournoi, laissant les Maghrébines affronter l'Angola en finale et le Cameroun prendre la médaille de bronze... sans jouer.

Le coach des «Lionnes», le Français Frédéric Bougeant, qui dirige cette saison le club russe de Rostov, est retourné au Sénégal pour les besoins du tournoi congolais, avant de rejoindre la saison prochaine Nantes (France).

Les Sénégalaises, montées une seule fois sur le podium (2^es en 1974), sont fermement décidées à oublier le «dossier» Doungou et prendre leur revanche sur le sort. La préparation pour le rendez-vous continental a débuté en juin dernier en participant au tournoi de Pusan (Corée du sud) avec à la clé une 2^e place.

A Brazzaville, le Sénégal sera privé de sa vedette... Doungou, blessée au genou. Selon les responsables sénégalais qui préparent déjà la CAN-2022 à Dakar, l'objectif reste la qualification au Mondial-2019, prévu du 30 novembre au 15 décembre au Japon.

Tunisie et Cameroun en outsiders

Outre le trio Angola-Congo-Sénégal, les outsiders capables de bouleverser la hiérarchie établie ont pour noms la Tunisie et le Cameroun.

La Tunisie, qui possède une carte de visite étoffée avec 10 podiums dont 3 titres (1974, 1976, 2014), mise beaucoup

sur la stabilité de l'effectif et surtout sa grande expérience acquise depuis plusieurs années sur le double plan africain et mondial. Nettement battues en finale de l'édition-2016 par l'Angola, les Tunisiennes nourrissent l'espoir d'obtenir leur 11^e podium, même si leur préparation pour le rendez-vous congolais a été très discrète, selon les observateurs. Le Cameroun, triple vice-champion (1979, 1987, 2004), revient très fort sur la scène continentale.

Classées 3^es en 2016 suite à la disqualification du Sénégal, les protégées de Simon Buchard Menguende se sont contentées d'une préparation à Yaoundé, disputant des matches contre des clubs locaux, dont un s'est soldé par une lourde défaite devant YUC Yaoundé (18-27).

La Côte d'Ivoire, double championne d'Afrique (1987 et 1996) sur un total de 10 podiums, a connu son âge d'or durant les années 1980 et 1990, avant de rentrer dans le rang, comme l'atteste sa 6^e place en 2016. Pour Brazzaville-2018, le sélectionneur Kante Sekou a fait appel à 16 joueuses évoluant toutes dans 3 clubs ivoiriens, à savoir Africa sport, Habitat et Bandama.

Objectif les quarts pour Algérie, Maroc, RD Congo et Guinée

Les quatre derniers pays présents à Brazzaville (Algérie, Maroc, RD Congo et Guinée)

sont les moins cotés sur la scène africaine de la discipline. Leur principal objectif consiste à éviter la 5^e et dernière place de leur groupe respectif, synonyme d'élimination.

L'Algérie (A) est la moins favorisée par le tirage au sort qui lui a offert quatre adversaires de gros calibre. Ayant connu une longue hibernation depuis deux ans, les Algériennes n'ont repris du service qu'au mois de septembre dernier après l'installation du nouvel entraîneur, Abdelkrim Bendjemil.

Ce dernier a avoué modestement à l'APS que «l'objectif est de situer le niveau de l'équipe par rapport aux meilleures sélections africaines, puis sélectionner un noyau de joueuses qui formera l'ossature de la future sélection».

De son côté, la RD Congo, qui compte deux podiums (2^e et 3^e), a effectué sa préparation au Maroc. Elle est bien placée pour passer aux quarts aux dépens du Maroc et de la Guinée dont la carte de visite est quasiment vierge.

Marocaines et Guinéennes vont se livrer un duel direct avec l'objectif d'éviter la 5^e et dernière place du groupe, synonyme d'élimination. Les Guinéennes, dirigées par le Français Clément Petit, ont effectué leur stage pré-compétitif en France, où évoluent leurs trois internationales Aïssatou Kouyaté (Besançon), Djenebe Tandjan (Toulon) et Diakenba Nianh (Ivry).

Les dix dernières finales

Résultats des dix dernières finales de la Coupe d'Afrique des nations de handball (dames), avant la 23^e édition prévue du 2 au 12 décembre au Congo:

22^e édition - 2016 (Luanda) Angola-Tunisie 36-17
21^e édition - 2014 (Alger) Tunisie-RD Congo 23-20
20^e édition - 2012 (Rabat) Angola-Tunisie 26-24
19^e édition - 2010 (Le Caire) Angola-Tunisie 31-30
18^e édition - 2008 (Luanda) Angola-Côte d'Ivoire 39-27
17^e édition - 2006 (Johannesburg) Angola-Tunisie 32-30
16^e édition - 2004 (Le Caire) Angola-Cameroun 31-20
15^e édition - 2002 (Casablanca) Angola-Côte d'Ivoire 30-21
14^e édition - 2000 (Alger) Angola-Congo 30-21
13^e édition - 1998 (Johannesburg) Angola-Congo 31-23.

AG ÉLECTIVE DE L'ACNOA : L'Algérien Berraf nouveau président

L'Algérien Mustapha Berraf a été élu président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), la branche africaine du CIO, jeudi à Tokyo lors de l'assemblée générale extraordinaire et élective de l'instance.

Le dirigeant algérien prendra les rênes de l'ACNOA pour les deux années restantes du mandat (jusqu'à 2020), après l'éviction de l'Ivoirien Lassana Palenfo. Berraf a été porté à la tête de l'instance africaine après un second tour des élections où il a obtenu 34 voix sur les 54 exprimées, contre 20 pour l'autre candidate retenue pour ce tour, la Burundaise Lydia Nsekera.

Déjà au premier tour, le patron du Comité olympique et sportif algérien (COA), 1^{er} vice-président de l'ACNOA depuis quatre mandats et son président par intérim depuis plusieurs mois, avait obtenu 27 voix, contre 16 pour Nsekera et 11 pour le Camerounais Kalkaba Malboum, alors que le 4^e candidat, le Botswanais Negroes Malealela Kgosietsile, s'était retiré de la course.

Un second round s'est tenu alors pour élire le futur président de l'ACNOA et a concerné seulement Berraf et Nsekera. En dehors du fait qu'il connaît parfaitement la maison, étant vice-président de l'ACNOA et N.1 par intérim depuis la mise à l'écart de Palenfo, Mustapha Berraf (64 ans) a confirmé par son

élection l'es-time dont il jouit de la grande famille du mouvement sportif africain, grâce non seulement de son aura mais aussi des réalisations sur le terrain.

Dans un entretien accordé à l'APS avant les élections, Berraf avait dit être «le candidat de consensus», appelant à «redorer l'image du sport africain basé sur les valeurs de la Charte olympique, toujours dans un esprit de fraternité, de solidarité et de tolérance».

Il s'était félicité aussi d'avoir mis en application des réformes qui ont «propulsé l'ACNOA au-devant de la scène sportive internationale». Cette élection met un terme à plusieurs mois de turbulences qu'a vécus l'ACNOA à son sommet.

En effet, l'élection de l'Ivoirien Palenfo pour un 4^e mandat à la tête de la branche africaine du Comité international olympique (CIO) en mai 2017 à



Djibouti avait été annulée par le Tribunal arbitral du sport (TAS) après de longs mois d'attente, tandis que les sanctions prononcées par l'ACNOA à l'encontre de Kalkaba Malboum, candidat aux élections mais finalement disqualifié pour «violation du code d'éthique», ont été annulées.

Le Camerounais avait été accusé d'avoir utilisé de l'aide et des ressources de son gouvernement pour mener sa campagne. Une accusation qui s'est avérée finalement infondée et le TAS l'a rétabli dans ses droits. Quant à Palenfo, il a été évincé lors de l'Assemblée générale extraor-

dinaire de Prague en novembre 2017 pour le manque de transparence des élections de Djibouti, pointées du doigt par une trentaine de Comités olympiques africains conduits par la présidente du Comité olympique djiboutien, Aïcha Garad Ali.

C'est dans toute cette cacophonie que les représentants des 54 pays membres de l'assemblée générale de l'ACNOA se sont réunis à Tokyo, en marge de la réunion de la Commission exécutive du CIO, pour choisir Berraf, «candidat de consensus», dans l'optique de la guider et d'œuvrer au développement du sport dans le continent.

Berraf : «Je continuerai à servir l'Olympisme africain dans un esprit de continuité»

Le nouveau président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), l'Algérien Mustapha Berraf, élu jeudi à Tokyo lors de l'assemblée générale extraordinaire et élective de l'instance, s'est engagé à «servir l'Olympisme africain dans un esprit de continuité.»

«Je tiens à remercier du fond du cœur tous les membres de l'assemblée générale pour leur confiance, leur constance et leur grande fidélité.

Je suis rentré dans cette grande maison de l'Olympisme africain il y a un peu plus de 20 ans maintenant et je continuerai à la servir avec le dévouement et la passion que vous m'avez toujours connus», a déclaré Berraf, joint au téléphone par l'APS.

Berraf prendra les rênes de l'AC-

NOA pour les deux années restantes du mandat (jusqu'à 2020), après son élection au second tour à la tête de la plus haute instance sportive africaine, avec 34 voix sur les 54 exprimées, contre 20 pour l'autre candidate retenue pour ce tour, la Burundaise Lydia Nsekera.

Le nouveau président de l'ACNOA a plaidé pour la «continuité» dans le travail déjà accompli depuis mai 2017, quand il était président par intérim de l'instance africaine après la mise à l'écart de son prédécesseur, l'Ivoirien Lassana Palenfo.

«Aujourd'hui, c'est la victoire de l'Afrique. Il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Beaucoup de progrès ont été réalisés par l'Afrique dans les toutes dernières années. Après avoir re-

donné à l'ACNOA sa sérénité et sa respectabilité, maintenant c'est à nous de continuer sur cette lancée afin de mener à bien notre programme», a-t-il dit. Cette élection met un terme à plusieurs mois de turbulences qu'a vécus l'ACNOA à son sommet.

En effet, l'élection de l'Ivoirien Palenfo pour un 4^e mandat à la tête de la branche africaine du Comité international olympique (CIO) en mai 2017 à Djibouti avait été annulée par le Tribunal arbitral du sport (TAS) après de longs mois d'attente, tandis que les sanctions prononcées par l'ACNOA à l'encontre de Kalkaba Malboum, candidat aux élections mais finalement disqualifié pour «violation du code d'éthique», ont été annulées.

ADRAR:

Clôture de la 1^{ère} édition du Trail de Timimoun

La 1^{ère} édition du Trail de Timimoun, organisée parallèlement aux célébrations de la semaine du Mawlid Ennabaoui Echarif à Gourara, sous la supervision de la Fédération Algérienne du Sport et du Travail (FAST), a pris fin mercredi soir.

Abréviée par la circonscription administrative de Timimoun à 220 km au nord de la wilaya d'Adrar, cette compétition a vu la participation de près de 200 compétiteurs des deux sexes, tous âges confondus,

venus de 19 wilayas sur un parcours long de 85 km sur 5 étapes, a indiqué, le président de la FAST, Chouchaoui Abdelkrim.

Organisée en collaboration avec les cadres de la jeunesse et des sports et les instances spécialisées, cette compétition s'est déroulée dans de bonnes conditions, marquées par les paysages splendides du circuit de la course et l'hospitalité qui caractérise la population de cette région, a-t-on indiqué.

Les trois (3) premiers

vainqueurs de cette compétition, des deux sexes et par tranche d'âge, ont été récompensés. Cette édition a été également l'occasion de rendre hommage à la famille d'un cadre de la jeunesse et des sports, le défunt El Hadj Mohamed Abidet qui aspirait à organiser une telle manifestation à Timimoun. La FAST ambitionne d'élargir la participation à la prochaine édition du Trail de Timimoun aux pays voisins africains en vue de promouvoir davantage la destination tou-

ristique dans cette région, réputée pour son hospitalité, selon les organisateurs.

En marge de cette compétition, des journées de formation autour de l'animation sportive, culturelle et de loisirs en milieu ouvrier ont été organisées et encadrées par des spécialistes relevant de la FAST, comprenant des cours théoriques et pratiques sur l'abécédaire et les méthodes d'animation culturelle en milieu ouvrier au profit d'une vingtaine de stagiaires.

BASKET-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS (5E JOURNÉE) : US Sétif - NB Staouéli reprogrammé aujourd'hui (FABB)

Le match US Sétif - NB Staouéli, comptant pour la 5^e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 messieurs, a été reprogrammé samedi (18h00) à Sétif, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

Prévu initialement samedi (15h00), ce match a été dans un premier temps reporté au mardi 4 décembre, avant d'être maintenu à la date initiale, indique le communiqué de la FABB. Les autres rencontres de la 5^e journée sont prévues vendredi et samedi selon le programme suivant :

Hier :

USM Blida - PS El Eulma (16h00)
IR Bordj Bou Arréridj - OMS Miliana (16h00)
OS Bordj Bou Arréridj - USM Alger (17h30)

Aujourd'hui:

O Batna - CSMBB Ouargla (15h00)
CRB Dar El Beida - GS Pétroliers (16h00)
NA Hussein-Dey - AB Skikda (16h30)
WO Boufarik - Rouiba CB (17h30)
US Sétif - NB Staouéli (18h00)

Classement :	Pts	J
1. IRBB Arréridj	8	4
2. OS BB Arréridj	7	4
--. NB Staouéli	7	4
4. WO Boufarik	6	3
--. NA Hussein-Dey	6	3
--. US Sétif	6	4
--. USM Alger	6	4
--. CRB Dar El Beida	6	4
--. CSMBB Ouargla	6	4
10. GS Pétroliers	5	3
--. USM Blida	5	4
--. Rouiba CB	5	4
--. OMS Miliana	5	4
14. PS El Eulma	4	3
--. O Batna	4	4
--. AB Skikda	4	4

NATATION :

«Oran disposera de 20 piscines dans les JM-2021» (DJS)

La wilaya d'Oran comptera en tout 20 piscines olympiques et semi-olympiques avant l'an 2021, année coïncidant avec l'organisation dans cette ville de la 19^e édition des jeux méditerranéens (JM), a indiqué à l'APS le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS). Ces infrastructures devront donner un nouvel élan à la natation dans la capitale de l'Ouest du pays «en net déclin ces dernières années», et permettront également d'accueillir «dans les meilleures conditions les compétitions de cette discipline lors des jeux méditerranéens», s'est réjoui Badreddine Gharbi. Il y a quelques jours, le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a participé à la pose de la première pierre pour la réalisation de trois piscines semi-olympiques. La première à Es-Sénia (sur le site de l'ex-stade de football de la Lofa), la 2^e à Misserghin, sur une assiette d'un terrain communal récupéré, et la 3^e à Cap Blanc, dans l'enceinte de la nouvelle auberge de la commune de Aïn Kerma.

D'un coût moyen de 1,4 millions DA chacune, les trois piscines devront être réalisées dans 10 mois, a ajouté le même responsable. Ces trois piscines s'ajoutent à trois autres prévues également sur fonds de wilaya, dont les travaux seront lancés en fin décembre prochain au niveau de Haï Nedjma (commune de Sidi Chahmi), El Kerma et Haï Bouamama (Oran), a-t-il encore précisé. Il est question aussi que la wilaya d'Oran réceptionne en avril 2019 trois autres piscines implantées dans les communes d'Aïn Turck, Bir El Djir et Oran (Haï Akid Lotfi), selon la même source, rappelant au passage que la ville d'Oran dispose actuellement de 10 piscines opérationnelles. Toutes ces installations seront renforcées par quatre autres piscines en cours de réalisation au niveau du complexe olympique sis dans la commune de Bir El Djir, composé, entre autres, d'un stade de football de 40.000 places, d'un stade d'athlétisme et d'une salle omnisports, et qui devra être livré dans sa totalité en début de l'année 2020, a souligné le DJS d'Oran.

APS

LIGUE 2 (MOBILIS)/ASM ORAN:

Le stage hivernal à Aïn Temouchent tributaire de la disponibilité de l'argent

La direction de l'ASM Oran, dont l'équipe lutte pour son maintien en Ligue deux de football/Mobilis, effectuera son stage hivernal dans la wilaya d'Aïn Temouchent, si les moyens financiers le permettraient, a indiqué hier son président de section football, Larbi Oumamar.

«Nous avons déjà effectué les premières réservations au niveau du complexe sportif d'Aïn Temouchent, mais le déroulement du stage est tributaire de la disponibilité des moyens financiers», a déclaré à l'APS le responsable oranais. Et pour éviter une éventuelle annulation du regroupement en question, Oumamar a fait savoir qu'il a déjà sollicité le directeur local de la jeunesse et des sports pour étudier les possibilités de prendre en charge les frais de ce stage «qui sera d'une importance vitale pour préparer la phase retour», a-t-il dit.

L'ASMO, qui ambitionnait de terminer l'actuel exercice parmi les trois premiers, synonyme de son accession en Ligue 1, occupe la peu reluisante 13^e place au classement avant son dernier match dans le cadre de la phase aller contre l'US Biskra ce vendredi au stade Habib-Bouakeul à Oran (15h00).

Cette situation donne énormément de soucis pour Oumamar, également membre du bureau fédéral, qui n'hésite pas à tirer la sonnette d'alarme, prévenant que son équipe n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise si elle ne venait pas de se ressaisir.

Nous allons profiter du mercato hivernal pour recruter au moins quatre nouveaux joueurs au profil recherché afin d'injecter un sang neuf dans notre effectif à même de nous permettre de rectifier le tir lors de la phase retour», a-t-il poursuivi.

Ce dirigeant a avoué au passage que les problèmes financiers du club ont faussé complètement les calculs des gars de «M'dina J'dida», démotivés par le fait de n'avoir pas perçu leurs salaires depuis le début de saison, un problème de taille que la direction asémitte devra régler avant l'entame de la deuxième partie de la saison, a averti le président de la section football de l'ASMO, qui vient d'engager Sid Ahmed Slimani comme entraîneur en remplacement de Mounir Zeghdoud démis de ses fonctions à l'issue de la 10^e journée.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE - RETOUR) USM BEL-ABBÈS : 5 joueurs boudent le déplacement de Monrovia

Pas moins de cinq joueurs de l'USM Bel-Abbès vont boudier le déplacement de leur équipe samedi à Monrovia pour y affronter mardi prochain la formation libérienne de LISCR en match retour du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football, a-t-on appris vendredi auprès club de Ligue 1 Mobilis. L'USMBA, qui a largement remporté la manche aller sur le score de 4-0, va devoir se produire dans la capitale libérienne sans Tabti, Khali, Zouari, Seguer et Legraa, qui ont décidé de boudier le match retour pour protester contre la non-régularisation de leur situation financière, a-t-on indiqué. A ces défections, il faudra également rajouter celles du gardien de but Ghoul et de l'attaquant Benayad, blessés, obligeant le club de l'Ouest du pays à se rendre au Libéria avec un effectif de 16 joueurs seulement.

La formation de la «Mekerra», détentrice de la Coupe d'Algérie 2018, fait face à une crise financière aigue depuis le début de cet exercice en cours. Les joueurs n'ont pas perçu leurs salaires depuis cinq mois. A l'issue du match aller de la compétition africaine disputé mardi dernier au stade 24-février à Sidi Bel Abbès, l'entraîneur adjoint Djilali Zouba n'avait pas écarté le recours de certains de ses joueurs à la Chambre de résolution des litiges (CRL) pour obtenir leurs lettres de libération. L'USMBA a terminé la phase aller de la Ligue 1 à la 14^e place, synonyme de premier club reléguable, rappelle-t-on.

APS

CLASSEMENT FIFA: L'Algérie se maintient à la 67^e place

La sélection algérienne de football s'est maintenue à la 67^e place au classement mondial du mois de novembre, publié jeudi par la Fédération internationale (Fifa) sur son site officiel.

Les Verts, qui restent sur une éclatante victoire en déplacement contre le Togo (4-1) en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, sont logés au 13^e rang au niveau africain. Le trio de tête africain est constitué du Sénégal (23^e), de la Tunisie (26^e) et du Maroc (40^e).

La Gambie, prochain adversaire des Verts en qualifications de la CAN-2019 en mars prochain, est à la 166^e position, soit un bond de 7 places après son succès contre le Bénin (3-1). La Belgique conserve la tête du classement mondial, bien que l'écart entre les «Diabliques rouges», la France (2^e, inchangé) et le Brésil (3^e, in-

changé) se soit légèrement resserré ces dernières semaines.

Les défaites enregistrées par le duo franco-belge en Ligue des nations de l'UEFA entraînent une perte de six points pour ces deux équipes, tandis que les Auriverdes, qui restent tout de même à 50 unités des champions du monde, en ont gagné sept après avoir battu successivement l'Uruguay (7^e, moins 1) et le Cameroun (55^e, moins 4). La meilleure progression du mois au Top 50 est à mettre à l'actif du Maroc (40^e, plus 7) après les victoires enregistrées par les «Lions de l'Atlas» contre la Tunisie (26^e, moins 4) et le Cameroun.



Le revers tunisien fait également les affaires du Sénégal (23^e, plus 2), qui est désormais la formation africaine la mieux classée.

Plus loin, un quintet africain s'est particulièrement illustré ce mois-ci, à savoir le Mozambique (17^e, plus 5), l'Angola (125^e, plus 5), le Soudan (127^e, plus 8), les

Comores (143^e, plus 5) et la Gambie (166^e, plus 7). Enfin, il est à noter que l'ascension du Kosovo (131^e, plus 6) se poursuit : celui-ci atteignant une nouvelle fois le meilleur classement de son histoire. Le prochain classement mondial Fifa sera publié le 20 décembre 2018.

CAF AWARDS 2018/ MEILLEUR JOUEUR AFRICAINE DE L'ANNÉE : Mahrez, Brahimi, Belaili et Djabou nominés (CAF)

Les quatre internationaux algériens : Riyad Mahrez (Manchester City), Yacine Brahimi (FC Porto), Youcef Belaili (ES Tunis), et Abdelmoumen Djabou (ES Sétif) sont nominés pour le titre de joueur africain de l'année 2018, selon une liste élargie de 34 éléments dévoilée vendredi par la Confédération africaine de football (CAF). Seul Brahimi avait réussi à figurer dans la liste finale pour le trophée du meilleur joueur africain l'année 2017, remporté par

l'Égyptien Mohamed Salah (Liverpool). Dans la catégorie du meilleur entraîneur de l'année, l'ancien coach marocain de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne) Rachid Taoussi est nominé, lui qui a mené l'Entente à atteindre le dernier carré de la Ligue des champions remportée par les Tunisiens de l'ES Tunis. Les gagnants du titre de joueur africain de l'année et de joueuse africaine de l'année seront déterminés par le vote du comité technique et de dévelop-

pement de la CAF, experts médias, légendes et entraîneurs des quart-finalistes de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération, ainsi que par les entraîneurs et capitaines des équipes nationales des 54 fédérations membres, précise la CAF. Le gala de remise des prix, destiné à rendre hommage aux footballeurs et officiels qui se sont distingués au cours de l'année, se tiendra le mardi 8 janvier 2019 à Dakar (Sénégal).

Les nominés par catégories

Les nominés pour les différents trophées de la CAF Awards 2018, dévoilés vendredi par la Confédération africaine de football (CAF) :

Meilleur joueur africain de l'année :

- Abdelmoumene Djabou (Algérie - ES Sétif)
- Ahmed Gomaa (Egypte - El Masry)
- Ahmed Musa (Nigeria - Al-Nasr)
- Alex Iwobi (Nigeria - Arsenal)
- Andre Onana (Cameroun - Ajax Amsterdam)
- Anis Badri (Tunisie - Esperance)
- Ayoub El Kaabi (Maroc - Hebei China Fortune)
- Ben Malango (RD Congo - TP Mazembe)
- Denis Onyango (Ouganda - Mamelodi Sundowns)
- Fanev Andriatsima (Madagascar - Clermont Foot)
- Franck Kom (Cameroun - Esperance)
- Jacinto Muondo Dala Gelson (Angola - Primeiro de Agosto)
- Hakim Ziyech (Maroc - Ajax Amsterdam)
- Idrissa Gueye (Sénégal - Everton)
- Ismail Haddad (Maroc - Wydad Athletic Club)
- Jean-Marc Makusu Mundele (RD Congo - AS Vita)
- Kalidou Koulibaly (Sénégal - Naples)
- Mahmoud Benhalil (Maroc - Raja Club Athletic)
- Mehdi Benatia (Maroc - Juventus)
- Mohamed Salah (Egypte - Liverpool)
- Moussa Marega (Mali - Porto)
- Naby Keita (Guinée - Liverpool)
- Odion Ighalo (Nigeria - Changchun Yatai)
- Percy Tau (Afrique du Sud - Union Saint-Gilloise)
- Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon - Arsenal)
- Riyad Mahrez (Algérie - Manchester City)
- Sadio Mané (Sénégal - Liverpool)
- Taha Khenissi (Tunisie - ES Tunis)
- Thomas Partey (Ghana - Atletico Madrid)
- Wahbi Khazri (Tunisie - Saint-Etienne)
- Walid Soliman (Egypte - Ahly)
- Wilfried Zaha (Cote d'Ivoire - Crystal Palace)
- Yacine Brahimi (Algérie - Porto)
- Youcef Belaili (Algérie - ES Tunis)

Meilleure joueuse africaine de l'année :

- Abdulai Mukarama (Ghana - Northern Ladies)
- Asiat Oshoala (Nigeria - Dilian Quanjian)
- Bassira Toure (Mali - AS Mande)
- Chrestinah Thembi Kgatana (Afrique du Sud - Houston Dash)
- Desire Oparanozia (Nigeria - Guingamp)
- Elizabeth Addo (Ghana - Seattle Reign)
- Francisca Ordega (Nigeria - Washington Spirit)
- Gabrielle Aboudi Onguene (Cameroun - CSKA Moscou)
- Gaëlle Enganamouit (Cameroun - Avaldnes)

Janine Van Wyk (Afrique du Sud - Houston Dash)
 Marlyse Ngo Ndoumbouk (Cameroun - Nancy-Lorraine)
 Onome Ebi (Nigeria - Hekan Huisanhang)
 Portia Boakye (Ghana - Djurgardens)
 Raissa Feudjio (Cameroun - Aland United)
 Tabitha Chawinga (Malawi - Jianguo Suning)

Meilleur jeune de l'année :

Achraf Hakimi (Maroc - Borussia Dortmund)
 Wilfred Ndidi (Nigeria - Leicester City)
 Andre Onana (Cameroun - Ajax Amsterdam)
 Ismaila Sarr (Sénégal - Rennes)
 Mahmoud Benhalil (Maroc - Raja Club Athletic)
 Franck Kessie (Cote d'Ivoire - AC Milan)

Meilleur entraîneur équipes hommes :

Corentin Martins (Mauritanie)
 Florent Ibenge (AS Vita - DR Congo)
 Juan Carlos Garrido (Raja Club Athletic)
 Moine Chaabani (ES Tunis)
 Nicolas Dupuis (Madagascar)
 Patrice Carteron (Al Ahly)
 Rachid Taoussi (ex-ES Sétif)
 Herve Renard (Maroc)
 Aliou Cisse (Sénégal)
 Gernot Rohr (Nigeria)

Meilleur entraîneur équipes féminines :

Bruce Mwape (Zambie)
 Desiree Ellis (Afrique du Sud)
 Joseph Brian Ndoko (Cameroun)
 Saloum Houssein (Mali)
 Thomas Dennerby (Nigeria)

Equipe masculine de l'année :

Guinée-Bissau
 Kenya
 Madagascar
 Mauritanie
 Ouganda
 Zimbabwe

Equipe féminine de l'année :

Cameroun
 Ghana
 Mali
 Nigeria
 Afrique du Sud.

La pépite Brahim Diaz approchée par le PSG?

Attaquant très prometteur du football espagnol, Brahim Diaz aurait pris la décision ferme et définitive de quitter Manchester City en fin de saison, soit au terme de son contrat arrivant à échéance au 30 juin. Mais si une partie de la presse espagnole semblait considérer comme acquise son arrivée au Real Madrid, il n'en est rien d'après AS. En effet, le quotidien croit savoir que Josep Guardiola chercherait encore à son convaincre la jeune pousse de rempiler. Celle-ci serait en revanche bien décidée à s'engager en faveur de la Maison blanche, mais le Paris Saint-Germain serait également entré dans la danse. Les champions de France en titre proposeraient notamment plus d'argent que leurs homologues madrilènes à ce grand espoir et ses représentants.



Année terminée pour Sanchez

Comme nous vous l'indiquions ce vendredi matin, Alexis Sanchez (29 ans, 12 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) s'est blessé à une cuisse à l'entraînement. Interrogé sur cette blessure, l'entraîneur de Manchester United, José Mourinho, a annoncé que l'ailier chilien pourrait ne plus rejouer cette année.

"Alexis a une blessure importante. Je ne veux pas me risquer à annoncer combien de temps il sera absent, mais je dirais qu'il ne rejouera plus cette année", a indiqué le coach manucien.

Une blessure qui tombe mal alors que Sanchez espère quitter MU au mois de janvier. Cela pourrait refroidir d'éventuels prétendants.

ZIDANE, RETOUR DÉJÀ PROGRAMMÉ

L'ancien entraîneur du Real Madrid, Zinédine Zidane, au repos depuis le mois de juillet dernier, devrait vite retrouver un banc de touche. Et c'est son fils qui le dit.

Encore quelques semaines, et quelques mois, pour que la rumeur qui l'envoie un peu partout se dissipe définitivement. Manchester United, Bayern Munich, où un autre lieu qui apparaîtra, Zinédine Zidane finira par clore le chapitre de son année sabbatique.

Car celui qui a tant gagné au terme de sa première expérience madrilène, et qui transforme en réussite tout ce qu'il entreprend, va bel et bien revenir sur le devant de la scène. Ce n'est pas ZZ qui le dit, mais l'un de ses fils, Enzo, au travers de propos accordés au quotidien espagnol, AS.

Falcao est sorti du silence sur son avenir

Après la défaite de Monaco face à l'Atletico Madrid (0-2), Radamel Falcao a été interrogé en zone mixte sur sa situation avec le club du Rocher. Questionné sur un éventuel retour chez les Colchoceros, l'attaquant colombien a expliqué vouloir attendre le terme de son contrat avant de prendre une décision. "On ne sait pas ce qu'il peut se passer dans le futur. L'Atletico sera toujours dans mon coeur, c'est certain. Quand je terminerai mon contrat avec l'AS Monaco, je réfléchirai mais je ne sais pas ce qu'il va se passer. Mais l'Atletico sera toujours mon coeur!" "El Tigre" est lié jusqu'en 2020 avec l'ASM.

Après la défaite de Monaco face à l'Atletico Madrid (0-2), Radamel Falcao a été interrogé en zone mixte sur sa situation avec le club du Rocher. Questionné sur un éventuel retour chez les Colchoceros, l'attaquant colombien a expliqué vouloir attendre le terme de son contrat avant de prendre une décision. "On ne sait pas ce qu'il peut se passer dans le futur. L'Atletico sera toujours dans mon coeur, c'est certain. Quand je terminerai mon contrat avec l'AS Monaco, je réfléchirai mais je ne sais pas ce qu'il va se passer. Mais l'Atletico sera toujours mon coeur!" "El Tigre" est lié jusqu'en 2020 avec l'ASM.

Man City active la piste Aouar !

Encore auteur d'un très bon match mardi contre Manchester City (2-2), en Ligue des Champions, Houssein Aouar (20 ans, 19 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) confirme sa très bonne forme actuelle. Et sa prestation n'est pas passée inaperçue dans l'autre camp, puisque L'Equipe annonce que le club manucien a pris contact avec l'entourage du milieu de l'Olympique Lyonnais dès le lendemain ! Si un départ en janvier n'est pas d'actualité, le président de l'OL, Jean-Michel Aulas, n'a pas fermé la porte à un transfert l'été prochain en cas de belle offre. Aouar est également suivi par Chelsea, Liverpool et Arsenal en Angleterre.

Matuidi : «Ronaldo mérite le Ballon d'Or»

Partagé entre ses compatriotes champions du monde avec lui cet été et son nouveau coéquipier, Cristiano Ronaldo, Blaise Matuidi affiche une préférence pour le Ballon d'Or.

Interrogé sur son pronostic pour le Ballon d'Or, Blaise Matuidi avoue qu'il le donnerait à Cristiano Ronaldo.

« Il mérite le Ballon d'Or, il a une faim incroyable et c'est ce qui fait la différence », confie l'ancien joueur du

PSG à Sky Italia

avant de juger

le début de

la saison de la

Juventus : « Je

crois que nous

sommes en train

de faire un bon

parcours en

Ligue des cham-

pions, nous avons

fait d'excellentes

prestations. C'est juste dommage d'avoir perdu à la maison contre Manchester. Nous avons fait l'essentiel, maintenant nous voulons terminer premiers du groupe. Nous sommes confiants, mais nous devons penser match après match. »



PROGRAMME "UN SECOURISTE POUR CHAQUE FAMILLE" : **3200 personnes formées à Alger**

Plus de 3200 personnes dont plus de 650 femmes ont été formées dans la wilaya d'Alger depuis le lancement en 2010 du programme "un secouriste pour chaque famille"; jusqu'au mois d'octobre dernier, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

3262 personnes ont bénéficié de cycles de formation, au titre du programme de la Direction générale de la protection civile, "un secouriste pour chaque famille", au cours duquel des cours théoriques et pratiques sur les premiers soins à prodiguer aux personnes en danger ont été dispensés, 21 jours durant, par des officiers et médecins de la protection civile, a affirmé à l'APS le sous-lieutenant Benkhalfallah Khaled, chargé de l'infor-

mation auprès de ces services. Sur un total de 3262 personnes formées, 1280 sont des étudiants, 918 des lycéens, 909 collégiens et 155 élèves du primaire, a-t-il ajouté. 2604 hommes se sont inscrits à ces cycles de formation contre 658 femmes.

Cette formation aux premiers soins a vu une affluence particulière des citoyens âgés entre 18 et 30, avec 1724 personnes, contre 1538 pour ceux âgés de plus de 30 ans.



UN COMMUNIQUÉ DE SEAAL L'A INDIQUÉ **Suspension de l'alimentation en eau potable dans certaines communes de Tipasa et l'Ouest d'Alger**

L'alimentation en eau potable dans certaines communes de la wilaya de Tipaza et de la région Ouest d'Alger sera perturbée ou totalement suspendue du lundi 3 décembre à 01h00 jusqu'au mercredi 5 décembre à la même heure, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL) dans un communiqué.

Ces coupures interviennent suite à l'arrêt total de l'usine de dessalement de Fouka (Tipasa), programmé par la société

Myah Tipasa, en charge de l'exploitation de cette station, et ce, pour des travaux de maintenance préventive, explique la même source.

Cet arrêt engendrera, une «suspension totale» en eau potable au niveau des communes de Koléa, Fouka, Douaouda, Chaïba, Bousmaïl et Khemisti (wilaya de Tipasa). D'autres perturbations pourront être ressenties, au niveau des communes situées sur la chaîne côtière d'Alger: Melhema, Zeralda, Staoueli et Aïn Bénian.

Selon la SEAAL, la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la journée du mercredi 5 décembre. Durant cette période de suspension, un dispositif de citernage sera mis en place par la SEAAL afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers), note le communiqué. Pour toute information, la SEAAL met à la disposition de ses clients le numéro de son centre d'appel 1594, accessible 7/7j et 24h/24.

EDUCATION NATIONALE : **Annonce des résultats relatifs à la promotion des professeurs**

L'annonce des résultats relatifs à l'opération d'inscription sur les listes de qualification aux grades de professeur principal et professeur formateur a été lancée, jeudi, au niveau des 50 directions de l'Éducation à l'échelle nationale.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a publié sur sa page officielle facebook que «l'annonce des résultats relatifs à l'opération d'inscription sur les listes de qualification aux grades de professeur principal et professeur formateur des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen, secondaire) au titre de l'année 2018 est lancée au niveau des directions de l'Éducation et se poursuivra jusqu'au 6 décembre».

Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale a précisé que l'opération de promotion des professeurs par voie d'inscription aux grades de professeur principal et professeur formateur était ouverte du 11 au 25 novembre 2018. Un total de 40894 postes proposés pour les deux grades (tous cycles confondus).

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
تَحْتَ الرِّعَايَةِ السَّامِيَةِ لِمَخَّامَةِ رَئِيسِ الْجُمْهُورِيَّةِ السَّيِّدِ عَبْدِ الْعَزِيزِ بُوْتَفَلَيْقَةَ
وَزَارَةَ الشُّؤُونِ الدِّيْنِيَّةِ وَالْأَوْقَافِ
• ЧИНА | СЛУЖБИ • ЭОУ • И | А СЛУЖБИ •
تنظم ..

**الأسبوع الوطني
العشرين
للقرآن الكريم**

الملتقى العلمي تحت شعار
الوفاء في القرآن الكريم
والمسابقة الوطنية في حفظ القرآن الكريم وتجويدِهِ وتفسيرِهِ

وهران : قاعة المؤتمرات لفندق الميريديان وقاعة المحاضرات للجامع القطب عبد الحميد بن باديس
من 25 إلى 27 ربيع الأول 1440 هـ الموافق : من 03 إلى 05 ديسمبر 2018 م